Revue #1 Mai 2023

L'Arrosoir

SiTO
Students in Transition Office

Les rapports entre l'écologie et le travail dans des perspectives passées, présentes et futures.

Chèr·x·e·s lecteur·x·rice·s,

Pour cette première édition de l'Arrosoir, nous proposons d'analyser les rapports entre l'écologie et le travail dans des perspectives passées, présentes et futures. En effet, la vie des travailleur·x·euse·s a été, est et sera profondément affectée par les conditions environnementales. Le Students in Transition Office – SiTO prône une vision intersectionnelle de l'écologie, dans laquelle les aspects sociaux et écologiques sont indissociables. Nous refusons de basculer dans un monde plus respectueux de notre environnement au détriment des personnes les plus précaires. Ces dernières sont encore trop souvent les grandes oubliées des scénarios proposés actuellement par les politiques au pouvoir. Dans cette optique, des mouvements syndicalistes américains ont créé le concept de « transition juste » dans les années 1980. Cette expression désigne les mesures sociales qui doivent être mises en place pour soutenir les travailleur·x·euse·s dont l'emploi a été impacté par des politiques de protection environnementale.

Notre objectif est d'étudier, non pas stricto sensu ce que le courant de pensée politique écologiste a progressivement intégré dans sa vision du travail, mais de lier l'histoire des mouvements sociaux, la sociologie du travail, la théorie politique, entre autres, avec l'évolution de la perception de l'environnement naturel. Ce sont ces évolutions concomitantes et leur interactions qui seront le propos de l'Arrosoir. Cette analyse ne pouvant être conduite qu'à l'intersection de nombreuses disciplines, l'objectif est de réunir les expertises de différents secteurs. Nous avons donc constitué un recueil d'articles et d'interviews de professeur·x·e·s, chercheur·x·euse·s, militant·x·e·s, personnalité·x·e·s du monde syndical belge et de quelques partis politiques francophones.

Le premier chapitre est réservé à la contextualisation historique du rapport entre le travail et l'environnement. Ensuite, nous étudierons les inégalités actuelles, conséquences de l'exposition à la pollution au travail et nous approfondirons le concept de « transition juste ». Nous présenterons également, sous l'angle écologique, certaines propositions socio-économiques d'actualité. Dans le chapitre suivant, suivent la critique philosophique du travail ainsi que la vision écoféministe et la critique de l'écologie développementaliste. Avant de conclure, quelques partis politiques belges nous feront part de leur vision de la transition juste dans la poursuite des objectifs de décarbonation belges et européens à l'horizon 2050. Enfin, nous finirons par une enquête de terrain réalisée dans le monde étudiant et par un article sur le syndicalisme étudiant.

Ces contributions permettent de comprendre les différents aspects de la transition juste. Le but de la revue est de répondre au « qui, pourquoi et comment » de la transition socio-écologique du monde du travail.

En espérant que chacun·x·e puisse trouver des éléments contributifs à sa réflexion personnelle et puisse faire fructifier ses connaissances pour nourrir des débats ou entamer des actions qui, nous l'espérons, nous feront avancer tous·x·tes ensemble vers un avenir plus juste.

Bonne lecture ♥
Mila Katanic, Daphné Baralon, Lucien Veys,
Rédacteur·ice·s en chef·fe

Robin – Graines de Paysans – Espace Test Agricole
Anderlecht 1070, Avril 2023

La série photographique que nous vous présentons à travers cette édition de l'Arrosoir a été entièrement réalisée à Bruxelles pendant le mois d'avril 2023 et dans 5 lieux différents : L'espace test agricole « Graines de Paysans », Le Quartier européen à Schuman, la Ferme des Chant des Cailles, l'incinérateur de la ville de Bruxelles et les prairies du Zavelberg.

Nous avons cherché à explorer différents lieux de la capitale qui, chacun à leur façon, mêlent travail et écologie permettant ainsi à la série photographique de proposer un regard tantôt symbiotique et tantôt antagoniste.

Ce regard que nous avons tenté de poser fait, selon nous, surgir un décalage entre les lieux de pouvoirs et les lieux d’action effectifs de ce rapport entre écologie et travail ; nous permettant ainsi, selon l’association des images, de saisir et de mettre en exergue cette dialectique.

Romain & Simon Torbeyns

SOMMAIRE

edito

Toujours imaginer Sisyphe heureux **p.8**

chapitre 1

LA SUEUR TERRESTRE ET HUMAINE AU FIL DU TEMPS

L'Histoire environnementale du travail paysan **p.12**
Interview de J.-P. Devroey

L'impact du monde industriel sur le travail et l'environnement **p.18**
Interview de K. Bertrams

Bonjour Belle-fleur, adieu belles fleurs **p.24**
N. Verschueren

chapitre 2

LES SENTIERS DE LA TRANSITION JUSTE

Croiser les enjeux sociaux, sanitaires et environnementaux **p.29**
F. Perl

La vision de la transition juste du Haut Comité **p.33**
Interview de M. Hudon

Quelle transition juste pour la confédération des syndicats chrétiens – CSC ? **p.36**
M.-H. Ska et F. Sana

Le regard du Mouvement Ouvrier Chrétien – MOC sur la transition juste **p.38**
Interview de A. Estenne

La FGTB : sa vision de la transition juste **p.44**
Interview de T. Bodson

La palette des politiques de transition juste **p.52**
E. Laurent

La « transition juste » selon l'Union européenne : un concept galvaudé **p.55**
A. Crespy

La gauche en retrait ou en transition ? **p.59**
C. Sente

Comment lutter contre le chômage pendant la transition verte ? **p.62**
Y. Martens

Quelle(s) place(s) pour le revenu de base ? **p.65**
Interview de F. Denuit

L'extension de la sécurité sociale à l'alimentation **p.71**
J. Dardar

Face à l'urgence écologique, le travail peut-il rompre avec la « logique d'ingénieur » ? **p.74**
F. Lederlin

chapitre 3

DIFFÉRENTS PRISMES DE L'ÉCOLOGIE

André Gorz : une philosophie écologique du travail **p.81**
Interview de C. Marty

L'écoféminisme : une remise en cause transversale du rapport au monde de l'homme moderne **p.85**
Interview de N. Grandjean

Le développementalisme écologique : quid du Sud global ? **p.92**
T. J. Amougou

Production, travail et crise écologique **p.95**
D. Tanuro

chapitre 4

LA TRANSITION JUSTE DES PARTIS POLITIQUES

De la transition juste à l'écologisation du travail **p.101**
L. Blésin pour le parti Ecolo

Faisons le switch vers une transition industrielle, sociale et climatique **p.105**
O. Daube pour le Parti du Travail belge

La vision de la transition juste des Démocrates Fédéralistes Indépendants **p.109**
C. Verbist pour DéFI

La vision de la transition juste du Parti Socialiste **p.112**
M. Geurts pour le Parti Socialiste

chapitre 5

ET LE MONDE ÉTUDIANT ?

Syndicalisme étudiant: l'impératif écologique **p.116**
B. Munk et L. De Reilhan de l'Union syndicale étudiante (USE)

Les JobFairs : un levier de changement ? **p.120**
Interview d'E. Bruart, J. Spizer, R. Boujou et T. Parfait

RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES **p.126**

REMERCIEMENTS **p.127**

TOUJOURS IMAGINER SISYPHE HEUREUX

edito

Paul Servais
Président 2022-2023 du SiTO

« Je vis aussi Sisyphe, en proie à ses tourments : ses deux bras soutenaient la pierre gigantesque et, des pieds et des mains, vers le sommet du tertre, il la voulait pousser ; mais à peine allait-il en atteindre la crête qu'une force soudaine la faisant retomber, elle roulait au bas, la pierre sans vergogne ; mais lui, muscles tendus, la poussait derechef ; tout son corps ruisselait de sueur, et son front se nimbait de poussière. »
Homère, *L'Odyssée*, XI, v. 593–600, traduction de Victor Bérard pour la Pléïade, 1955

Ce passage, qui provoqua sans doute l'inspiration géniale des générations de Fordistes qui suivirent, raconte avec une actualité prégnante ce que recouvre le sens de la « pénibilité ». Certes, certaines choses ont évolué depuis le VIII^{ème} siècle avant J.-C. : la pierre est devenue de la brique, la poussière s'est mêlée à la suie et, sauf exception statistique, le prénom Sisyphe n'est plus aussi populaire qu'autrefois[1]. Cependant le problème reste entier : que la « pénibilité » puisse fidèlement retranscrire l'occupation principale de l'être humain moyen lors de son passage sur Terre a de quoi révolter. Le travail pose la question existentielle – profondément écologique, au sens où elle interroge l'interaction fondamentale entre l'humanité et son milieu d'adoption, la Terre – : comment faire fructifier notre passage ici-bas, dans les platanes, les étoiles, les marées, les averses et les éclaircies ? comment rassembler les forces de nos cellules eucaryotes dans cette lutte contre l'abandon de soi ? comment enfin ne pas succomber à la peur tétanisante des espaces infinis où nous sommes plongés ? Voilà pour quelles questions, nous, jeunes étudiant·e·x·s dans l'urgence existentielle de notre âge, nous interrogeons sur ce qu'est cette convention qu'on appelle le « travail », qui semble conférer tant de sens à la vie et en détruire autant.

Parce que si ce que la Modernité nomme « le travail » est sans doute la force écologique majeure de ce que certain·x·e·s appellent « l'ère géologique de l'Anthropocène », qu'il est un vecteur d'épuisement, de pénibilité et d'injustice, il a été et continue d'être le moteur de l'amélioration des conditions de vie d'une partie de l'humanité. Il a notamment contribué à l'avènement du salariat, des régimes de protection sociale, été le vecteur des progrès techniques et d'allongement de l'espérance de vie, comme le catalyseur de luttes et de révolutions pour l'émancipation ou la démocratie. Le « travail » pris dans une forme générique tangue sur les eaux contraires de l'aliénation et de l'émancipation.

D'autres réflexions écologiques viennent bien sûr de ce que procure notre travail aux Autres : si la fatigue nous apporte des carottes, des charpentes et des *MacBookPro*, Homère ne raconte pas l'effet de la pierre sur le tertre. Il ne dit pas que les passages réguliers du rocher ont anéanti toute la végétation de la colline, qu'on y trouve plus aucun animal et que le paysage où Sisyphe se débat évoque la désolation. Que son ouvrage, par l'érosion du sol, a dégagé des nuées de poussière, qui ont encrassé ses poumons, et que la chaleur grandissante rend son exercice toujours plus pénible. Malgré tout cela, Sisyphe est réputé pouvoir travailler éternellement.

Cette idée d'éternité et d'infini, qui estime que ni l'humanité ni la Terre ne subissent d'épuisement, n'a rien de mythologique : nous l'avons appliquée à nos propres systèmes agricoles, à nos propres chaînes de production, et à nos propres corps. Aujourd'hui la légende arrive à son terme, car la Terre et l'humanité manifestent leurs limites dans un vacarme conjoint, duquel s'échappent quelques « fin du monde, fin du mois, même combat ! » et « pas de retraité·e·x·s sur une planète brûlée ! ».

Par chance, si Sisyphe est fatalement obligé par une loi divine, nous autres humain·e·x·s, de notre côté, sommes nos propres juges. Nous avons pour maître un système dont nous sommes les auteur·e·x·s et dont nous pouvons modifier les rouages. C'est sans doute à cela que contribue cet *Arrosoir* et le sens de notre combat : l'édifice de connaissances critiques à propos des règles qui verrouillent les transformations dont nous aurions besoin, la proposition de perspectives pour demain et d'au-delà meilleurs, comme la manifestation urgente de notre volonté de changement dans ce monde si concret.

Nous qui sommes à la lisière du monde du travail, et de la « vie active » – expression qui trahit tant de choses –, nous voulons proposer d'autres règles, dans lesquelles le travail intègre les limites de l'humanité et de la Terre, dans lesquelles la finitude et le caractère discret de notre environnement ne sont pas perçus comme des faits à combattre, mais comme ce qui contribue au charme et à la singularité de ce monde merveilleux. Nous ne voulons pas du travail comme outil de domination et de division sociale. Nous voulons donner au travail, à l'exercice, à l'activité, une vertu existentielle. Nous voulons qu'ils soient des instruments de l'émancipation collective, les moyens pour combler les besoins de notre vie et nous réconcilier avec le monde. Voilà la destination des quelques prochaines pages : suggérer qu'autre chose est possible. Nous voulons toujours imaginer Sisyphe heureux.

Merci à Noée, Simon, Romain, Elisa et Iason pour leurs œuvres splendides, qui illustrent sans doute mieux que tout le reste ce que le travail peut contenir de liberté et de beauté. Merci à Mila, Lucien et Daphné d'avoir donné une telle dimension à cet ouvrage et de s'y être tant investi·e·s, à Adriano, Ninon et Léna pour leur soutien indispensable, au SiTO d'avoir rendu une telle publication possible, comme à tous·x·te·s les intervenant·e·x·s pour leur confiance et leur intelligence. Que vive le travail gratuit des étudiant·e·x·s !

1 "Prénoms Filles et Garçons | Statbel." Accès le 2 mai, 2023. https://statbel.fgov.be/fr/themes/population/noms-et-prenoms/prenoms-filles-et-garcons#news.

chapitre 1

LA SUEUR TERRESTRE ET HUMAINE AU FIL DU TEMPS

L'HISTOIRE ENVIRONNEMENTALE DU TRAVAIL PAYSAN

interview

Jean-Pierre Devroey
Professeur émérite à l'Université libre de Bruxelles et administrateur délégué du Collège Belgique de l'Académie royale de Belgique

par Lucien Veys et Nour Verkindere

Jean-Pierre Devroey est professeur émérite à l'Université libre de Bruxelles et membre de l'Académie royale de Belgique. Il s'est récemment intéressé à l'histoire environnementale en publiant en 2019 *La nature et le roi. Environnement, pouvoir et société à l'âge de Charlemagne* (740-820) (Albin Michel), qui replace l'humain médiéval à l'intérieur de l'environnement.

Nous avons réalisé cette interview pour envisager les parallèles possibles entre les relations que l'être humain médiéval entretenait avec l'environnement et celles que nous entretenons aujourd hui avec la nature, à travers le travail. Plus spécifiquement, nous l'avons interrogé à propos de l'impact historique des activités humaines sur l'équilibre des biotopes, et vice-versa.

Quel fut le rapport entre le travail de l'humain médiéval et son environnement ?

On pourrait formuler cela, bien que je n'aime guère le mot, par le concept d'agentivité. Celui-ci traduit l'action d'un groupe ou d'une personne, sa capacité d'agir. Commençons par la question qui est au cœur de la problématique de l'empreinte humaine sur l'environnement. Pour une partie des penseur·x·se·s de l'écologie (notamment les défenseurs de la collapsologie), l'invention de l'agriculture aurait marqué « le commencement de la fin du monde » : le passage des ramasseur·x·se·s cueilleur·x·se·s à l'agriculture aurait enclenché un processus irréversible, constituant une forme de continuum entre cette période et les déséquilibres écologiques et climatiques actuels, avec seulement une différence d'intensité. Je suis au contraire convaincu qu'en termes de pression anthropique, donc de capacité à modifier de façon systémique des équilibres globaux, les premiers frémissements des processus actuels commencent à partir du 16ème siècle et de la première globalisation entraînée par le colonialisme européen. Le point d'inflexion fondamental se situe évidemment au 19ème siècle, avec la consommation croissante des énergies fossiles entraînée par les révolutions industrielles. Pour désigner cet emballement des activités qui détruisent les équilibres globaux, en particulier le poids du capitalisme financier, on a proposé d'utiliser la métaphore d'une ère géologique propre au système capitaliste, le « capitalistocène ». Pour revenir à l'idée du travail au moyen âge ou dans l'antiquité, si on le prend comme étant l'expression d'une pression ou d'une activité anthropique dans le milieu, je pense que ses modalités peuvent effectivement avoir des effets de transformation importante de l'environnement. En revanche, il est très difficile de relier ses effets à quelque chose qui ressemblerait aux émissions de gaz à effet de serre à partir du 19ème et du 20ème siècle. Je vais vous donner un exemple : l'Empire romain est caractérisé par une très grande maîtrise de l'eau. Cette politique générait des phénomènes (qui existent encore aujourd'hui) d'artificialisation, d'endiguement et d'entretien des canaux d'irrigation. On voit archéologiquement que le délitement de structures centrales de l'empire et des structures municipales, des administrations, a fait que ce système n'était plus entretenu. Il coïncide dans certaines régions avec une pluviosité plus importante durant la transition entre l'Antiquité et le Moyen Âge (4e-7e s.), favorisant des réactions avec le non-vivant : glissements de terrain, paludisation, etc., et des interactions avec le vivant : émergence endémique de la malaria ou biotope spécifique des forêts-marécages. Ce sont de véritables chocs provoqués par la fin d'une pression anthropique particulière et son remplacement par autre chose. On sait que les besoins de l'État romain, l'approvisionnement des populations urbaines ou de l'armée permanente (environ 500 000 hommes) ont contribué à la mise en place de systèmes de production d'agriculture extensive et d'élevages spécialisés dans de grands ou moyens domaines avec éventuellement l'utilisation d'esclaves ou de main-d'œuvre servile. Cet agrosystème s'est lui aussi délité à partir du 4e siècle. Les paysan·x·e·s qui sont les acteur·x·rice·s principaux du système de production ont donné la préférence à la culture des meilleures terres dans les espaces les plus proches de leurs habitats, afin de ne pas faire 5 ou 10 km de trajet pour cultiver des zones qui sont marginales et de faible rendement. On observe alors des phénomènes de revégétalisation de grande envergure. Ces phénomènes ont pu être observés « grâce » à l'extraction de la lignite (charbon pauvre) à ciel ouvert en Allemagne. Au fur et à mesure que les grandes mines se développaient, on a pu confier aux archéologues des investigations exhaustives des sites qui allaient être détruits. En Rhénanie, ces "surveys" ont mis en évidence l'existence d'un réseau serré de villas agricoles romaines sous les forêts ou les landes actuelles.

La pression démographique et l'extraction de surplus amènent petit à petit les paysan·x·ne·s, à cultiver et à travailler sur des terres de moins en moins productives. On voit aussi que des aléas climatiques amènent des catastrophes contreproductives. Y'a-t-il eu une conscience de ces phénomènes de la part des masses laborieuses. Y'a-t-il eu une forme de résilience ?Si oui, sous quelle forme ?

Dans les sociétés de l'Antiquité, les cultivateurs sont relativement mal connus, dans la mesure où l'archéologie s'est intéressée prioritairement aux traces matérielles les plus visibles et aux artefacts à haute valeur culturelle comme les mosaïques, par exemple. Heureusement, depuis quelques années, les fouilles envisagent les traces de ces populations et de leurs activités « invisibles » (architecture en bois, pratiques agroécologiques, etc.).

Les paysan·x·ne·s constituaient une population exploitée et opprimée. Elle représentait 80-90% de la population. Celle-ci était dominée par des élites qui n'étaient pas impliquées directement dans le système productif et le travail agricole. Le médiéviste britannique Chris Wickam a proposé dans son livre *Framing the Early Middle Ages* de décrire la société qui s'est installée après le grand reflux des élites romaines en Occident de « muddy arcadia », une arcadie boueuse. Il théorise ainsi un moment de l'histoire qui correspond à l'effondrement de la structure dominante de la société romaine, entraînant la désagrégation de l'impôt foncier qui constituait la forme de prélèvement principale. Le mode de fonctionnement central de l'empire pesait sur la production agricole principalement. Le poids qui pesait sur les paysan·x·ne·s s'est substantiellement allégé et les paysan·x·ne·s y ont gagné en autonomie et, sans doute, en qualité de vie. Je ne suis pas absolument convaincu du caractère idyllique de ce moment du haut Moyen Âge, mais c'est une idée qui est à la fois très puissante et très difficile à documenter. Les crises sont des événements qui produisent des gagnants et des perdants. À la fin de l'Antiquité, les dominants ont été les perdants, emportant avec eux le mode de vie que nous leur envions : le chauffage au sol, les bains, les villas somptueuses. Néanmoins, on se met alors à écrire des scénarios qui englobent ou encastrent socialement les phénomènes écologiques. On les regarde comme des phénomènes totaux.

La résilience est vraiment une question intéressante. Elle peut se jouer au niveau des élites. Durant la Guerre d'Indépendance américaine, les transports importants de grains et de fourrages depuis l'Europe que nécessitait l'approvisionnement des troupes ont favorisé l'apparition en Amérique du Nord d'un insecte prédateur des céréales, la cécidomyie (appelée "mouche de Hesse" par les colons américains, par allusion aux mercenaires de l'armée britannique !). Cette "mouche" minuscule introduit sa larve parasitaire qui se développe ensuite au détriment de l'amande des céréales. Ses ravages ont un moment menacé la viabilité des cultures de céréales au Canada et dans le nord des États-Unis. Le gouvernement britannique, au début du 19e siècle fait appel aux entomologistes anglais qui l'observent et préconisent de recourir à une forme nouvelle de lutte biologique : « Ce qu'il faut faire, c'est introduire des guêpes qui s'en nourrisse, pour rééquilibrer l'écosystème ». Ça, c'est une solution, une résilience par le haut. Ce qui est intéressant, pour revenir au Moyen Âge, c'est d'observer les formes de résilience écologique "par le bas", comme la sélection, soit naturelle, soit dirigée, d'animaux domestiques pour les adapter aux besoins de l'exploitation familiale, avec des espèces plus robustes, plus petites de bovins ou d'ovins, ou même d'oiseaux de basse-cour. Les paysan·x·ne·s pratiquaient une série de techniques qu'on redécouvre aujourd'hui. Ce sont des techniques beaucoup plus résilientes, pour utiliser le terme que vous utilisez. On va par exemple recourir à des cultures mélangées de plantes alimentaires : en semant des céréales d'hiver, des céréales de printemps et des légumineuses dans le même cycle de culture. Grâce à ça, on a des plantes qui ont des rythmes de maturité, des exigences pédologiques et des hauteurs différentes. On augmente la résistance à la verse, mais aussi la couverture au sol, au détriment des adventices, et on épargne du temps de désherbage. En même temps, comme la demande de céréale est une demande de produits particuliers, notamment de céréales non mélangées, on joue un bon tour à celui qui perçoit la dîme ou à celui qui lève les redevances seigneuriales. En effet, ces mélanges ne correspondent pas aux standards de consommation des élites et du commerce. Il s'agit d'une véritable modalité de résilience paysanne, qui fait d'ailleurs écho à des pratiques actuelles en agroécologie.

On peut y voir une forme d'adaptation ?

Je n'aime pas non plus cette notion, car elle peut renvoyer à une forme de déterminisme naturel. Je crois qu'il faut vraiment toujours garder en tête que les paysan·x·ne·s des agricultures préindustrielles vivaient en partenariat avec les autres composantes de l'environnement. Le vivant non-humain, animal ou végétal, au sein d'un biotope, possède une forme d'agentivité, voire de communication comme on l'a vu récemment pour les arbres qui communiquent entre eux ou pour des situations de synanthropie (coexistence avec les humains). J'attache beaucoup d'importance à ces notions de partenariat et d'interaction. Je voudrais illustrer le propos par un exemple formulé sous forme de question ! En période de labour, quels facteurs déterminent la durée du travail attelé ? La puissance de l'attelage ? La contrainte exercée par le seigneur ?

Du lever au coucher du soleil ?

Ça, c'est la réponse, je dirais « marxiste ». Ils·iels·elles travaillent quand c'est possible matériellement : en l'absence d'éclairage artificiel, on ne peut pas travailler la nuit. En ville et dans les campagnes, on travaillait du lever au coucher du soleil. Le temps astronomique est important du coup, quand on parle de durée du travail. Ce n'est pas 8h par jour, mais une moindre durée en hiver et en été peut-être 12h00 à 15h00. Mais ce n'est pas donc pas la bonne réponse.

Quand la bête ne peut plus avancer ?

Tout à fait. Un bovin, ça travaille 4-5h par jour. Ce qu'on constate, c'est qu'en période de labour, les coutumes agricoles qui règlent les relations de travail dans la seigneurie s'adaptent à cette contrainte animale. On va alors dire « Ah ben voilà quand c'est un travail avec les bœufs on travaille de prime (du moment où le soleil se lève) jusqu'à none (c'est-à-dire le milieu de la journée) » parce que ça fait plus ou moins 5h. Après ça, si on continue à les faire travailler, leur état physique se dégrade, ils deviennent boiteux et donc plus rentables. C'est vraiment un partenariat bénéfique pour le paysan. Parce que pour le seigneur, entretenir ses propres bovins supposerait d'avoir toute une main-d'œuvre pour un animal qui est utile (en dehors des transports) uniquement pendant les périodes de labour. C'est-à-dire peut-être une douzaine de semaines par an. La solution consistait en fait à mettre à disposition ou à permettre aux paysan·x·ne·s ou à les contraindre de venir labourer avec leurs propres bovins. Ce qui fait que c'est le bœuf qui décide de la durée du travail.

Voit-on une limite imposée dans le travail ? Que ce soit par l'environnement, le social, l'économie…

Pour répondre à ces questions, on peut revenir à Chris Wickham, et avant lui, à l'économiste russe non-orthodoxe qui a réalisé les premières enquêtes sur le travail paysan à la fin de l'époque tsariste, Alexandre Chayanov (éliminé dans les années trente par les purges staliniennes). Chayanov a tiré de ses observations la théorie de l'économie paysanne. Il a utilisé la notion de rendements décroissants pour dire qu'à un moment donné, il existait un état d'équilibre entre la pénibilité du travail du travail (travailler une heure de plus) et les besoins sociaux, alimentaires et biologiques, demandés ou désirés par une population paysanne (produire une heure de plus). Une fois ces besoins élémentaires et la reproduction sociale de la famille satisfaite, les paysan·x·ne·s cessaient tout simplement de travailler et d'accumuler pour consacrer du temps au repos ou aux loisirs. Le·la « moujik », contrairement à l'habitant·x·e des villes ou aux capitalistes, arrêtait de travailler quand l'ensemble des aspirations socialement désirables était atteint, c'est-à-dire quand sa famille était protégée contre la faim et quand ses enfants avaient les moyens de poursuivre l'exploitation. On rejoint ainsi peut-être la notion actuelle de décroissance (et le cliché universel du « travailleur paresseux »). C'est l'idée qu'on doit d'abord (en l'absence de contrainte extérieure comme l'impôt étatique, la violence seigneuriale, etc.) déterminer pourquoi on consomme, et à quel prix en travail, avant de produire, là où la logique d'accumulation capitaliste ou le « fétichisme de la marchandise » (pour reprendre l'expression de Marx) conduit à l'aliénation par le travail et à l'insatiabilité des besoins. Ce que Chayanov met en avant et que Wickham reprend avec son idée d'« arcadie boueuse » c'est que dans une société paysanne autonome, on interagit à l'intérieur des biotopes sans désir d'accumulation, de reproduction du capital. D'ailleurs, si les choses ont mal tourné pour Chayanov et les socialistes agrairiens, c'est que les Bolcheviks n'ont pas du tout intégré que le·la paysan·x·ne russe quand il·iel·elle avait atteint son niveau de satisfaction, n'était pas prêt·x·e à travailler plus, là où le plan quinquennal, le développement industriel ou la satisfaction des besoins du prolétariat industriel exigeaient plus de travail et plus de transfert des surplus. Les grandes famines staliniennes ce sont en fait des contraintes pour détruire physiquement l'autonomie de la société paysanne, et l'enfermer dans une agriculture productiviste, industrialisée. Il y aura une résistance, une résistance portée par le désir de garder cette arcadie boueuse dans laquelle ils·iels·elles étaient content·x·e·s. Pourquoi devrait-on travailler plus qu'avant ? Cette perspective, je crois que c'est peut-être la clé de l'idée, c'est que nous, nous considérons que le travail est sans limites (comme les ressources naturelles), que le travail ça sert à fabriquer de la consommation, sûrement à cause de cette société de consommation et de marchandisation absolue.

Pour faire le lien avec ces famines staliennes, y'avait-il une pression seigneuriale sur le travail ? Voulait-on accumuler du surplus ? Ces pressions en causeront-elles d'autres, mais sur les biotopes ?

Dans un système seigneurial, le·la paysan·x·ne produit d'abord pour le seigneur avant de produire pour sa famille et donc oui, il y a une pression évidemment.

Et la notion de surplus, elle arrive plus tard du coup ?

La notion de surplus joue un rôle transformateur. Il y a l'extraction des produits agricoles par les dominants qui sont des non-producteurs. Pour moi, c'est vraiment la césure fondamentale : dans la société traditionnelle il y a les producteur·x·rice·s est les non-producteurs·x·rice·s. Parmi ceux-ci·celleux-ci·celles-ci, il y a les habitant·x·e·s des villes, les prêtres, les seigneurs, etc., c'est une fraction minoritaire de la population : 8, 10, 15, 20 % dans les régions les plus urbanisées comme l'Italie du Nord ou les Pays-Bas. Effectivement, il y a de la pression et effectivement, il y a une partie de la paysannerie qui est gagnée par la mentalité de surplus, d'accumulation et de recherche du pouvoir et de la richesse. Ce n'est pas la société primitive égalitaire dans l'existence de laquelle Marx et Engels ont cru. Je pense qu'il n'y a jamais eu un "moment" du communisme agraire où tout le monde se partageait tout à part égale. Il y avait des paysan·x·ne·s riches et des paysan·x·ne·s pauvres. Je voudrais donner une définition qui est très fort instrumentalisante – le surplus étant la partie de la production qui n'est pas nécessaire pour maintenir le biotope productif agricole en équilibre – on devrait alors distinguer ce surplus, disons « naturel » du « surproduit » agricole qui traduit la pression et les contraintes sociales imposées aux paysan·n·es. Le surplus varie en fonction des conditions météorologiques et d'environnement qui peuvent conduire à des échecs des récoltes. D'une année à l'autre, il arrive de produire plus (ou moins) que ce qu'on peut consommer. C'était impossible à prévoir, d'une saison à l'autre. On aurait de bonnes récoltes et les animaux ne seraient pas malades... Les agrosystèmes à rendement faible sont des sociétés de l'incertitude, dans lesquelles le surplus naturel est indispensable à la vie. Le surproduit, lui, est une construction sociale. La chimisation de l'agriculture (qui a coïncidé avec la destruction sociale des sociétés paysannes) a fait exploser (temporairement) le plafond des rendements. Le surproduit médiéval ressemble à quelque chose qu'on va soit utiliser à l'intérieur de la société villageoise pour produire de la différenciation sociale, soit pour faire la guerre, consommer des loisirs, entretenir une caste religieuse, aristocratique, un gouvernement, une armée permanente. C'est une part qui pèse et qui peut forcer les paysan·x·ne·s à adopter des attitudes qui produisent un déséquilibre irréversible dans l'environnement. Prenons l'exemple des recherches de l'historienne néerlandaise Jessica Dijkman. Au 17ème siècle, dans les régions de la Hollande, qui à cette époque étaient les plus densément urbanisées d'Europe, la demande urbaine a entrainé une extraction massive de la tourbe, ce qui a diminué les superficies agricoles et produit un phénomène d'abaissement des sols. Celui-ci a rendu ces régions improductives pour l'agriculture et plus fragiles aux transgressions marines et aux ondes de tempêtes. Les villes hollandaises ont rétabli un équilibre alimentaire en externalisant leur approvisionnement. Dominant les détroits entre la mer du Nord et la Baltique, elles ont éliminé l'ancien pouvoir de la Hanse et ont importé massivement leurs céréales du royaume de Pologne. Cette demande massive de céréales pour l'exportation a transformé profondément la société polonaise et réintroduit un fait social qui avait disparu : le Servage. Ce qui nous ramène à votre interrogation initiale, la relation du travail avec l'équilibre des écosystèmes : pour transformer notre relation à l'environnement, nous devons en même temps repenser le travail !

David – Berger Urbain
Zavelenberg Ganshoren 1083, Avril 2023

L'IMPACT DU MONDE INDUSTRIEL SUR LE TRAVAIL ET L'ENVIRONNEMENT

interview

Kenneth Bertrams

Professeur à l'Université libre de Bruxelles où il enseigne l'histoire économique et l'histoire des sciences et des techniques et chercheur qualifié au Fonds National de la Recherche Scientifique (F.R.S.-FNRS)

par Lucien Veys

Kenneth Bertrams est professeur à l'Université libre de Bruxelles, où il enseigne l'histoire économique et l'histoire des sciences et des techniques. Il est aussi chercheur qualifié au Fonds National de la Recherche Scientifique (F.R.S.–FNRS). Dans le cadre de cette interview, nous avons décidé d'interroger M. Bertrams afin de donner une perspective historique au monde du travail et sa relation avec l'environnement. Cette séance de question–réponse traite de l'invisibilisation des changements environnementaux dans le passé. Du militantisme écologique naissant et son évolution, ou encore des idéologies productivistes et de leurs effets néfastes sur la prise de conscience écologique.

Avec la révolution industrielle, le travail humain en Occident va se déporter du champ à l'usine. Ce changement modifie-t-il la pensée et la conscience humaine par rapport à la nature qui l'entoure ?

C'est une très bonne question. Il est clair que même si ce passage du champ à l'usine ne se fait pas du jour au lendemain, il y a toute une série de modifications qui y sont liées. Non seulement avec ce qu'on pourrait appeler « le paysage en général », mais également dans le rapport que les femmes et les hommes entretenaient avec leur environnement de travail. Tout d'abord, au niveau du paysage, avant même l'apparition des manufactures. Il y a déjà des changements importants liés à un morcellement causé par un redécoupage des terres en vue d'une augmentation de la productivité agricole. Cela va générer d'importants transferts de la population active qui se voit déplacée de la « campagne » vers les régions urbaines et périurbaines. Ces personnes vont y amener un rapport à l'habitat et à l'environnement très différent des citadin·x·ne·s. Quel rôle a joué ce rapport quant à leur conception de la nature ? On peut l'envisager de différentes manières. C'est une question qui paraît très simple, mais qui, une fois articulée, est très complexe. On peut l'expliquer par le changement des rythmes de travail. Ce n'est plus la nature et ses saisons qui déterminent le temps de travail, mais un temps de plus en plus extérieur, notamment un temps minuté, qui va le rythmer et le déterminer, c'est une forme d'artificialisation. Il devient alors

identifiable en séquences de temps. Le deuxième point, et peut-être le plus important, c'est l'apparition du système d'usine en général. Ce système d'usine va avoir deux conséquences sur l'aspect du paysage. D'abord, on regroupe dans un seul et même ensemble différentes activités qui, auparavant, étaient dispersées. Ensuite, ces usines vont progressivement s'affranchir de leurs sources d'énergie primaire, qui étaient notamment la rivière. Elles vont se séparer de leurs lieux de transformation naturelle. Cette déconnexion va avoir un impact très important dans le rapport des travailleur·x·euse·s à la nature. C'est une nature qui devient de plus en plus extérieure à eux·elleux·elles. Ça, c'est très important.

Dans ces nouveaux milieux de travail qui se créent, va-t-on voir apparaître une pensée écologiste, même avec l'éloignement de la nature ? Va-t-on voir des groupes militants ou des groupes de réflexion qui réfléchissent à l'impact de leur travail sur la nature ?

Oui, et ça arrive très tôt, mais pas sous la forme de groupes militants ou de groupes de travail. Ce qui est important de souligner, c'est l'existence d'une réflexion et d'une conscience qu'on pourrait appeler écologiques. Mais il s'agit plutôt d'une conscience des dégâts que l'on peut administrer à la nature, qui sont par définition des dégâts visibles. On entend par là tout ce qui est déversements des industries avec le cuivre ou la tannerie (les industries textiles). On retrouve beaucoup de matériaux extrêmement polluants là-dedans. Il y a également les industries chimiques évidemment. C'est toute une série d'industries de secteurs qui vont se débarrasser des surplus de produits de base dans les rivières. Et rapidement, il y a des populations locales qui manifestent pour réclamer une forme de protection et limiter le plus possible ces pollutions qui se font majoritairement dans les rivières. On ne parle pas encore beaucoup de pollution des sols. On peut définir quelques caractéristiques de ces pollutions : la principale, c'est qu'elles sont visibles. Elles sont exprimées par des changements de couleur et de substance de l'eau. On voit qu'elles peuvent aussi entraîner la mort des animaux ou des personnes qui la consomment. On peut parler de l'arrivée d'une base de réflexions locales. Les autorités locales mettent en place des enquêtes dès la fin du 18e et au début du 19e, pour vérifier s'il y a des nuisances et des pollutions. Dans la grande majorité des cas, les expert·x·e·s y sont détaché·x·e·s afin d'analyser ces nuisances et vont les minimiser, pour le plus grand bien des industries. Il y a une sorte de cohésion, entre expert·x·e·s détaché·x·e·s des autorités publiques et les autorités publiques elles-mêmes, pour promouvoir la mise en place de manufactures. Et qui dit manufactures dit source de richesse, de travail et de nouveaux revenus pour les communes. Les autorités se disaient généralement que la nature allait s'adapter. Cette idée était répandue en réponse aux gens qui essayaient de montrer les problèmes : « Regardez ce que vous faites aux rivières, la façon dont vous polluez ». C'est très tardivement que les premières législations vont faire leur apparition. En Angleterre c'est dans les années 1840, presque un siècle après le tout début de son tournant manufacturier. Ce, souvent sur des bases extrêmement spécifiques. On va associer les réductions d'émissions ou de déversement des eaux à des endroits spécifiques et à des secteurs d'industriels particuliers. Souvent, c'est celui de la chimie, des alkalis, dite minérale et sulfurique, avec des chambres noires extrêmement polluantes. En réaction à cela, un acte de loi régulatrice va être promulgué. C'est donc l'Alkali Acte, en 1863, qui sera la première législation essayant de limiter les rejets des industries chimiques dans les cours d'eau. Mais, ça n'a qu'un effet limité en tant que tel. En fait, on est toujours dans une logique compensatoire. S'il y a des émissions et des rejets dans l'eau, il y a une façon de rassurer les gens. On les compense par la création d'une école ou par la création d'une salle de fête. L'idée est de neutraliser les protestations en créant autre chose et en essayant de satisfaire, dans une certaine mesure, les parties contestataires.

Il y a donc une forme de paternalisme qui empêcherait une vraie revendication de colère liée aux changements environnementaux visibles et à leurs impacts sur la population ?

Oui, tout à fait. Il va y avoir de plus en plus de protestations organisées et qui vont, au fur et à mesure, malgré les phénomènes compensatoires, s'interconnecter. C'est par le bouche à oreille que se mettent en place les premiers mouvements militants. Parce qu'on ne se sent pas écouté·x·e. Quand on compense les rejets toxiques dans une rivière uniquement par la création d'autres choses et qu'en fait, ces rejets continuent, on passe à l'étape supérieure. Souvent, en suivant le fil de la rivière et en allant voir les autres habitent·x·e·s en aval pour leur dirent « Vous vous rendez compte ? Telle industrie continue à déverser dans la rivière alors que

nos animaux y boivent et que les sols s'y irriguent, et qu'elle sera de plus en plus polluée. Il faut se révolter. »

Lorsque la classe patronale va être touchée par des phénomènes liés au dérèglement des environnements, y aura-t-il une limitation de production, une fluidification de la création des législations protectrices ? Ou bien il y a une continuité dans une société plutôt productiviste ? Je pense au grand smog de Londres en 1950 qui va toucher tous les Londonien·x·ne·s et non pas que ses classes laborieuses.

La pollution massive et visible fait un va-et-vient constant. Il y a parfois l'apparition de phénomènes qui vont frapper les consciences, des sortes de rappel à l'ordre, finalement. Mais les changements sont de faible ampleur. Ce qui change, c'est peut-être les exigences, législatives et autres, que l'on va essayer de mettre en place. Mais la pollution va changer de nature, elle sera moins visible et on l'invisibilise. Ça, c'est une réponse pour éviter les brouillards toxiques dont on parle (Grand Smog de Londres). Est-ce qu'on va supprimer les industries ? Certainement pas ! Est-ce qu'on va empêcher de telles procédures chimiques ou industrielles ? Non ! On va invisibiliser les pollutions, qui se feront par écoulement dans les sols, ce qui est une procédure plus discrète. C'est ça la réaction, on va essayer de cacher cette pollution plutôt que de modifier les choses.

Et la conscience des ouvrier·x·e·s qui travaillent dans les usines quant aux dégats sur leur propre corps est-elle un symbole, un motif de mobilisation et d'écoute ?

Il faut distinguer les législations des maladies du travail avec celles du travail. Il est très difficile d'identifier une causalité entre une maladie et le travail. En fait, ça a été une longue bataille pour faire reconnaître le droit à une assurance maladie liée au travail. Il y a aussi une forme d'inégalité physique quant à la maladie qui va être finement exploitée par le patronat. « Regardez : dans les mêmes conditions, il y en a un·x·e qui est très malade et l'autre qui n'a rien. On ne peut donc pas dire que c'est lié au travail. C'est la fragilité physiologique et les dispositions déjà présentes qui ont causé la maladie. Ce ne sont donc pas les conditions de travail ! ». On voit à quel point il était difficile de prouver le lien de causalité entre le travail et maladie. Cette étiologie a été mise en place pendant très longtemps.

Le fordisme a-t-il entravé les réflexions militantes ?

Oui tout à fait. On peut dire que le fordisme est un des nombreux avatars du productivisme. Cette idéologie existe depuis le 19e siècle, et même peut-être avant. Le productivisme c'est, en partie, le fait d'organiser une réconciliation entre l'offre et la demande. Pour dire très rapidement, on va aller vers une offre abondante qui présuppose une consommation de masse. Après la Seconde Guerre mondiale, on voit les débuts de l'État providence, de l'État social, qui vont obstruer la conscience écologique. Je suis assez convaincu que le fordisme, comme idéologie d'État, de réconciliation des travailleur·x·euse·s et du travail, du privé avec le public, va avoir comme conséquence de retarder un mouvement écologique militant organisé et largement partagé. Pourquoi ? Parce que c'est la promesse du bonheur. Via quoi ? Via la consommation de masse. On passe pour la première fois à une politique de haut salaire pour entraîner plus de consommation, et notamment de choses dont on n'a pas nécessairement besoin. Ce qui va déboucher graduellement, dans les années 50, sur des phénomènes d'externalité. C'est-à-dire, des conséquences qu'on ne pouvait pas mesurer : les dégâts environnementaux, en matière de biodiversité ou d'émissions. Tout cela était présent dans la réflexion de quelques groupes de scientifiques uniquement. Ces scientifiques commençaient à se rendre compte que la pollution avait changé de nature, de statut, et qu'elle était devenue plus invisible. Ce changement va contribuer à retarder le processus de démocratisation de la conscience écologique. Ils·iels·elles se sont également rendu·x·e·s compte que c'était l'idéologie consumériste qui aggravait la situation. Et cela va générer des mouvements militants beaucoup plus intellectuels et organisés. Ils·iels·elles changent alors de registre : on ne va plus se battre uniquement contre les cheminées ou contre les rejets dans l'eau. On va aussi se battre pour la préservation des espèces animales, des insectes, de la flore, des sols. C'est l'apparition d'une nouvelle conscience que nous perdons une richesse, une abondance et une diversifiée des biotopes. Il y a une multiplication des indices montrant qu'il y a bien une forme de pollution. On va de moins en moins parler de pollution en tant que telle, mais plutôt des dégâts environnementaux et tout ce que cela peut impliquer.

Quand ce sont des problèmes visibles, ils sont pointés du doigt par une classe ouvrière et paysanne. Quand ils deviennent invisibles, c'est plutôt une classe d'intellectuel·le·x·s qui les reprennent. Il y a donc un vrai changement de la prise de conscience militante avec cette invisibilisation.

On sent qu'il y a une structure sociale des mouvements militants qui se transforment. Mais, il ne faut pas croire que c'est l'élite scientifique et intellectuelle qui est à l'origine des changements. Les premiers groupements, ce sont les classes laborieuses plutôt rurales. Ensuite, au fur et à mesure que la nature de cette pollution change, elle devient plus masquée et plus difficilement identifiable. On voit une plus grande complexité à faire valoir ces causes environnementales, notamment en conséquence d'une judiciarisation compliquée, orchestrée par l'État pour protéger les patrons et leurs usines. Alors, un changement de code s'opère pour dénoncer leurs dégâts. Ce changement va de pair avec une forme d'éducation ou de scientifisation des mouvements militants. D'ailleurs, on va retrouver dans les mêmes universités les futurs patron·x·ne·s des industries chimiques et les futurs militant·x·e·s. Ils·iels·elles apprennent la même chose, mais n'en tirent pas les mêmes conclusions.

Ferme du Chant des Cailles
Watermael-Boitsfort 1170, Avril 2023

Ferme du Chant des Cailles
Watermael-Boitsfort 1170, Avril 2023

Schuman – Quartier Européen
Bruxelles 1000, Avril 2023

BONJOUR BELLE-FLEUR*, ADIEU BELLES FLEURS

* Belle-fleur est le nom donné dans le bassin liégeois au chevalement, châssis à molette, emblème de la révolution industrielle.

article

Nicolas Verschueren
Professeur d'histoire contemporaine et directeur du Centre d'histoire et de sociologie des gauches à l'Université libre de Bruxelles

En 1842, Victor Hugo passant près de Liège décrivait ses impressions devant les premières usines Cockerill, une vision d'horreur qu'il comparait à l'enfer et à la guerre, la sidérurgie transformant les paysages en « copie effroyable de la dévastation ». Quelques années auparavant, Alexis de Tocqueville dressait un tableau encore plus sombre de la ville de Manchester devenue un cloaque infect, un égout immonde où l'esprit humain s'abrutit et où les ruisseaux se muent en Styx de l'enfer sur terre.

Tels sont les paysages, les environnements sociaux des premiers temps de l'âge industriel selon ces deux éminents observateurs de la première moitié du 19ème siècle. C'est également le moment associé au début de la période contemporaine dans le découpage classique des séquences historiques, une nouvelle ère marquée par les révolutions qu'elles soient françaises ou américaines ou industrielles. Au moment même où le début de cette période tire son symbole de la déclaration universelle des droits de l'homme naît une civilisation du charbon entrainant à sa suite nombre de catastrophes sociales et environnementales. En somme, les deux cents dernières années de l'histoire contemporaine puisent leurs racines dans un terreau de sueur, de sang et de poussières de charbon. Le trait est saillant et volontairement dramatique car les conséquences de la révolution industrielle touchent un écosystème dans lequel l'être humain est tout autant sacrifié que les poissons de la Sambre ou la végétation de la Tyne. Au début du 18ème siècle, près d'un ouvrier ou d'une ouvrière d'usine sur deux avait moins de 14 ans en Grande-Bretagne pendant que la toxicité des lieux de travail industriel était systématiquement occultée[1]. À Londres en 1800, la présence de dioxyde de souffre dans l'air était 56 fois plus importante qu'aujourd'hui pendant que la journée de travail en atelier pour les enfants a été finalement limitée à un maximum de 60 heures par semaines en 1833 en Grande-Bretagne[2]. Une véritable ère de progrès.

Ce progrès technique et énergétique produit par la révolution industrielle est loin de se déployer sans heurts et de manière lisse. Les bris de machine ou les révoltes contre les fumées toxiques ont accompagné un processus historique

1 James Suzman, *A History of how we spend our Time*, Dublin, Bloomsbury, 2020, p.317. Judith Rainhorn, Blanc de plomb. Histoire d'un poison légal, Paris, Presses de Sciences Po, 2019

2 François Jarrige et Thomas Le Roux, *La contamination du monde. Une histoire des pollutions à l'âge industrielle*, Paris, Seuil,2017, p.73. James Suzman, *A History… op.cit.* p.337.

dont les coûts et résistances ont longtemps été sous-estimés ou dissimulés. Plus encore, selon les travaux historiques récents, le prix environnemental et social était connu et accepté par des élites politiques, scientifiques et industrielles. François Jarrige et Thomas Leroux se sont par exemple inspiré de l'histoire de Jean-Antoine Chaptal étant simultanément académicien, chimiste, entrepreneur et ministre de l'Intérieur. Juge et partie, il participe à un renversement de l'ordre des priorités où l'autorité publique, qui recourt à l'armée, devrait protéger les entrepreneurs industriels des résistances locales, des oppositions sanitaires ou environnementales[3]. Dans une marche forcée vers l'industrialisation et la peur des concurrents étrangers, la France et d'autres pays européens comme la Belgique ou la Grande-Bretagne limitent le pouvoir des juridictions pour faire appliquer les lois contre les nuisances industrielles, une législation protectrice qui tombe souvent en désuétude.

> CE BASCULEMENT VERS L'ÂGE INDUSTRIEL N'EST ÉVIDEMMENT PAS UNE RUPTURE NETTE MAIS DAVANTAGE UNE TRANSITION RAPIDE QUI FAIT COEXISTER L'ANCIEN ET LE NOUVEAU MAIS DANS LEQUEL LA GRANDE TRANSFORMATION EST OPÉRÉE AVEC DÉTERMINATION.

Cette révolution n'est pas simplement la reconnaissance d'un droit de polluer, d'épuiser les ressources naturelles et humaines. Loin de là. Au contraire, dans ses prémices, les fumées sont perçues comme un signe de richesse, de bonne santé économique et sociale[4]. Les panaches de fumée, les rues grouillantes d'enfants partant au travail, la suie sur les vêtements et le mobilier proscrivant l'usage du blanc n'était-ce pas le gage de l'abondance. À ce sujet, il persiste un débat scientifique sur les conséquences de la révolution industrielle sur le bien-être des populations dans la première moitié du 19ème siècle. Les crises alimentaires, les bris de machine et les révoltes des années 1810-1850 en Belgique, France ou Grande-Bretagne semblent pourtant attester d'une dégradation des conditions d'existence.

À vrai dire, la justification ne portait pas tant sur le droit de polluer que sur la manière dont ces transformations techniques allaient *a contrario* préserver les ressources naturelles. Aussi étonnant que cela puisse paraître rétrospectivement, l'usage du charbon ou de la chimie ont été présenté comme des bienfaits environnementaux et sanitaires. Le charbon permettait l'usage de la machine à vapeur qui à son tour faisait économiser des ressources agricoles destinées à moins nourrir les bêtes de somme et davantage les êtres « de somme », les bras et les petites mains de l'industrie. De son côté, la chimie était progressivement vue comme un moyen de combattre les contaminations ou voyant dans l'état de la nature comme s'autorégulant indépendamment des « contaminations industrielles ». À tout le moins, le doute préside et les industriels se font fort d'investir l'expertise scientifique pour préserver leurs intérêts et semer l'incertitude sur les conséquences environnementales de l'industrialisation.

Cette révolution des techniques qui est finalement une grande révolution de l'énergie et de la mobilité n'est pas homogène et systématique. Toutes les industries, tous les ateliers et toutes les régions ne passent pas soudainement à la mécanisation alimentée par la machine à vapeur. Loin de là. L'installation de cet appareillage nécessite des capitaux que de nombreux artisans ou industriels ne possèdent pas. Par ailleurs, nombreux sont encore les métiers où cet apport énergétique considérable n'est pas encore indispensable alors que le charbon demeure onéreux encore difficile à se procurer dans certaines éloignées des puits de mine. L'historien François Jarrige a ainsi récemment démontré que la machine vapeur ne s'est pas répandue uniformément et systématiquement mais qu'au contraire la pression induite par cette nouvelle ressource énergétique a eu pour conséquence d'intensifier l'usage de la force animale[5]. En somme, la révolution industrielle fut tout autant l'âge de la vapeur que celui de l'usage intensif des animaux comme sources d'énergie.

Ce fut d'abord comme force mobile pour livrer les produits par l'intermédiaire de la force des chevaux ou des chiens auxquels on attèle des carrioles permettant la livraison ou le colportage. Mais cette utilisation de la force animale dépasse largement le cadre de la mobilité pour être un véritable complément voire une alternative à la machine à vapeur. L'exemple le plus connu est très certainement celui des chevaux de mine dont certains sont encore utilisés de nos jours dans des mines de Grande-Bretagne[6]. Cet appel à la force animale n'est pas uniquement requis pour suivre les rythmes de la production industrielle mais surtout nécessaire pour répondre à la perte de bras partis nourrir les forces de l'industrie, notamment les enfants et les aides aux champs. Les premières batteuses mécaniques utilisaient un carrousel de cheval et de nombreuses meules dans des petits ateliers sont alimentées par la force bovine ou canine. La question de l'exploitation des animaux reste ouverte en revanche l'usage intensif de la force animale, sans parler de la force humaine, semble consubstantielle à la révolution industrielle. De la même manière que la machine n'a pas aboli le travail pénible pour l'être humain, la cheval-vapeur n'a pas supprimé le cheval, bien au contraire.

4 Stephen Mosley, « Public Perceptions of Smoke Pollution in Victorian Manchester", in E. Melanie DuPuis (ed.), *Smoke and Mirrors: the Politics and Culture of Air Pollution*, New York, NYU, 2004, pp.51-76.

5 En attendant la sortie de son livre, une présentation de ses découvertes sont disponibles dans l'émission *Le cours de l'histoire*, avril, 2023. https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/le-cours-de-l-histoire/les-animaux-machines-moteurs-de-l-industrialisation-2471153.

6 On pourrait également mentionner l'usage des canaris dans les mines pour détecter le grisou qui s'ils ne sont pas utilisés comme force motrice attestent de l'apport animal à la révolution industrielle.

chapitre 2

LES SENTIERS DE LA TRANSITION JUSTE

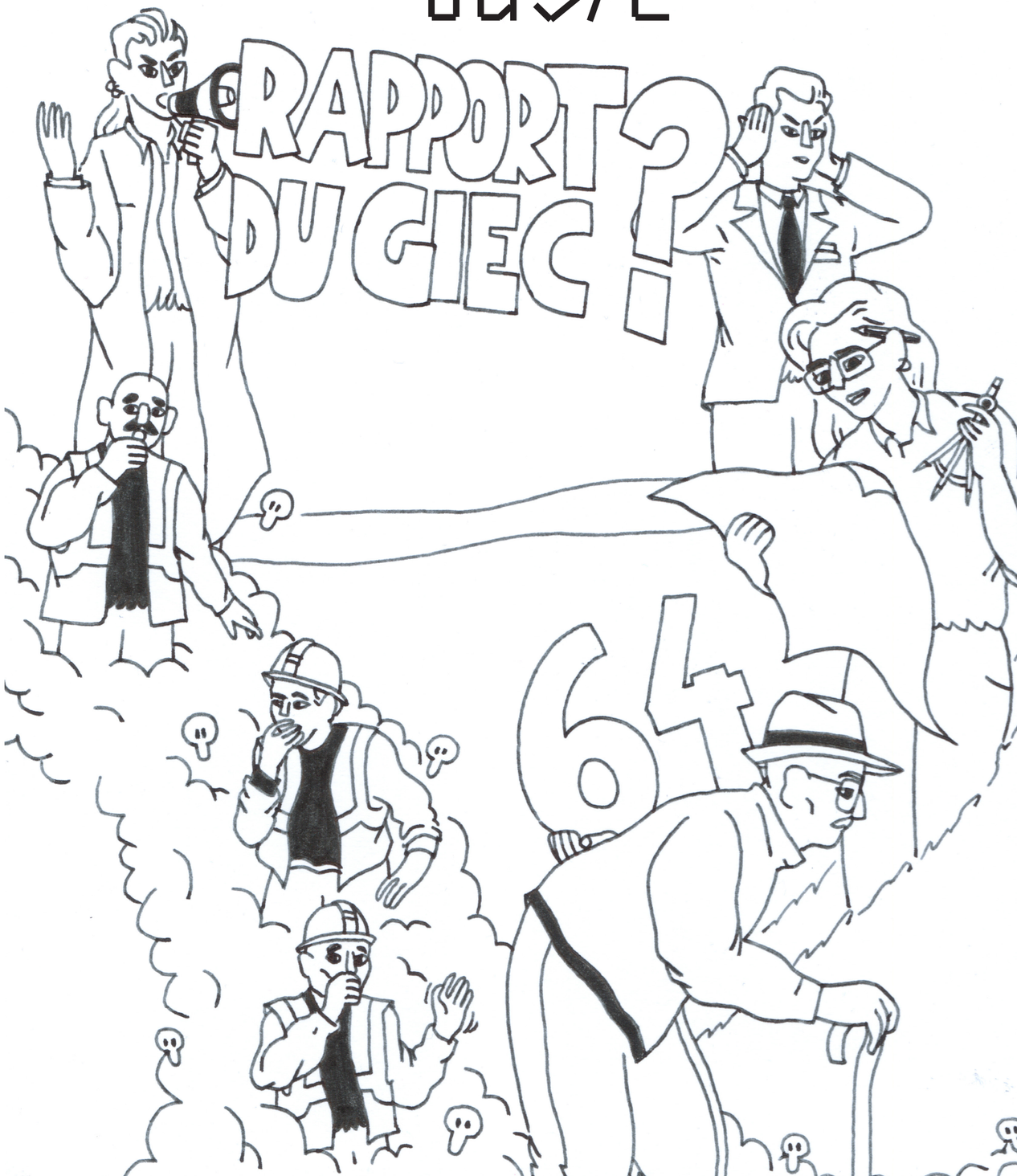

A. EXPOSITION

CROISER LES ENJEUX SOCIAUX, SANITAIRES ET ENVIRONNEMENTAUX

article

François Perl
Conseiller stratégique
au Secrétariat Général de Solidaris,
la mutualité socialiste

Une actualité prégnante

Les liens entre santé, environnement et climat ont connu ces dernières années un regain d'attention. Il faut admettre que ces trois dernières années ont été émaillées d'évènements en lien direct avec les bouleversements du climat et de l'environnement et leurs impacts sur la santé :

- Deux épisodes caniculaires (2020 et 2022) meurtriers en Europe (et en Belgique)
- La situation très préoccupante de l'état des sols européens contaminés par l'industrie chimique et en particulièrement les effets du PFOS (acide perfluorooctanesulfonique) dont on découvre, notamment en Flandre, enfin les effets délétères sur la santé des riverain·x·e·s de ces unités de production.
- La publication de nouvelles valeurs de référence plus contraignantes en terme de pollution de l'air par l'OMS qui ont pour effet d'étendre la part de la population exposée à un air de mauvaise qualité et à son impact sur la santé
- Les inondations meurtrières en Wallonie

Au-delà de cette actualité récente, les conséquences de la dégradation du climat et de l'environnement sur la santé sont connues et cartographiées. Et elles sont dramatiques :

1. Augmentation de la surmortalité et de la part des causes environnementales dans le nombre total de décès : 22% des décès dans le monde leur sont attribuables. Et il ne s'agit ni d'un effet d'âge (26% des décès ont entre 0 et 4 ans) ni une situation observable seulement dans certaines régions du monde où les systèmes de santé ne seraient pas assez performants (15% des décès en Europe[1]).
2. Développement de maladies chroniques : pathologies respiratoires, cancers, maladies cardio-vasculaires,…

Un lien « social » historique entre santé et environnement

La plupart des « doctrines » de santé publique ont mis la question des inégalités sociales au centre des conditions sanitaires des individus. Le « gradient social », qui désigne la causalité entre la « position sociale » d'un individu et son état de santé (mesuré notamment par des pertes d'espérance de vie pouvant aller jusqu'à 5 ou 10 ans), est un concept relativement récent mais cette causalité a été mise en lumière dès le 19ème siècle par les travaux du médecin et sociologue français Louis-René Villermé dans les quartiers ouvriers de France. Et cette vision « sociale » des inégalités est déjà fort marquée par le contexte environnemental. Les conclusions des travaux de Villermé[2] concernent aussi bien les problèmes de santé liés directement à la pauvreté que ceux liés à un environnement physique déjà dégradé (notamment en raison de l'insalubrité des logements et l'exposition prolongée à des polluants d'origine industrielle).

Pourtant après le 19ème siècle, ces inégalités ont longtemps été analysées essentiellement sous l'angle des conditions de travail. La, très relative, amélioration de ces conditions dans les pays de l'OCDE à la fin du 20ème siècle, a remis en lumière le caractère systémique et surtout multifactoriel du lien entre inégalités sociales et environnementales.

Améliorer la prévention de la santé des populations les plus vulnérables : croiser les enjeux sociaux et environnementaux

Les travaux de Villermé (et d'autres) sont, en quelques sortes, « sortis des placards » et participent à la reconstruction d'une pensée sanitaire moderne qui intègre la dimension sociale et les aspects environnementaux et ouvre de nouveaux champs d'analyse comme le lien entre la précarité sociale, état de santé et d'autres formes de précarité en lien direct avec l'environnement :

- La précarité alimentaire qui entraîne aussi bien des conséquences sur la santé des individus que des stéréotypes sociaux qui lient le développement des « mauvais habitus alimentaires ». La Belgique découvre, dans ce premier quart du 21ème siècle, que l'accès à une alimentation reste un facteur de discrimination sociale et que la charité et les banques alimentaires ne sont pas des solutions à cette question sociale. Le cheminement autour de l'idée d'une sécurité sociale alimentaire démontre que des solutions structurelles à cet enjeu existent.
- L'exposition à la pollution de l'air. Souvent réduite à la vaste question des maladies respiratoires, il est désormais de plus en plus évidents que les conséquences

1 WHO Regional Office for Europe, « Environnemental health equalities in Europe », second assessment report, 2018, p.15.

2 Louis-René Villermé : « Tableau de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de coton, de laine et de soie. ». Edité notamment dans la Revue d'histoire du 19ème siècle en 1991.

de cette pollution représentent un problème sanitaire systémique entraînant, à tout âge, des conséquences, notamment, sur la santé neurologique ou cardiovasculaire. Ce constat est particulièrement frappant dans le cas des accidents vasculaires cérébraux qui sont imputables, dans 10 à 30% des cas selon les régions, à la qualité de l'air[3]. En d'autres termes, habiter dans une région où la qualité de l'air est médiocre augmente les risques d'AVC.

- L'insalubrité des logements et de l'habitat qui entraîne à la fois une exposition à des polluants intérieurs et à des pathologies liées à la mauvaise isolation des bâtiments.
- L'exposition au bruit : angle mort total des politiques sociales et environnementales en Belgique et qui frappe essentiellement des populations urbaines et précarisées. L'agence française de la transition écologique (l'ADEME) et le Conseil national du bruit révèlent dans un rapport récent que le coût social du bruit s'élève à 157 milliards d'Euros/an[4].
- Des mesures basculantes pour accélérer la transition et l'adaptation aux changements climatiques et aux contraintes environnementales : vers une approche éco-socialiste des rapports entre santé et environnement ?
- L'accélération de la crise climatique et les avancées déterminantes dans la mesure de l'impact de l'environnement sur la santé ont fait basculer les systèmes de soins de santé, et par conséquence, les systèmes de protection sociale, dans une nouvelle ère. Ces questions ne doivent plus être traitées comme un « simple » déterminant de santé mais comme un risque social à part entière et être d'avantage intégrées dans les prestations de soins de santé (aussi bien dans les aspects préventifs que curatifs) et dans le financement des systèmes de protection sociale au travers d'une taxation des activités dégradants le climat et/ou l'environnement.
- L'exemple des relations entre les politiques de mobilité et les inégalités sanitaires et climatiques montre la complexité des réponses politiques. Ces choix ne doivent être aveugles ni du point environnement ni du point de vue social et éviter de tomber dans un double piège :
- Sacraliser l'idée que la voiture est un instrument d'émancipation social (dans une région comme la région bruxelloise, plus de la moitié des ménages n'ont pas de véhicule et les catégories sociales les plus précaires sont surreprésentées dans ces groupes) et bloquer, pour des raisons purement électoralistes, toute forme de restriction à l'usage de la voiture (là où des alternatives existent)
- Considérer les impacts sociaux des politiques (indispensables) de restriction de l'usage de la voiture comme des dommages collatéraux acceptables et favoriser le développement d'alternatives coûteuses aux véhicules thermiques.

Les réponses politiques à apporter à ce nouveau paradigme sanitaire doivent être structurelles et prendre en considération ce que l'économiste français Eloi Laurent appelle « une boucle de rétroaction sociale-écologique » à savoir les liens entre inégalités sociales et environnementales et entre dégradation des systèmes naturels et humains[5].

Cette boucle consiste à envisager le primat de la santé humaine sur les considérations économiques et l'indispensable conciliation entre la réduction des inégalités sociales et environnementales.

Dans cet esprit d'articulation entre les politiques, les enjeux des prochaines législatures peuvent être résumés comme suit :

1. L'amélioration substantielle de la qualité de l'air en Belgique impliquant une réduction de toutes les sources de pollution : transport routier et aérien, industries, agriculture.
2. Des choix de mobilité radicaux ET sociaux (gratuité des transports publics, fin des voitures de société qui sont des instruments d'inégalités sociales et environnementales, subvention au shift de mobilité attribuées proportionnellement aux revenus)
3. Une prise en considération du bruit (singulièrement en milieu urbain) comme source importante de dégradation de la santé publique.
4. La fin de l'omerta existant au sujet des dégâts causés par la concentration d'industries chimiques en Belgique sur la pollution des sols et sur la destruction de la biodiversité.
5. Une mise en relation des priorités de santé publique et des politiques de logement et d'aménagement du territoire. Celle-ci passe par une réduction du risque climatique et environnemental impliquant des choix radicaux en termes de limitation de l'artificialisation des sols. En prenant en considération les questions sociales et singulièrement celle du logement tant en milieu urbain qu'en milieu péri-urbain et rural. Le « stop béton » ne doit pas conduire à une raréfaction de l'offre de logements abordables. En ville, l'augmentation des surfaces végétales doit se poursuivre mais dans un souci d'équilibre social et elle ne doit pas devenir un outil de production d'inégalités.
6. L'intégration de l'alimentation durable dans cette boucle de rétroaction sociale et environnementale. L'accès à une alimentation saine reste inabordable pour une part conséquente de la population. L'alimentation est à la fois une source importante d'émissions de CO_2 et un vecteur de maladies chroniques. Un changement de modèle alimentaire est indispensable mais nécessite des investissements conséquents et, là encore, un soutien à la transition tant pour les producteur·x·rice·s que pour les consommateur·x·rice·s. Le concept de sécurité sociale alimentaire offre des perspectives intéressantes pour autant, bien entendu, qu'il soit conçu avant toute chose comme un moyen de réduction des inégalités et non, comme certains l'envisagent, une forme de droit de tirage ou d'allocation universelle ouverte à l'ensemble de la population.

Le financement de cette transition est une composante essentielle et doit contribuer, en premier, à la réduction des inégalités alors que les dynamiques politiques actuelles ont tendance, elles, à leur aggravation en réservant l'accès à cette transition aux plus nantis.

Il ne suffit donc pas d'aligner les plans et les objectifs, il faut également les financer. Car cette transition sera sociale ou ne sera pas. Ce financement passe par l'intégration du rapport santé/environnement comme une nouvelle composante de l'État providence (ou de l'État social) répondant aux mêmes objectifs de solidarité et de mutualisation des risques. Il implique également d'en revoir le financement, notamment au travers d'une révision de la fiscalité environnementale sur le principe du pollueur·x·euse/payeur·x·euse.

3 "Air pollution and brain health: an emerging issue", The Lancet Neurology, février 2018

4 « Le coût social du bruit en France », Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), juillet 2021.

5 Eloi Laurent : « Et si la santé guidait le monde ? », le liens qui libèrent, 2020, p.89.

Ferme du Chant des Cailles
Watermael-Boitsfort 1170, Avril 2023

6. TRANSITION JUSTE

VISION DE LA TRANSITION JUSTE DU HAUT COMITÉ

interview

Marek Hudon
professeur à la Solvay Brussels School of Economics and Management et co-président du Haut Comité

par Paul Servais

LA TRANSITION JUSTE : ET EN BELGIQUE ?

En Belgique, le Haut Conseil pour la Transition Juste travaille depuis plusieurs mois sur la transition juste, en vue d'élaborer un rapport destiné au gouvernement sur le sujet. Ce haut conseil est coprésidé par Marek Hudon, professeur à la faculté Solvay Brussels School of Economics and Management de l'ULB, où il enseigne les cours d'innovation sociale, d'éthique des affaires et de finance durable. Outre ces activités d'enseignant, il est le cofondateur de l'iiTSE – l'institut interdisciplinaire des transformations socio-écologiques de l'ULB, qui rassemble du personnel académique et de recherche de tous horizons au sujet de la transition écologique. Il a répondu aux questions de l'Arrosoir, au sujet de l'institutionnalisation de la transition juste en Belgique et des évolutions en cours dans le monde de l'entreprise.

Vous êtes le co-président du Haut conseil pour la transition juste : quelle est sa mission ?

Le haut comité a été créé au niveau fédéral par la ministre du Climat, du développement durable et du Green Deal, Zakia Khattabi. La mission du comité est d'accompagner l'ensemble des parties prenantes de la transition juste : associations, syndicats, patronat, etc. dans leurs trajectoires de décarbonation. L'objectif du haut comité est par ailleurs de rédiger un rapport sur la transition juste, qui devrait sortir vers la fin juin 2023. Il comprendra une discussion sur les visions de la transition juste, les possibilités pour l'institutionnaliser en Belgique, ainsi qu'une identification des leviers et freins pour qu'elle s'opère rapidement.

Quelles sont les visions de la transition juste ?

Il y en a plusieurs. Grâce à un travail que nous avons pu réaliser avec Adriano La Gioia, Aurore Fransolet et Sandrine Meyer et fondé sur la *Q-methodology*, nous avons identifié des convergences et divergences de vision sur la transition juste. En particulier, la volonté de choisir des modes participatifs (à tous niveaux : relation travailleur·x·euse·s - entreprise, entreprise - État, etc.) d'organisation de la transition juste, la nécessité d'établir des droits fondamentaux ou de garantir une qualité dans l'emploi, sont des points de consensus entre les différents acteur·x·rice·s.

En revanche, les composantes principales de la vision des participant·x·e·s sur la transition juste varient de l'un·e à l'autre. On peut ainsi distinguer quatre visions, qui ne s'opposent ni ne se rejoignent en tous points. La première est une vision holistique : elle appréhende la transition juste dans une approche systémique, s'intéresse aux inégalités, et leurs liens avec les dégradations environnementales. La deuxième est focalisée sur les conditions de travail, et prend comme point de départ la situation des travailleur·x·euse·s. La troisième souligne l'importance de l'État et de ses outils (ex. la sécurité sociale, les mécanismes redistributifs, les investissements publics) dans ces transformations, là où la quatrième insiste sur la nécessité de garantir la compétitivité et la sécurité d'approvisionnement des entreprises. Même si certaines visions vont être plus largement attribuables à certaines parties prenantes (ex. les syndicats se retrouvent nombreux dans la deuxième, les administrations dans la première et le monde patronal dans la dernière), cette division n'est pas stricte et la formation de ponts entre les différentes approches est tout à fait possible.

La transition juste est-elle perçue comme une menace par certain·x·e·s ?

Évidemment, comme toute transition, le risque – à éviter – est d'avoir des gagnant·x·e·s et des perdant·x·e·s. C'est l'objectif du Haut Comité : il faut anticiper cela et faire en sorte que la transition soit organisée et perçue de manière juste et équitable. Cette perception est clé, parce qu'à l'inverse, elle peut devenir un point central de rupture de confiance. À terme, si un nombre important d'acteur·x·rice·s considèrent la transition comme injuste, iels vont vouloir la freiner. Il y a donc aussi une idée d'efficience : investir notre temps maintenant dans la gouvernance participative, la collaboration, c'est une manière d'être plus efficient·x·e·s ensuite, dans le but d'atteindre les objectifs ambitieux de transformation écologique. Pour ce faire, il faut donc qu'elle soit légitime et redistributive, sans quoi nous n'y arriverons tout simplement pas. Et elle ne sera jamais perçue comme telle si elle n'est pas participative.

La participation citoyenne est-elle incluse dans les réflexions sur la transition juste ?

Il faut qu'elle le soit pour plusieurs raisons : le résultat de notre recherche montre que la volonté la plus consensuelle ayant émergé de toutes les parties prenantes, est celle d'organiser la transition de manière participative, démocratique. Cette volonté arrive paradoxalement à un moment où la méfiance envers les institutions est grande [Le Soir – Noir Jaune Blues]. Il est donc clé de construire, renforcer, une gouvernance, légitime, participative pour piloter ces transformations d'ampleur. La confiance des citoyen·x·ne·s dans nos institutions est un élément central, et souvent mis à mal.

Les retombées de la transition seront-elles de grande ampleur en Belgique ?

Même si par rapport à d'autres pays européens encore intensément dépendants des énergies fossiles (ex. la Pologne encore largement dépendante du charbon, comme source d'emplois et d'énergie primaire), la Belgique n'est pas la plus exposée d'Europe, le tissu industriel belge va devoir être modifié en profondeur. En particulier, les transitions écologiques et digitales vont exiger que le personnel soit massivement formé aux transformations à venir, leurs impacts sur les professions, etc.

La « transition juste » est-elle un concept transpartisan ? Étant donné l'approche des élections de 2024, on peut se poser la question de son avenir en Belgique…

Dans tous les cas, le Haut Comité remettra un rapport à l'ensemble du gouvernement et est évidemment neutre politiquement. Par ailleurs, la « transition juste » est une conséquence du Green Deal, un plan lancé au niveau européen qui a bénéficié d'un large soutien de nombreux bords politiques. C'est donc un concept qui dépasse certaines oppositions partisanes. De manière plus générale – et cela s'applique aux partis –, la transition demande de sortir des silos : on ne peut pas avoir d'un côté la dynamique sociale, d'un côté la dynamique environnementale, d'un côté la question digitale… Il faut les considérer ensemble, au risque de ne pas convaincre ou de générer des inégalités. Par exemple, si on réfléchit au fait d'encourager l'isolation des bâtiments, l'organisation de primes à la rénovation seule ne suffit pas. Si la politique ne s'ancre pas assez dans les réalités sociologiques, psychologiques des gens, de la perception des institutions, etc., beaucoup de personnes ne profiteront pas des primes, parce qu'elles ne se sentent pas concernées par cette offre, qu'elles craignent de ne pas être remboursées ou d'avoir affaire à l'administration.

Quel lien est-il fait entre politiques européennes et belges sur la transition juste ?

Beaucoup de réalités belges sont influencées par l'UE. D'abord, parce que la Belgique implémente un certain nombre de politiques européennes. L'exemple le plus marquant pour la transition juste est celui du *Green Deal*, qui fixe des objectifs de décarbonation à l'horizon 2050. Plus l'UE fixe des objectifs ambitieux, plus les États empruntent des trajectoires rapides. Mais la Belgique peut aussi être actrice de la transition – en termes de participation organisationnelle aux procédures de l'UE. Avec la Présidence du Conseil de l'UE en janvier 2024, la Belgique pourrait porter un agenda au niveau européen pour inspirer sur la transition juste. Que ce soit au niveau du Conseil de l'Europe, du Parlement Européen, on peut avoir une influence non négligeable au niveau européen. La transition juste est intrinsèquement une question européenne, particulièrement en Belgique, dont l'économie est très mondialisée. La Belgique dépend en effet énormément de l'exportation, et surtout des exportations européennes. Pour cette raison, il est indispensable de se penser comme relié aux autres pays si on veut penser la transition de l'emploi.

Quelles adaptations le monde de l'entreprise va-t-il devoir faire ?

Le monde de l'entreprise est confronté depuis plusieurs années à différents signaux d'alerte : le Forum Economique Mondial documente en 2022 notamment une perte de confiance du grand public envers les entreprises. Autre signal : une grande proportion des employé·x·e·s parlent aujourd'hui de déconnexion entre leurs valeurs et l'action des entreprises. Il n'y a jamais eu autant de départs d'employé·x·e·s dans le passé. Tous ces signaux sont inquiétants. Que ce soit à cause du Covid, des chaînes d'approvisionnement ou de la raréfaction des ressources, il est aujourd'hui très compliqué de gérer une entreprise, ce qui explique que d'autres études documentent le fait que de moins en moins d'employé·x·e·s veulent devenir managers que dans le passé. Il y a donc un besoin de réinventer le modèle de l'entreprise. C'est pourquoi certaines entreprises vont essayer de dépasser leur simple « responsabilité sociale », et le système en coopérative se développe. En France, un titre est attribué aux entreprises qui incluent une dimension sociétale à leur activité, les entreprises à mission. Ce titre est accordé par un comité indépendant qui évalue la qualité de l'objet social de l'entreprise, et remet un avis sur la qualité de sa mission. Elles n'en tirent aucun avantage fiscal, mais une enquête de 2021 de l'Etudiant a montré que les jeunes diplomé·x·e·s valorisent fortement dans leur choix professionnel les emplois qui leur donne du sens, ce qui recoupe d'autres études suggérant un grand intérêt pour les entreprises dont la raison d'être et l'engagement sont établis. Ce modèle n'existe pas encore en Belgique, est évidemment encore perfectible pour porter tous ses fruits, mais différentes initiatives émergent. Reste désormais à les intégrer dans un système cohérent qui allie démocratisation et transition juste.

QUELLE TRANSITION JUSTE POUR LA CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS CHÉTIENS – CSC ?

article

Marie-Hélène Ska et François Sana
Marie-Hélène Ska est secrétaire générale de la CSC.
François Sana est conseiller au service d'études de la CSC.

En ce qui concerne notre organisation, la CSC, la préoccupation environnementale a connu une montée en puissance depuis les années 80. En effet, dès l'année 1984, l'asbl Formation Éducation Culture, associée à la CSC, organisait plusieurs journées de formation sur l'écosystème industriel. L'ACV (CSC) et l'ABVV (FGTB) créaient, en 1987, avec le Bond voor Beter Leefmilieu, l'association Arbeid en Milieu. Un réseau intersyndical de sensibilisation à l'environnement (RISE) émergea, quant à lui, en 1996. Ce dernier a pour objectif de sensibiliser les délégués syndicaux et les permanents des syndicats chrétiens et socialistes aux enjeux environnementaux. En 1990, la CSC adoptait un ensemble de résolutions de congrès accordant une large place à l'environnement. On le voit, les nombreux exemples de la prise en compte par la CSC de la thématique environnementale ne datent pas d'hier.

Lors du dernier congrès de la CSC wallonne, consacré au Bien vivre, datant de mai 2022, la transition juste a occupé une place de premier plan[1]. En effet, la première section des lignes de force de ce congrès est entièrement consacrée à cette question. Quatorze lignes de force développent notre vision et nos recommandations en la matière. Selon nous, la transition juste telle que théorisée au fil du temps par le mouvement syndical repose sur cinq piliers :

1. Le dialogue entre les pouvoirs publics et les principaux acteur·x·rice·s, dont les représentant·x·e·s des entreprises, des syndicats, des autorités locales et régionales, et des associations ;
2. Des emplois verts et décents grâce à des investissements domestiques dans les (nouvelles) technologies bas carbone, la recherche et développement (R&D) et l'innovation, et le transfert de technologies ;
3. Des compétences « vertes » : des stratégies actives d'éducation, de formation, de développement des compétences au service d'une économie bas carbone et efficace dans l'utilisation des ressources, à l'initiative des pouvoirs publics ;
4. Le respect des droits humains et du travail : la prise de décision démocratique et le respect des droits humains et du travail sont essentiels pour garantir une représentation juste des intérêts des travailleur·x·euse·s et des communautés sur le plan national et international ;
5. Des systèmes de protection sociale forts et efficaces, à caractère assurantiel et basés sur la solidarité.

Concrètement, que voulons-nous ? En un mot, une planification de la transition juste. Nous demandons que soient élaborés aux niveaux national, régional, sectoriel ainsi qu'au sein de chaque entreprise, des plans de transition juste. Ceux-ci doivent être élaborés et mis en œuvre avec les partenaires sociaux. L'objectif est de détailler le chemin pour atteindre la neutralité climatique en ne laissant personne sur le côté, en formant les travailleur·x·euse·s aux compétences nécessaires et en développant des emplois décents.

Par ailleurs, afin de mener des politiques publiques qui améliorent le bien-vivre et, en particulier, la qualité de l'environnement, nous estimons qu'il faut pouvoir créer de nouveaux instruments de mesure et non pas poursuivre une croissance aveugle du PIB. En effet, cet indicateur ne nous donne aucune information sur la qualité de la vie, la place des inégalités dans notre société, la qualité de l'emploi et de l'environnement. De nouveaux indicateurs, permettant de mieux approcher le cadre de vie et les préoccupations quotidiennes des travailleur·x·euse·s, doivent être développés. La croissance ne constitue pas une fin en soi. Elle doit être au service du bien-être des vivants.

Nous sommes également en faveur d'une réduction collective du temps de travail, avec embauche compensatoire, sans perte de revenu pour le.la travailleur·x.euse, et sans préjudice pour la sécurité sociale. Avec un triple objectif :

- partager l'emploi et lutter contre le chômage ;
- libérer du temps pour un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée ;
- alléger le travail, en particulier en ce qui concerne les travailleur·x·euse·s plus âgé.x.e.s.

De façon globale, nous pensons qu'il est essentiel d'articuler les mesures de transition écologique avec la justice sociale en partant des besoins de la population, et en particulier des plus fragiles. Sans cela, nous ne créerons jamais l'adhésion sociale nécessaire à la mise en œuvre rapide et efficace de la transition. Aussi, l'État devrait selon nous jouer un rôle de pilote et rassurer l'ensemble des travailleur·x·euse·s par rapport à leur avenir, en mettant en œuvre des mesures qui améliorent leur sort et non pas qui le dégradent. C'est pourquoi nous rejetons la taxe carbone, notamment à cause de ses effets régressifs, et nous lui préférons le développement de transports publics gratuits et de plans de rénovation complète des logements occupés par les personnes en situation de précarité énergétique. Ce type de mesures, articulant les logiques sociales et environnementales sont d'après nous nettement préférables aux mesures écologiques qui créent de la casse sociale, quitte à tenter de la compenser, pour autant que cela soit possible.

L'émergence de la transition juste au sein du mouvement syndical et puis son inscription dans différents textes officiels internationaux et nationaux constituent une victoire pour les syndicats. Néanmoins, nous devons rester prudent et veiller à ce que notre concept conserve le sens précis que nous lui avons donné au travers des dernières décennies. Aussi, toutes les discussions, propositions et autres plans élaborés sans les syndicats ne peuvent prétendre être labellisés « transition juste » et sont à rejeter. Quant à nous, nous sommes prêts pour la mise en œuvre rapide de la transition juste.

1 Syndicaliste, Congrès de la CSC wallonne des 21 et 22 mai 2022, 31 août 2022.

LE REGARD DU MOUVEMENT OUVRIER CHRÉTIEN – MOC SUR LA TRANSITION JUSTE

interview

Ariane Estenne
présidente du Mouvement Ouvrier Chrétien

par Mila Katanic

Ariane Estenne est la présidente du Mouvement Ouvrier Chrétien. Le MOC organise l'action conjointe de 5 organisations constitutives issues du pilier chrétien : le syndicat CSC (Confédération des Syndicats Chrétiens) et la Mutualité Chrétienne, le plus grand syndicat et la plus grande mutualité de la Belgique, et 3 associations qui sont dites "socio-éducatives" : Vie Féminine et les Equipes Populaires, reconnues en éducation permanente et les JOC (Jeunes Organisé·x·e·s et Combatif·x·ve·s), une organisation de jeunesse. Le rôle du MOC est de faire en sorte que ces 5 organisations travaillent ensemble, partagent des positions communes et portent des actions communes.
Les 5 organisations se sont fixé·x·e·s conjointement 5 axes de travail stratégiques qui sont leurs priorités d'actions. Le but est qu'elles travaillent ensemble et non en silo sur ces 5 grands axes que sont la sécurité sociale, les questions de réduction collective du temps de travail, les questions de migration dont notamment la régularisation des personnes sans papiers et la crise de l'acceuil, et finalement 2 axes concernant les questions démocratiques et les questions écologiques.

Qu'entendez-vous par transition juste et pourquoi la transition verte nécessite-t-elle une transition juste et sociale ?

Pour le MOC et toutes nos organisations constitutives, on ne peut pas penser l'un sans l'autre. Premièrement, pour aller vers une transition il faut des moyens et pour les dégager il faut une politique de justice fiscale et sociale. Deuxièmement, si on reste dans le niveau d'inégalité qu'on connaît aujourd'hui, on va seulement pouvoir toucher les personnes les plus privilégiées ayant les moyens, l'espace et le temps de s'intéresser à ces questions. De ces points de vue, l'égalité est indispensable pour pouvoir transitionner avec toutes les personnes de la société et n'exclure aucun.

QUAND JE PARLE D'ÉGALITÉ, JE PARLE D'ÉGALITÉ FINANCIÈRE, CULTURELLE, SOCIO-ÉCONOMIQUE. POUR NOUS, L'ÉGALITÉ EST LA CONDITION VERS LA TRANSITION JUSTE.

Quelles sont vos priorités pour lutter contre les inégalités sociales au sein du monde du travail ?

Aujourd'hui, on a besoin d'une délibération collective. Sans démocratie, il y a le risque que les personnes n'adhèrent pas à la hauteur des transitions nécessaires et que ces transitions soient imposées. Un autre risque serait que, tout d'un coup, vu qu'on n'ait plus le temps et qu'on soit pressé·x·e·s, il y ait un pouvoir autoritaire qui décrète, sans délibérations, des mesures radicales en termes d'écologie. Que ces mesures soient fortes ou pas assez, il faut passer par des délibérations démocratiques qui permettent une adhésion de la population. Celles-ci peuvent prendre des formes multiples : le processus de la convention citoyenne pour le climat en France est un exemple très intéressant. Pendant ce processus, on s'est rendu·x·e·s compte que quand on met des personnes autour de la table qui instruisent des questions, iels sont aptes à prendre la mesure de la situation, à proposer des mesures ou des recommandations ambitieuses à la hauteur du problème. La limite du modèle a été que le politique n'a pas suivi et que, contrairement à ses promesses, Macron n'a pas mis en œuvre l'ensemble des recommandations de la convention. C'est en faisant confiance à la population par des processus démocratiques qu'on peut avancer tous·x·tes ensemble vers cette transition juste. J'insiste sur la nécessité de donner plus d'espace à la démocratie : accueillir les questions conflictuelles dans des espaces collectifs et d'habiter la démocratie en dehors et autour des élections pour que les citoyen·ne·x·s puissent s'impliquer dans ces réflexions. Il est nécessaire d'avoir plus de démocratie participative dans les entreprises. Aujourd'hui, les travailleur·x·euse·s dans des secteurs polluants peuvent avoir peur de perdre leur emploi si on va vers des politiques plus vertes. Si on menait ces débats sur la transition écologique en entreprise par des délibérations collectives, si on fait confiance aux travailleur·x·euse·s et à leurs capacités à proposer des solutions, et si on leur propose des solutions de recyclage ou de formations cela lèverait déjà une série de freins à la transition.

En quoi consiste exactement la convention citoyenne pour le climat[1] en France ?

C'est un processus collectif délibératif où il y a des citoyen·ne·x·s tiré·x·e·s au sort qui se réunissent et rencontrent de nombreux experts et qui, ensemble, font des recommandations au gouvernement. Ce processus est intéressant puisque cela contredit l'idée que ce sont les politicien·ne·x·s qui voudraient faire beaucoup et que par peur d'effrayer la population iels font moins. Quand on met les citoyen·ne·x·s autour de la table et qu'iels ont tous·x·tes les tenants et aboutissants autour d'une situation, ils prennent des recommandations ambitieuses et c'est le politique qui ne suit pas derrière.

Selon vous, quelles sont les conséquences des politiques climatiques sur les emplois ?

Il y a une grande appréhension que des politiques de transition climatique causent la perte d'emplois, car il y aurait des secteurs polluants tels que certaines activités industrielles qui devraient évoluer, avec un risque de perte d'emplois. En

1 DION, Cyril. « La convention citoyenne pour le climat a permis de mesurer à quel point la démocratie est un exercice exigeant ». Le Monde. 7 mars 2021.

même temps, un des grands freins principaux aux énergies vertes est la pénurie d'emplois dans les secteurs verts. Aujourd'hui, l'une des politiques les plus importantes en vue de diminuer les émissions de CO_2 est l'isolation des bâtiments.[2]Tous les chiffres montrent qu'on ne peut pas avancer comme il serait nécessaire pour rénover les bâtiments parce qu'il y a une pénurie d'emplois pour isoler ces bâtiments. Il y a donc à la fois une tension parce qu'on a peur de perdre des emplois mais on n'avance pas non plus vers l'isolation parce qu'on n'a pas assez d'emplois dédiés. La clé est la transition des secteurs polluants vers les secteurs d'avenir, comme l'isolation des bâtiments et la mise en oeuvre de la politique de formation des travailleur·x·euse·s par un plan de formation des travailleur·x·euse·s pour qu'au lieu qu'il y ait de la perte d'emplois, on prévoit les emplois nécessaires pour engranger les transitions. Il y a actuellement un nœud, mais dont on peut entrevoir les solutions, il n'y a pas d'emplois à condamner, il n'y a pas de peur à avoir, il faut mettre en œuvre la politique de formation.

Par quels moyens peut-on favoriser un emploi de qualité et durable pour chacun·x·e et à quel niveau le gouvernement belge peut-il agir ?

Actuellement, on est dans une situation de grande souffrance au travail. Un chiffre marquant un tournant dans la compréhension de l'analyse de notre société est le suivant : il y a plus de travailleur·x·euse·s en maladie de longue durée que de chômeur·x·euse·s en Belgique.[3]

Pour le MOC, le management néo-libéral est la cause de cette souffrance au travail puisque ce sont des années d'isolement des travailleur·x·euse·s et de managérialisation à outrance qui ont causé et cause cette souffrance au travail. Ce management a mis la pression sur chaque travailleur·x·euse·s dans des évaluations individuelles et a isolé chaque travailleur·x·euse·s dans des logiques de performances. Ces facteurs causent une perte de l'identité collective dans une équipe de travail, qui pourrait permettre de construire des réponses collectives à la situation des personnes se retrouvant isolées dans leur souffrance propre et qui, ensuite, tombent malade.

Il faut changer de paradigme et revaloriser le fait que le travail est un espace où on doit s'épanouir, pouvoir construire de l'action collective et syndicale, pouvoir établir un rapport de force avec les patron·x·ne·s, pouvoir viser non seulement la productivité et l'évolution individuelle mais surtout l'émancipation. Lié à tout cela, le droit du travail doit être renforcé et permettre à tous·x·tes les travailleur·x·euse·s de pouvoir être confortables s'iels veulent prendre des congés, arrêter de travailler, se former, étudier, etc.

"IL Y A UN NŒUD DONT ON PEUT VOIR LES SOLUTIONS. IL N'Y A PAS D'EMPLOIS À CONDAMNER. IL N'Y A PAS DE PEUR À AVOIR. IL FAUT METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE DE FORMATION."

"NE FUT-CE QUE RENFORCER LA POLITIQUE DE CONGÉS ANNUELS ET ACCORDER PLUS DE JOURS LÉGAUX POUR FAIRE D'AUTRES CHOSES DANS SON ANNÉE. CE SERAIT DÉJÀ UN BON DÉBUT."

2 Déclic – Le Tournant – Repenser fondamentalement le chauffage? RTBF Auvio [en ligne]. [sans date] https://auvio.rtbf.be/media/declic-le-tournant-declic-le-tournant-repenser-fondamentalement-le-chauffage-2984294

3 GÉRARD, Laurent. L'incapacité de travail coûte désormais plus à l' État que le chômage. La Libre. 3 février 2016.

En vue de favoriser un emploi de qualité, qu'est-ce que pense le MOC de la semaine de 4 jours ?

Pour le MOC, la réduction collective du temps de travail sans diminution de salaire est une condition de la qualité du travail. La plupart des familles et des personnes ont des problèmes de conciliation entre vie privée et professionnelle. Dans un rythme de vie métro-boulot-dodo, il n'y a aucun espace pour des engagements démocratiques. Il faut réduire le temps du travail pour lutter contre le chômage mais aussi pour permettre aux citoyen·ne·x·s de s'impliquer dans la vie collective, de participer à des délibérations collectives, de pouvoir prendre des congés politiques ou de simples congés d'études ou de formation. La politique de congé devrait être beaucoup plus extensive.

Il faut changer de paradigme et revenir à un travail émancipateur qui procure de la fierté et du plaisir, une identité collective, qui apporte quelque chose à la vie des personnes, que ce ne soit pas seulement une succession d'aliénation et de souffrances. La réforme que le gouvernement de Decroo a prise, est de contracter la même quantité de travail à faire sur moins de jours. Cela presse encore plus les gens et c'est l'inverse de la réduction du temps de travail, au contraire, c'est une intensification du travail sur moins de jours.

Néanmoins, il y a certains points d'attention à considérer pour la réduction collective du temps de travail, comme la question du genre. On est très sensibles au fait qu'on parle bien d'une réduction collective du temps de travail où tout le monde, hommes et femmes, dans la société travaillerait moins pour faire d'autres tâches en plus. On veut éviter que ce ne soit simplement les femmes qui prennent un temps partiel pour s'occuper des tâches familiales, mais dans ce cas-ci, que les hommes puissent aussi s'impliquer. L'idée n'est pas d'enfermer les femmes dans des rôles stéréotypés.

Un deuxième point d'attention concerne les meilleures modalités : Est-ce que la réduction collective du temps de travail doit s'appliquer sur une semaine ou est-ce qu'elle s'applique sur une année avec une politique de congés pour globalement travailler moins sur un mois ou sur une année ? Ne fut-ce que renforcer la politique de congés annuels et accorder plus de jours légaux pour faire d'autres choses dans son année, ce serait déjà un bon début.

Par quels moyens peut-on favoriser une sécurité sociale solidaire et durable en Belgique ? Qu'est-ce qui doit changer ?

Depuis des décennies, les gouvernements successifs ont essayé de détricoter la sécurité sociale. On ressent des attaques dans toutes ses branches. Finalement, on se retrouve avec un discours de bashing qui accorde de moins en moins de valeur au système général de la sécurité sociale qui consiste à dire que, de façon solidaire, les personnes contribuent à la hauteur de leur moyen. Le but est d'avoir un système qui permet une solidarité envers toutes les personnes et toutes les fragilités qui émaillent la vie que ce soit les maladies, les pertes d'emploi, la retraite etc. Vu que le modèle actuel semble déjà très attaqué, notre premier objectif est de garder nos droits acquis pendant des années et de les légitimer dans l'opinion publique. Nous devenons défensif·x·ve·s pour les maintenir et les protéger. Une fois que cela est dit, on peut parler du plus prospectif, du « comment rêver de la sécurité sociale de demain ».

À la base, après la Seconde Guerre mondiale, la sécurité sociale est née pour limiter et assurer collectivement les risques engendrés par l'industrialisation. Les travailleur·x·euse·s qui occupaient des métiers industriels dangereux étaient protégé·x·e·s par la sécurité sociale. Aujourd'hui, les risques ne sont plus seulement industriels mais aussi écologiques et on pourrait donc éventuellement imaginer une sécurité sociale qui protège aussi contre les dégâts environnementaux.

Comment la sécurité sociale s'adapte-t-elle dans un monde qui évolue, avec des risques qui évoluent ?

Pourtant, on ne sait pas encore concrètement quelles branches de la sécurité sociale il faudrait créer ou refinancer pour répondre aux dégâts environnementaux. Des idées prospectives émergent mais, elles sont loin d'être concrétisées. On peut s'imaginer simplement une logique où il y aurait une prise en charge collective des risques individuels. Comme par exemple, en cas d'inondations, une couverture collective vient assurer les personnes qui vivaient près du cours d'eau qui a débordé. Ce sont des idées qui émergent au sein de certains collectifs mais sans être partagées par l'ensemble du mouvement syndical. Une autre nouvelle piste prospective est la sécurité sociale de l'alimentation prônée par de plus en plus de groupes militants. Aujourd'hui, il existe un risque de malnutrition et de pauvreté

David – Berger Urbain
Zavelenberg, Ganshoren 1083, Avril 2023

alimentaire pour les personnes qui n'arrivent plus à se nourrir ou qui ne se nourrissent pas de façon qualitative. Il faut se poser la question de comment éviter ce risque collectivement.

Comment lutter, selon le MOC, contre la crise des prix, des biens et de l'énergie ? Quels sont les meilleurs moyens pour éviter la crise ?

Les 4 revendications du MOC sont : d'abord, à très court terme protéger les ménages les plus touchés par la flambée des prix, c'est-à-dire défendre les tarifs sociaux et faire en sorte que ces ménages puissent payer. Ensuite, taxer les sur-profits des entreprises qui accumulent énormément de bénéfices, et par cela plafonner les prix de l'électricité et du gaz, de nouveau, pour gérer la situation à court terme. À moyen terme, il faut sortir de la libéralisation du marché de l'énergie et du traité sur la charte de l'énergie,[4] comme le font de plus en plus de pays européens. Ces 40 dernières années de libéralisme prouvent que la libéralisation du marché n'a pas rempli ses promesses. À long terme, il faut mettre en œuvre un plan d'investissement dans la rénovation énergétique des bâtiments pour éviter les pertes de chaleur. Il faut jouer sur ces 4 volets en même temps.

Quels sont les moyens de pression du MOC sur le gouvernement belge ? Comment en tant que citoyen·ne·x·s pouvons-nous vous soutenir ?

Le MOC est constitué d'organisations sociales : La CSC et la Mutualité Chrétienne sont des interlocuteurs sociaux qui négocient dans des lieux de concertation sociale. Mais ces négociations ont moins d'impact si nous n'avons pas assez de capacité de mobilisation. Nous devons avoir la capacité d'organiser un rapport de forces avec des grandes mobilisations sociales afin de mettre la pression sur le politique. C'est grâce aux mouvements de masse avec nos bases qu'on peut avoir des leviers pour négocier. Pour nous, le meilleur moyen de pression est la puissance de l'action collective.

Par exemple, cette année, notre campagne porte sur la suppression du statut de cohabitant lié à chaque branche de la sécurité sociale. C'est une injustice qui existe depuis 50 ans : chaque personne cotise individuellement quand elle travaille mais, si cette personne cohabite avec d'autres personnes, les allocations vont être amoindries dans une logique familialiste. Les mouvements féministes dénoncent cela depuis 50 ans en disant que chaque personne en cohabitation cotise pour ses droits propres mais reçoit des allocations partielles, et majoritairement des femmes. Depuis un an, des mobilisations sont organisées dans le monde associatif, en allant chercher un maximum de signatures. Sur notre plateforme « Stop Statut Cohabitant » on a presque un consensus du côté associatif qu'il faut mettre fin à ce statut. Grâce à ce mouvement, les politiques bougent en organisant des auditions au parlement. On a réussi à remettre la question à l'agenda. C'est la preuve qu'il n'y a rien qui bouge si nous ne sommes pas en capacité d'organiser les mobilisations en amont.

4 Traité sur la charte de l'énergie : « un accord multilatéral de commerce et d'investissement applicable au secteur de l'énergie, contenant de nombreuses dispositions en matière de protection des investisse–ments, qui peuvent être invoquées devant un tribunal d'arbitrage… » définition du site cncd.be

LA FGTB : SA VISION DE LA TRANSITION JUSTE

interview

Thierry Bodson
président de la FGTB

par Mila Katanic
et Lucien Veys

Thierry Bodson est le président de la FGTB, la Fédération générale du travail de Belgique. La FGTB est un syndicat belge à 1.535.000 membres qui a pour but de promouvoir « la justice sociale, la meilleure répartition des richesses, l'égalité dans le monde du travail » par le maintien « d'une sécurité sociale, d'une concertation sociale et d'un droit du travail fort, au niveau fédéral »* et par le refus d'un système visant uniquement le profit. Monsieur Bodson a répondu aux questions traitant de la transition juste de *l'Arrosoir.*

* https://www.fgtb.be/qui-est-la-fgtb-

Bonjour Monsieur Bodson, quelle est votre vision de la transition juste ?

On est convaincu qu'on doit travailler dans le cadre de diminution des émissions de carbone pour les politiques économiques, industrielles et sociales. D'abord, il faudra soit ne plus faire un certain nombre de choses qui sont faites dans l'activité économique principalement industrielle, soit continué à les faire mais en modifiant les processus de fabrication. Il faudra aussi revoir la façon dont on travaille par rapport au lieu de production à un niveau mondial, ainsi que la place du transport dans l'économie. Est-ce que cela a du sens de faire venir des fleurs de l'autre bout du monde, de les faire atterrir, pour qu'elles soient dans un magasin le lendemain matin? La même chose compte pour des fruits, des légumes et d'autres produits qui sont de première nécessité dont la production pourrait être différente.

Pour répondre à l'ensemble des questionnements dans le contexte belge, il faut donc à chaque fois croiser des politiques régionalisées et des politiques fédérales. Pour la Wallonie, comparable aux deux autres régions, la taille est importante. La taille des régions en Belgique est telle qu'on doit absolument organiser son économie autour de 5 voire 6 pôles structurants. Dans un espace économique comme la Wallonie, il faut se concentrer sur des pôles structurants d'activité économique où il faut essayer d'être particulièrement performant. Quand on dit structurant, il faut partir du principe qu'on doit se concentrer sur 5 ou 6 pôles. Des pôles dans lesquels on a le tissu économique, le tissu des travailleur·euse·x·s qui sont assez structurants pour créer une activité économique suffisante pour la région. Dans le cas du plan Marshall, le fait d'avoir mis l'accent sur les sciences du vivant, le génie mécanique et l'industrie alimentaire avait du sens, puisque ce sont des pôles de la Wallonie où il y avait moyen de créer une activité économique.

À partir du moment où on oriente l'activité économique par des pôles structurants, cela veut dire accepter de revenir à ce qu'on appelle de la planification économique. Quand on dit ça, les patron·x·ne·s et les libéraux·ales croient qu'on veut revenir à l'URSS, ce qui n'est pas le cas. Si on veut organiser une économie décarbonée avec une relocalisation de l'activité des secteurs où on pense être meilleur·x·e que la moyenne, il faut de la planification. Cette dernière est nécessaire parce qu'on va choisir de progressivement abandonner tel secteur d'activité économique et de conserver tel autre secteur afin de produire moins de carbone. Cette transition implique la modification des processus de production, de l'investissement pour des nouvelles machines, la planification des réorientations et des formations des travailleur·euse·x·s des secteurs. Ce sont des projets qui se font sur 5-10 ans.

On a déjà réussi une fois : il y a 25-30 ans, la Wallonie était loin d'être bien placée dans les sciences du vivant et la production de médicaments. De nos jours, ce secteur est une des locomotives de l'activité économique en Wallonie. On sait le faire. Il ne faut juste pas tomber dans le syndrome du sud du Luxembourg où la sidérurgie s'est complètement écroulée dans les années 80. Bien qu'on ait fermé la sidérurgie, la région n'a quasiment pas de chômage. Cependant, très peu de sidérurgiste·x·s qui ont perdu du boulot ont été reconverti·x·es. La reconversion a permis uniquement aux jeunes qui sortaient de l'école de trouver du boulot dans la réanimation économique. C'est l'erreur à ne plus jamais commettre. Sinon, on rate le tournant de l'économie avec moins de carbone et les travailleur·x·euse·s ont peur, à juste titre, d'être laissé·x·e·s sur le carreau.

Quel est le rôle des syndicats en général et particulièrement dans cette transition juste ?

Les syndicats interprofessionnels sont importants à garder dans la société. La FGTB est l'association de 6 centrales professionnelles[1]. Ces 6 centrales couvrent l'ensemble de l'activité économique au niveau des secteurs et de la fonction, tout en travaillant à l'intérieur de la FGTB. Ce n'est pas toujours facile de combiner les priorités des travailleur·x·euse·s du nord, du sud et du centre de la Belgique mais tout le monde est convaincu qu'il faut le faire. Il faut dépasser les difficultés de façon à pouvoir défendre l'ensemble des travailleur·x·euse·s et dépasser ce qu'on imagine souvent des syndicats : la négociation des salaires et des conditions de travail. Le rôle des centrales professionnelles est de négocier mais la fédération a comme intérêt de voir plus large. Elle veut capter le « know-how » des centrales professionnelles dans ce qu'elles font au jour le jour, de façon à produire une vision de l'activité économique dans un pays comme le nôtre. La légitimité de la FGTB à prendre des positions sur une réforme fiscale et la sécurité sociale vient justement du « know-how » que les centrales acquièrent quand elles sont sur le terrain. Les 6 centrales prises individuellement ne pourraient pas le faire, sinon ce serait du corporatisme et non du syndicalisme.

Pourriez-vous nous parler de l'évolution historique du mouvement socio-écologique au sein de votre syndicat ? À partir de quel moment la question écologique a commencé à prendre de la place ?

La transition juste est un concept qui a été imaginé par un syndicaliste américain Tony Mazzocchi. La prise de conscience de l'obligation de passer par une réorientation économique pour faire face au changement climatique date des années 70. Cependant, entre la prise de conscience des cadres et la mise en application, il a fallu au moins vingt ans. Aujourd'hui, quand on est dans une assemblée avec des travailleur·x·euse·s de la sidérurgie ou de l'industrie automobile on ne se fait plus lapider quand on leur dit qu'il faut réfléchir ensemble sur la question de la transition juste puisque, par exemple dans le cas de l'entreprise Audi dont la plupart des voitures électriques sont faites à Vilvorde, les travailleur·x·euse·s qui faisaient du diesel il y a 30 ans n'ont pas perdu leur emploi. Leurs métiers ont changé, les mécanicien·ne·x·s sont devenu·e·x·s des électricien·ne·x·s. Vu que la reconversion est réussie, les travailleur·x·euse·s adhèrent à la transition juste car iels se sont rendu·e·x·s compte qu'il y avait moyen de transformer une activité économique de façon radicale et juste. Petit à petit, cette prise de conscience s'est installée jusqu'à nos jours.

Que pensez vous de l'instauration des États Generaux de la transition juste, instaurés par la ministre du climat, madame Zakia Khattabi ? Est-ce que la FGTB y participe ?

L'initiative de Mme Khattabi est hyper intéressante et on y participe. Pourtant, ce n'est pas bien préparé parce que dans l'initiative prise, on mélange tout. Pour nous l'important, c'est de réussir le tournant économique pour les travailleur·x·euse·s. C'est évidemment intéressant d'avoir une vision de l'environnement puisqu'il n'y aura pas de développement social sur un désert environnemental. Les politiques

de lutte contre le réchauffement climatique et pour le maintien de la biodiversité sont essentielles, mais savoir comment on réoriente l'activité économique est aussi important. Tout est lié mais ce n'est pas dans la même enceinte qu'on va pouvoir lutter contre la perte de biodiversité et en même temps trouver une façon de réorienter des industries comme l'automobile, la sidérurgie et la chimie.

Les « enceintes » risquent-elles de se marcher dessus ?

Pas tellement, mais je ne prétends pas être capable de participer à un projet de discussion sur la perte de biodiversité. Cela m'inquiète qu'il n'y ait plus d'abeilles dans les champs, comme tout le monde. Pourtant ce n'est pas moi qui ai la capacité de dire ce qu'il faut faire pour remédier à cela. Un autre exemple : Mme Khattabi aborde la façon dont on devrait réorienter l'agriculture dans nos régions. J'ai cette chance-là de vivre à la campagne, de croiser beaucoup d'agriculteur·x·ice·s et de voir que les jeunes agriculteur·x·ice·s ne travaillent plus comme leurs parents. Mais je ne suis pas spécialiste. Par contre, je suis assez capable de vous dire comment il faut faire pour faire progresser l'industrie aéronautique, que cela reste encore un fleuron et qu'on puisse le faire dans le cadre d'une économie bas carbone. Les états généraux de Mme Khattabi partent d'une bonne intention mais il faut absolument qu'elle recadre la méthode de travail, sinon cela va être une grande messe qui ne servira pas à grand-chose.

Est-ce que vous sentez que la FGTB est incluse dans ce processus ?

Nous sommes inclus·x·es parce qu'on a la chance, en Belgique, que les interlocuteur·x·rice·s sociaux·ales soient souvent interpellé·x·e·s. C'est une tradition mais vu la façon dont on travaille on a un peu l'impression qu'il manque quelque chose. Nous, nous pensons aux travailleur·x·euse·s dans une économie bas carbone mais il faut aussi les associer à la réflexion, ce qui manque aujourd'hui.

« CE N'EST PAS PARCE QU'ON INVITE LA FGTB, QU'ON INVITE LES TRAVAILLEUR·EUSE·X·S »

Cela manque dans la démarche pour le moment mais, de façon générale, c'est ce qui manque aussi dans la Coalition Climat, même si elle a permis de généraliser la prise de conscience dans nos sociétés. Rien que cela, ce n'est pas mal. Je ne suis pas sûr qu'on trouvera les réponses dans ce genre d'initiative. Pourtant on leur doit en grande partie la prise de conscience collective.

Quel rôle joue la FGTB au sein de la Coalition Climat[2] ? Quels sont les enjeux de cette coalition ?

La Coalition climat a un rôle important dans les sommets onusiens relatifs au climat, ce qui nous permet d'avoir une place plus importante que si on y allait en ordre dispersé. L'avantage est que dans les sommets de l'ONU, nous sommes représenté·e·x·s pour tout ce qui concerne le travail et le climat. L'élément négatif est que, de nouveau, comme avec Mme Khattabi, on est dans des grandes messes. On mélange les enjeux purement environnementaux avec les dossiers à caractère social et d'économie bas carbone. De plus, le processus est assez lent à l'intérieur de la Coalition climat à cause de cette dispersion dans la méthode de travail. Je siège avec mon collègue de la CSC[3] pour les syndicats à l'OIT[4] où les processus sont aussi hyper lents. Cette lenteur est décevante parce qu'on travaille au niveau local où on sait avancer beaucoup plus vite. Pourtant, le niveau mondial reste un passage obligé car seules des décisions prises au niveau de l'ONU permettront d'avancer.

Existe-t-il des moyens pour accélérer ces processus ?

Si les processus sont lents c'est parce qu'on a envie que les processus soient démocratiques et participatifs. De plus, le processus décisionnel doit permettre d'avoir une adhésion maximale. Il est vrai que parfois on aurait envie que la position qu'on a défendu puisse se prendre à 51 contre 49. Ce ne sera cependant pas le cas à quand s'il s'agit d'une décision qu'on ne défend pas. Si on a envie que le processus décisionnel ne permette pas à une majorité de prendre des mauvaises décisions, on est obligé·e·x·s d'avoir des processus qui sont plus lents et qui obligent

2 La Coalition Climat est une asbl nationale qui réunit plus de 90 organisations de la société civile belge autour du thème de la justice climatique.
3 Confédération des Syndicats chrétiens
4 Organisation internationale du Travail

à aller vers le consensus sinon on risque des dérapages. On n'est jamais sûr, sans vouloir juger les autres, de l'indépendance d'un syndicat.

Pensez-vous que la politique écologique actuelle menée par le gouvernement nous aide à tendre vers un monde plus juste socialement ?

Non, pour plusieurs raisons. La première est que le gouvernement actuel, ainsi que le monde patronal, ne veulent pas comprendre que tout ne pourra pas reposer sur les investissements publics. Pourtant, c'est vrai que les investissements publics sont insuffisants en Belgique, ceci étant dû aux politiques de droite qui ont été menées dès le début du 21e siècle.

Oui, on est en retard mais le problème est que le gouvernement et le patronat ne veulent pas comprendre qu'il y a une modification dans la structure des coûts de production. Aujourd'hui, le salaire présente, tenez-vous bien, 15% des coûts de production, même dans les services. On est enragé·e·x·s contre la fameuse loi de nonante-six[5] qui bloque les salaires et qui nous fait comparer avec les autres pays en disant qu'il faut qu'on maintienne la compétitivité alors qu'on ne travaille que sur 15% du coût de production. La loi de nonante-six sur la norme salariale est une loi qui a été promulguée en 1996 obligeant les interlocuteur·x·rice·s sociaux·ales, lorsqu'on négocie les améliorations salariales possibles, à travailler dans un cadre comparatif avec la France, les Pays-Bas et l'Allemagne. Cela crée une sorte de cercle vicieux parce que les trois autres pays font pareil. À partir du moment où on est dans une politique des salaires où l'on presse les salaires à mort, on constate que les bénéfices augmentent. Ça ne me gène pas que les bénéfices augmentent s'ils sont réinvestis dans l'activité économique. Or, aujourd'hui, la mécanique est que les travailleur·euse·x·s n'ont pas leur compte. Les bénéfices augmentent et sont donnés principalement à la distribution de dividendes aux actionnaire·x·s. Je suis un homme de gauche, donc cela m'énerve. Ce qu'on distribue aux dividendes, c'est ce qu'on n'en met pas dans l'investissement privé pour pouvoir aller, par exemple, vers d'autres processus de fabrication. Il faut qu'il y ait une obligation d'avoir un minimum d'investissements privés lorsqu'il y a des bénéfices. Si ce n'est pas le cas, on va avoir un vieillissement des outils de production. Comment est-ce qu'on peut l'obliger ? Par une réforme fiscale, notamment de l'impôt des sociétés, qui obligera les sociétés à participer à ce tournant de l'économie et de l'industrie. L'impôt des sociétés était à 45% il y a encore trois décennies[6]. Maintenant, il est en moyenne à 15%. La mise en place d'un socle au niveau européen à 15 %[7] est une très bonne chose, mais tout est en train d'être traduit dans tous les pays de l'UE. C'est un premier pas. Je pense que tant qu'il n'y aura pas suffisamment de forces politiques qui disent qu'il faut oser reparler de fiscalité pour oser parler d'investissements, je devrai répondre non à la question.

Comment faire une politique de « leave no one behind » dans un avenir à zéro carbone ? Par quels leviers cela doit se faire pour assouvir les besoins des travailleur·euse·x·s ?

Il faut toujours s'orienter selon la question « Comment fait-on en sorte de ne pas laisser les gens sur le carreau ? ». Pour ce faire, il faut des processus participatifs à un niveau local. Pour vous donner un exemple d'un processus participatif : il s'agit d'une expérience qu'on a lancée il y a 3 ou 4 ans. Elle a eu lieu à Charleroi, à Mons et dans une troisième région particulièrement défavorisée au niveau social. Dans chacune de ces trois localités, on a pris un groupe d'une trentaine de jeunes déscolarisé·e·x·s de 20 ans qui croyaient que leur vie était déjà foutue. Le fait de les prendre en charge dans un environnement positif avec six accompagnateur·rice·x·s pour un groupe de 30 a eu un impact positif. Après 4 à 5 mois, iels étaient tous·x·tes à nouveau en train de faire une formation. Une participante m'a dit qu'elle avait ouvert son salon de coiffure. Il faut prendre plusieurs mois avec des jeunes pour leur dire qu'iels savent faire des trucs et leur donner de la confiance.

Il faut donc donner de la confiance et que les gens aient confiance ?

Dans l'exemple ici, c'est donner de la confiance. Quand on donne de la confiance, on

5 Loi sur la norme salariale
6 Le G7 signe un accord historique d'imposition minimum sur les sociétés – La finance pour tous. La finance pour tous https://www.lafinancepourtous.com/2021/06/16/le-g7-signe-un-accord-historique-dimposition-minimum-sur-les-societes/
7 Press corner. European Commission – European Commission https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/qanda_21_6967

voit que les jeunes qui croyaient ne plus savoir rien faire ont tous·x·tes réussi à se réinsérer. En ce qui concerne les travailleur·euse·x·s, il faut pouvoir leur dire que le changement est inévitable mais qu'on ne les laissera pas sur le bord. Il faut leur donner de la confiance en leur disant qu'il y a réellement des formations mises en place pour la réorientation professionnelle à la fois financées par le public et le privé.

Par quels moyens peut-on favoriser une sécurité sociale solidaire et durable en Belgique? Qu'est-ce qui doit changer?

La réduction du temps de travail est socialement et environnementalement juste et pour la planète c'est inévitable de passer par là, même si on nous prend pour des doux·ce·x·s rêveur·euse·x·s. Or, avec les gains de productivité, il n'y aura pas de travail pour tout le monde à 40 heures par semaine. Les gains de productivité permettent d'avoir des bénéfices. La meilleure façon de partager ces bénéfices est de diminuer le temps de travail. Le but est de ne pas faire ce qu'on fait pour le moment où il y a 75 % des gens qui travaillent à temps plein[8] et 25 % qui n'arrivent pas à joindre les deux bouts en fin de mois selon Statbel. En ce moment, on n'accompagne pas les gains de productivité d'une réduction du temps au travail et de réorientations économiques. Résultat des courses : les gains de productivité sont souvent traduits en augmentation de la production pour essayer qu'il y ait plus de consommation et on tourne en rond. Pour l'environnement, c'est la pire des choses de produire et consommer toujours plus. C'est le serpent qui se mange le queue. Ensuite, il faut renforcer la sécurité sociale. Durant la crise sanitaire, tout le monde a loué la sécurité sociale. Après la crise sanitaire, on voit le banc patronal qui dit « Comment est-ce qu'on va réduire les cotisations ONSS[9] ? ». C'est soit l'un ou l'autre. À côté de ces socles à l'impôt des sociétés qui sont mis en place à un niveau européen, il faut des socles sociaux par l'instauration du salaire minimum dans tous les pays d'Europe. Il faudra l'adapter selon le coût de la vie des pays d'Europe mais tout en étant, par exemple, situé à 70-80% du salaire médian afin d'éviter des conflits de concurrence. De la même façon, il faut définir un socle pour les allocations sociales tenant compte des allocations, du train de vie et du coût de la vie de chaque pays, en disant que les allocations sociales doivent se situer à x % du salaire médian. Des socles doivent être créés d'une manière à ce qu'il n'y ait pas de concurrence entre les pays et afin de pouvoir uniformiser une sécurité sociale. Dans les secteurs des soins de santé, il faut se focaliser sur deux éléments. D'abord, il faut créer un lien entre l'âge de la pension, le montant de la pension et la pénibilité du métier. Aujourd'hui, on n'y arrive dans aucun pays. Ce n'est pas normal que l'on considère qu'il faut travailler jusqu'à 67 ans en Belgique. L'âge de départ doit être adapté en fonction du fait qu'on soit couvreur·x·euse en bâtiment ou qu'on soit comptable·x. Je n'ai rien contre les comptable·x·s puisque c'est ma formation de base mais ce n'est pas la même pénibilité. L'infirmier·x·ère ne saura pas travailler aussi longtemps que la·le comptable·x ou la·le guichetier·x·ère à la banque. Le second élément est d'accepter qu'aujourd'hui l'espérance de vie augmente, mais l'espérance de vie en bonne santé n'augmente pas pour toute une série de métiers. Elle régresse même pour les technicien·ne·x·s de surface ou pour les infirmier·x·ère·s. Les caissier·x·ère·s ont aussi un problème de pénibilité au travail et même de burnout. Finalement, il faut qu'on accepte que les problèmes de santé soient un problème collectif de société et non un problème individuel. Les problèmes de santé ne surgissent pas parce qu'on se soigne bien ou mal ou qu'on consomme plus ou moins de soins de santé.

Comment faudrait-il plus précisément adapter les retraites à une transition socio-écologique?

Aujourd'hui, en Belgique, d'une part, les pensions sont très basses et d'autre part, on a augmenté l'âge du départ à la retraite à 67 ans. On pourrait se dire « Qu'est-ce qu'il raconte ? On travaille 36 heures ou 38 heures aujourd'hui et c'était 40, 42 voire 48 heures avant. », sauf que les carrières étaient moins longues avant qu'elles ne le seront demain.[10] On nous dit que c'est nécessaire de reculer l'âge de départ à la retraite parce qu'il faut financer le régime de pension. Ce n'est pas tout à fait faux mais sur une vie, on travaille plus qu'avant et on travaillera plus demain qu'on a travaillé dans les années 80. Le niveau de la pension légale devrait être plus élevé. Elle devrait être plus élevée d'abord parce que c'est plus

8 Le travail à temps partiel | Statbel. Language selection | Statbel [en ligne] https://statbel.fgov.be/fr/themes/emploi-formation/marche-du-travail/le-travail-temps-partiel
9 Office national de la sécurité sociale
10 Rapport du Service public fédérale (Emploi, Travail et Concertation sociale) de l'évaluation continue de la politique relative de la fin de carrière

juste. Aujourd'hui, beaucoup de travailleur·x·euse·s, surtout des travailleuses qui n'ont pas des carrières complètes, ont des pensions de 1100€ par mois. Si on est pensionné·e·x, ce n'est pas possible de vivre seul·e·x et de louer un appartement, alors qu'on a travaillé toute sa vie. Vu que les pensions légales sont trop basses, en Belgique et dans d'autres pays, beaucoup de gens auront des pensions complémentaires[11] qui sont souscrites par l'employeur·x·euse. Tant mieux pour les travailleur·x·euse·s dont l'employeur·x·euse propose cette pension complémentaire dans le cadre d'un contrat salarial. Mais tous·x·tes les travailleur·x·euse·s, par exemple celles et ceux sans contrat et souvent les plus précaires, ne peuvent bénéficier de ces pensions complémentaires.

Ensuite, les gestionnaire·x·s de ces fonds investissent cet argent-là pour le faire « fructifier » pendant 10, 20 ou 30 ans et le rendre en bout de course.[12] Par exemple, aux États-Unis, on met beaucoup d'argent dans des fonds de pensions qui, pour une partie d'entre eux investissent dans toute une série de secteurs d'activité économique, n'ont rien à voir avec la transition juste ; comme dans les armes, les avions, le transport, la guerre. On a relativement peu de vision sur ce qu'une partie de ces fonds de pension font. Les fonds de pension états-uniens sont des paquets de milliards, plus que le PIB de la Belgique, qui donnent le ton sur dans quel secteur d'activité économique on va investir. Ces fonds ont une force parce que les gens confient leur argent pendant des années pour avoir un peu de quoi vivre dignement quand iels ont 65 ans. Le système est vicieux. Il y a des fonds qui affirment être éthiques et qui garantissent qu'ils n'investissent pas dans les armes. On ne peut pas demander aux gens de se sacrifier elleux-mêmes parce qu'il faut de nouveau qu'il y ait des règles, que la pension de base légale soit plus élevée, qu'on soit moins orienté vers ces fonds de pension. Il faudrait avoir davantage de vues sur ce que les gestionnaire·x·s de fonds de pensions investissent. Je refuse de condamner la personne des États-Unis qui sait très bien qu'elle n'aura pas une grosse pension et qui se dit : « Moi, je me fiche de savoir ce qu'on fait avec mon pognon. J'ai envie de vivre dignement quand j'aurai 65 ans». Je pense que c'est loin d'être naïf de dire qu'une augmentation de la pension légale permettrait de pouvoir aussi travailler vers une autre orientation de l'activité économique qui n'aurait pas besoin de ces fonds de pension pour investir. Le système doit absolument évoluer.

Pour terminer sur une note positive : le Conseil central de l'économie, l'endroit où les patron·ne·x·s et syndicats donnent leur avis sur l'économie en Belgique. Au sein du CCE[13] nous donnons notre point de vue sur les grandes orientations économiques. Une chose a créé un consensus entre patron·ne·x·s et syndicats : une belle étude par le CCE dit qu'on doit investir aujourd'hui dans la réorientation économique bas carbone et la lutte contre le réchauffement, puisque l'euro qu'on ne met pas en 2024, il faudra mettre 2€ en 2030 et 3€ en 2035. À partir du moment où on a dit « cela nous coûtera deux fois plus cher dans deux ans », des prises de conscience se sont faites et vont se faire.[14]

« CE N'EST PAS NORMAL QUE L'ON CONSIDÈRE QU'IL FAUT TRAVAILLER JUSQU'À 67 ANS. »

11 «La pension complémentaire constitue un avantage extralégal permettant de compléter la pension légale. » « La pension complémentaire est gérée dans le cadre d'une assurance groupe ou d'un fonds de pension. Aucune disposition légale n'oblige l'employeur à souscrire une assurance groupe au bénéfice de ses travailleurs. » Pension complémentaire. CSC Accueil [en ligne]. https://www.lacsc.be/vos-droits/travailler-dans-le-secteur-prive/salaire/avantages-extralégaux/assurance-groupe#:~:text=La%20pension%20complémentaire%20constitue%20un,en%20pension%20légale%20(anticipée).
12 PALSTERMAN Paul, « Le financement des pensions », Courrier hebdomadaire du CRISP, 2011/3-4 (n° 2088-2089), p. 5-55. DOI : 10.3917/cris.2088.0005. URL : https://www-cairn-info.ezproxy.ulb.ac.be/revue-courrier-hebdomadaire-du-crisp-2011-3-page-5.htm
13 Conseil central de l'économie
14 Rapport du Conseil Central Economique du quatrième semestre 2022

Schuman – Quartier Européen
Bruxelles 1000, Avril 2023

David – Berger Urbain
Zavelenberg, Ganshoren 1083, Avril 2023

LA PALETTE DES POLITIQUES DE TRANSITION JUSTE*

* Cet article est tiré de LAURENT Éloi, *Économie pour le XXIe siècle. Manuel des transitions justes.* La Découverte, « Repères », 2023, ISBN : 978234807752 4. URL : https://www.cairn.info/economie-pour-le-xxie-siecle--9782348077524.htm

article

Éloi Laurent
Économiste français, chercheur à l'Observatoire français des conjonctures économiques

De la réponse à la précarité énergétique et à l'injustice alimentaire ici et maintenant dans les pays européens jusqu'à l'équité entre les générations à l'horizon 2050 de la crise climatique, de nombreuses solutions pratiques permettent aux pouvoirs publics de relever le défi écologique en atténuant l'urgence sociale en mobilisant une vaste palette de politiques publiques.

Partons d'un point de vue largement partagé : les plus défavorisé·x·e·s seraient les grands perdants des politiques de transition écologique et cette réalité sociale ne ferait que s'aggraver à mesure que ces politiques vont monter en puissance. C'est le double contresens qui a été commis dans l'analyse de la crise des « Gilets jaunes » : le premier est que la transition énergie-climat fait naître des inégalités sociales qui exaspèrent les citoyen·x·ne·s. En réalité, cette transition vient à peine de commencer (en particulier en France où la complaisance nucléaire a considérablement retardé le déploiement des énergies renouvelables) : les inégalités sociales actuelles découlent très majoritairement du système économique existant et des politiques de *non-transition*. Il n'y a pas d'illustration plus claire du coût de la non-transition que la poussée d'inflation entamée à l'automne 2021, qui est le produit de la dépendance au pétrole et au gaz et de la précarité énergétique, la volatilité géopolitique se traduisant immédiatement par une vulnérabilité sociale dans de nombreux pays européens. Le second contresens consiste à penser que les « Gilets jaunes » ont mis en lumière un « arbitrage » d'airain entre la « fin du mois » et la « fin du monde ». Or la pauvreté n'attend pas la fin du mois et ce qui est en jeu n'est pas la « fin du monde » mais l'épuisement de l'hospitalité de la planète Terre pour les humains les plus démuni·x·e·s.

EN RÉALITÉ, LES POLITIQUES DE TRANSITION JUSTE SONT À LA FOIS RÉALISABLES, PEU COÛTEUSES ET POTENTIELLEMENT ACCEPTABLES POUR UNE MAJORITÉ DE CITOYEN·X·NE·S.

On peut ainsi montrer que :

- la non-transition écologique – c'est-à-dire la situation actuelle dans laquelle les crises écologiques s'aggravent sans trouver de réponse adéquate – est génératrice d'inégalités sociales qui touchent d'abord les plus démuni·x·e·s et qu'il faut atténuer ;
- la nécessaire réduction des inégalités sociales peut atténuer les crises écologiques et que réciproquement les politiques de transition écologique peuvent réduire les inégalités sociales et améliorer le bien-être des plus démuni·x·e·s ;
- on peut concevoir des politiques social-écologiques qui, aujourd'hui comme dans la durée, réduisent simultanément les inégalités sociales et les dégradations environnementales.

Partons de l'exemple des « Gilets jaunes » et considérons l'outil fiscal à l'aune des crises écologiques contemporaines et notamment de la crise climatique. On peut vouloir restaurer une partie de la justice sociale perdue depuis le début des années 1980 en augmentant le niveau des prélèvements sur les entreprises (notamment du secteur numérique) et les plus hauts revenus (notamment les millionnaires et les milliardaires, qui n'ont jamais été aussi nombreux·ses). Mais on peut calibrer cette taxation pour maximiser son impact écologique, en utilisant par exemple les deux assiettes fiscales que sont le patrimoine et la consommation de CO_2. Le projet d'ISF climatique proposé récemment par Greenpeace pour la France (terre d'accueil en 2023 de l'homme et la femme les plus riches du monde) vise ainsi à « rétablir un impôt sur la fortune, qui soit indexé sur les émissions de GES induites par les placements financiers des ménages les plus riches[1] ». Dans le même esprit, l'épargne considérable accumulée dans nombre de pays développés au cours des années Covid (dont la France) pourrait être orientée vers des politiques social-écologiques ou des investissements publics de sobriété énergétique sans besoin d'augmenter le revenu national pour financer des investissements publics.

Mais on peut également taxer le revenu, c'est-à-dire faire reposer des fiscalités social-écologiques sur les inégalités de revenu et d'empreinte carbone, à condition de partir d'un diagnostic lucide sur l'état des inégalités. La fiscalité environnementale est en effet un cas d'espèce d'une politique écologique qui peut conduire à aggraver les injustices en prétendant vouloir les corriger. Mais concevoir et mettre en œuvre des politiques de transition juste est à la fois simple, peu coûteux et indépendant de la croissance. On pourrait ainsi instaurer en France une taxe social-écologique progressive sur le CO_2 [Berry et Laurent, 2019] qui diminuerait les dommages environnementaux tout en réduisant les inégalités sociales sans besoin de croissance supplémentaire. On peut aussi réduire drastiquement les subventions aux énergies fossiles qui bénéficient aux grandes entreprises et ont atteint leur plus haut historique en 2022 pour dégager des moyens considérables pour la transition écologique[2].

Une fiscalité progressive social-écologique se définit simplement comme visant l'empreinte carbone des déciles supérieurs, les recettes collectées servant à financer la réduction des émissions des déciles inférieurs, *via* des investissements publics (par exemple dans la rénovation des logements). Elle peut être considérée comme juste si elle repose sur une contribution équitable relativement aux moyens et participe à satisfaire les besoins en énergie pour permettre à chacun·x·e de vivre dignement. Ces deux conditions peuvent être aisément traduites en mesures de compensation sociale qui aboutiraient à redistribuer à une majorité de Français·x·es du pouvoir d'achat tiré des recettes de cette fiscalité social-écologique progressive et à faire reculer fortement et durablement la précarité énergétique [Berry et Laurent, 2019], durement ressentie en France (comme dans le reste de l'Europe) au cours de l'hiver 2021-2022.

De nombreuses options ou modalités de cette fiscalité social-écologique progressive existent. Par exemple, en augmentant la taxe carbone (aujourd'hui gelée à 44 euros la tonne) à 55 euros la tonne et en redistribuant 25 % de ses recettes fiscales aux ménages en utilisant des mécanismes déjà existants, une majorité de ménages (plus de 50 % des ménages dans les six premiers déciles de niveau de vie) pourraient devenir bénéficiaires nets de cette mesure (recevant plus en transferts sociaux qu'ils ne paient en taxe carbone). Les 75 % restants des recettes pourraient être affectés à la lutte contre la précarité énergétique mais aussi convertis en aide financière vers des équipements bas carbone, réduisant davantage les inégalités sociales dans un contexte de hausse

1 D'après les estimations de Greenpeace, « le patrimoine financier des ménages assujettis à l'ISF en 2017, avant sa suppression, était associé à l'émission annuelle de 97 millions de tCO_2eq. L'introduction d'une composante carbone (au niveau actuel de la taxe carbone : 44,60 euros/tCO_2eq) appliquée à l'empreinte carbone moyenne des placements financiers de ces ménages permettrait ainsi de rapporter environ 4,3 milliards d'euros à l'État chaque année » [Greenpeace, 2021].

2 La France a fortement augmenté ses subventions aux énergies fossiles au cours de la période 2008-2016 : d'environ 5 milliards d'euros à environ 8 milliards (plus de 35 % d'augmentation), alors que tous les autres grands pays européens ont baissé leurs subventions sur la même période (source des données : Réseau Action Climat).

des prix de l'énergie [Berry et Laurent, 2019].

Ces stratégies de « recyclage » des revenus tirés de la fiscalité environnementale sont au cœur des expériences réussies de taxation du carbone en Europe et dans le monde et ont été identifiées comme la clé de l'acceptation de ces fiscalités par les populations [Andersson and Atkinson, 2020].

On peut élargir cette logique de compensation sociale aux gains de bien-être non monétaires, à commencer par les bénéfices sanitaires, engendrés par les politiques de transition écologique. L'Agence européenne pour l'environnement [European Environmental Agency, 2021] a récemment proposé dans cet esprit à la fois de « minimiser les inégalités monétaires résultant de la transition vers des économies neutres en carbone » et de « maximiser les co-bénéfices non monétaires, tels que les co-bénéfices de santé ». Il est essentiel d'inclure ces gains non monétaires des politiques environnementales dans l'analyse car ceux-ci bénéficient majoritairement aux plus défavorisé·x·e·s [Drupp *et al*., 2018].

L'exemple de la fiscalité le montre bien : mettre en œuvre une politique de transition juste revient à articuler entre eux enjeux sociaux et défis environnementaux pour permettre un progrès simultanément dans l'une et l'autre dimension, soit parce que le progrès dans l'une conduit à un progrès dans l'autre (comme dans le cas de la rénovation thermique d'un logement, où le progrès environnemental induit un progrès social), soit parce que la résultante de la politique social-écologique est un progrès parallèle dans l'un et l'autre domaine.

Mais, dans bien des cas, envisager et concevoir une politique de transition juste consiste aussi à reconnaître la nécessité d'un arbitrage entre la question sociale et la question environnementale pour le surmonter : c'est l'exemple de la fiscalité carbone, qui peut, si l'on n'y prend garde, avoir des conséquences sociales néfastes. Cela ne signifie en rien que l'arbitrage entre écologie et social ne peut pas être surmonté : cela veut simplement dire qu'il doit être reconnu et compris.

Références

BERRY A. et LAURENT E., « Taxe carbone, le retour, à quelles conditions ? », Working Paper de l'OFCE, n° 6, avril 2019.

DRUPP M. A., MEYA J. N., BAUMGÄRTNER S. et QUAAS M. F., « Economic inequality and the value of nature », Ecological Economics, vol. 150, août 2018, p. 340–345.

EUROPEAN ENVIRONMENTAL AGENCY « Exploring the social challenges of low-carbon energy policies in Europe », Briefing, n° 11, 2021a.

LA « TRANSITION JUSTE » SELON L'UNION EUROPÉENNE : UN CONCEPT GALVAUDÉ

article

Amandine Crespy

Professeure en science politique à l'Université libre de Bruxelles (ULB) et chercheuse au sein du Centre d'Étude de la Vie Politique

Avec le Pacte vert européen, lancé en décembre 2019, l'Union européenne s'est dotée d'un agenda visant à mettre en œuvre la décarbonation de son économie et ainsi se profiler comme le leader mondial de la lutte contre le réchauffement climatique. La « Loi Climat », adoptée en juin 2021 par le Conseil de l'Union européenne et le Parlement européen, symbolise l'ambition européenne visant à atteindre la neutralité carbone en 2050, avec un objectif intermédiaire de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 55% (en comparaison avec le niveau de 1990) en 2030. En référence à cet objectif proche, un paquet de mesures réglementaires, connues sous le nom de « fit for 55 », doit permettre, de manière transversale, de transformer toutes les politiques européennes à l'aune de cette ambition, depuis la production d'énergie et la mobilité jusqu'au logement ou l'agriculture. En parallèle, les institutions européennes, la Commission européenne en particulier, a embrassé l'idée selon laquelle, la transition vers une économie propre doit être socialement juste. Frans Timmermans, le social-démocrate néerlandais et Vice-Président de la Commission européenne en charge du Pacte vert (*European Green Deal*), a maintes fois clamé que la transition ne devrait « laisser personne sur le bord de la route » (*leave no one behind).*

Dans quelle mesure les mesures adoptées au niveau européen reflètent-elles un agenda de « transition juste » visant à intégrer objectifs de protection de l'environnement et de justice sociale ? Assiste-t-on à l'émergence d'un État éco-social (ou socio-écologique) multiniveaux, sous l'impulsion de l'Union européenne ? Au-delà des ambitions affichées, de nombreux éléments permettent d'en douter.

Des instruments insuffisants

Contrairement au versant environnemental *stricto sensu*, touchant par exemple à l'énergie ou aux normes de production, l'Union européenne ne dispose pas d'instruments réglementaires forts en matière sociale. Elle ne peut donc pas contraindre juridiquement les États-membres à refonder leurs politiques sociales (emploi, logement, éducation et formation, etc.) pour les rediriger vers des objectifs de lutte contre le changement climatique. Outre le pouvoir de persuasion et de nouvelles normes sociales et politiques, sa force de frappe réside donc dans l'incitation financière afin d'aider particulièrement les États ayant le moins de ressources budgétaires au Sud et à l'Est du continent à amorcer la transition verte.

Ainsi, trois fonds ont vu le jour entre 2020 et 2023. Un fonds pour la modernisation visant à soutenir dix pays d'Europe centrale et orientale à transformer leur système énergétique ; un fond pour la transition juste bénéficiant aux régions (et surtout aux travailleur·x·euse·s) devant opérer une reconversion économique importante depuis des secteurs dépendants du carbone, typiquement les régions minières ; un fonds social pour le climat fournissant une aide financière aux gouvernements dans la compensation et l'investissement ciblant les ménages vulnérables, les micro-entreprises et les usager·x·ère·s des transports les plus concerné·x·e·s par la pauvreté énergétique et les problèmes de mobilité.

S'ils ont le mérite d'exister, ces instruments s'avèrent nettement insuffisant au moins à trois égards. Premièrement, les sommes dédiées ne sont pas à la hauteur des enjeux. Le fonds social pour le climat est par exemple doté de 86,7 milliards d'euros pour 27 pays sur plusieurs années. À titre de comparaison, le Parlement allemand a adopté, en octobre 2022, un plan de 200 milliards d'euros de soutien aux entreprises et aux ménages pour atténuer l'impact de la flambée des prix de l'énergie. Deuxièmement, ces fonds ne constituent pas une approche nouvelle ou globale des problèmes sociaux mais une double approche déjà ancrée dans la gouvernance européenne reposant sur l'investissement social, d'une part, et la compensation ciblée des groupes les plus vulnérables, de l'autre. Troisièmement, la mise en œuvre dépendra, comme toujours, de l'efficacité et des priorités politiques de chaque État.

La « transition juste » en Europe ne peut se décréter de manière descendante mais se doit de convaincre, emmener et aider chaque pays en dosant savamment changement culturel, pouvoir de contrainte et incitant financier. Au demeurant, un point aveugle crucial de l'agenda européen reste la question fiscale. On voit mal comment générer suffisamment de ressources à la fois au niveau européen et national sans changer fondamentalement les équilibres de répartition des richesses, et donc réorganiser les systèmes fiscaux afin de rediriger une partie des ressources du capital vers la transition juste.

Croissance verte vs. transition juste : l'illusion technologiste

C'est là que le bât blesse. Les débats et compromis politiques qui président à la politique européenne donnent à voir une vision en réalité bien distincte de ce qu'il faut entendre par « transition juste ».

Lors de la présentation du Pacte vert européen devant le Parlement européen en décembre 2022, la Présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen avait ainsi déclaré : "*The European Green Deal is our new growth strategy. It will help us cut emissions while creating jobs*." Plutôt que sur un idéal de justice environnementale et sociale, le consensus européen est fondé sur la croissance verte, c'est-à-dire l'idée selon laquelle on pourrait découpler croissance économique et émissions de gaz à effet de serre. La condition de possibilité politique de l'agenda de transition verte de l'Union européenne est le soutien par une large majorité sociale-démocrate-libérale-conservatrice.

Or les élites dirigeantes au sein de ces courants adhèrent à la croyance selon laquelle l'innovation permettra aux Européen·x·ne·s de combattre le réchauffement climatique. Or cette idée est contestée par les scientifiques car il n'existe aucune preuve tangible de la possibilité de découpler croissance et émissions de CO_2. L'inclusion d'une conditionnalité obligatoire concernant le digital dans le Plan de résilience et de relance (20% au moins des ressources du fonds doivent être consacrées à la digitalisation de l'économie) illustre bien cette illusion technologiste car rien ne prouve qu'une économie plus digitale soit intrinsèquement plus verte.

Issue des milieux syndicaux américains des années 1970 et 1980s, la notion de transition juste a ensuite été élargie et élaborée par des *think tanks* et réseaux militants, et promue par notamment l'Organisation internationale du travail, puis les Nations Unies. La vision ainsi développée est fondée sur une double ambition de justice distributive et procédurale. C'est-à-dire que la transition écologique doit non seulement viser un rééquilibrage de la répartition des opportunités et des coûts économiques qui y sont associés, mais elle doit également permettre une prise de décision plus inclusive et démocratique, en premier lieu au vis-à-vis des groupes les plus affectés par le changement climatique (citoyen·x·ne·s du « Sud » et des catégories socio-professionnelles défavorisées). Une véritable transition juste constitue une vision politique globale, intégrée, selon laquelle la lutte contre les inégalités sociales est une précondition de la transition écologique. Enfin, loin de s'en remettre à la technologie et aux acteurs du marché, le *Just Transition Network*, par exemple, a avancé que la transition juste devait nécessairement passer par la création de biens communs, la place renouvelée des services publics et la démarchandisation de certains secteurs de l'économie.

Le retour de l'État ?

Tant sur le plan de la philosophie que des moyens d'action, l'Union européenne propose donc un modèle profondément différent de celui de la transition juste. Le Pacte vert européen vise à stimuler la croissance économique par des innovations permettant de continuer à produire et consommer autant (voire davantage) en recourant aux énergies renouvelables. La décarbonation est laissée dans une large mesure à des mécanismes de marché, en particulier le marché européen des émissions de CO_2 et la responsabilisation (voire la culpabilisation) des individu·x·e·s que l'on somme d'être plus vertueux.

Loin de proposer un nouveau paradigme d'État éco-social multiniveaux, le volontarisme affiché dissimule mal une vision étroite du rôle des autorités publiques. Dans un contexte marqué par le manque chronique de ressources fiscales (d'austérité permanente), le rôle de l' État se cantonne à des investissements – dont on sait qu'ils sont nettement insuffisants – d'une part, et à la compensation ou prise en charge des « perdants » de la transition, de l'autre. Pire, on peut craindre que des politiques non maîtrisées, notamment sur le plan fiscal, catalysent le creusement des inégalités sociales.

La manière dont une mesure fiscale « verte » (à savoir l'augmentation d'une taxe sur les carburants) manifestement aveugle à la problématique de la justice sociale a déclenché le mouvement de révolte des gilets jaunes en France en 2018-2019 illustre parfaitement comment la démocratie et l'ordre social peuvent être minés par une transition injuste.

Finalement, la politique de transition juste qui accompagne le Pacte vert européen n'apporte aucune solution tangible à trois types d'inégalités qui caractérisent nos sociétés : a) les émissions de CO_2 sont principalement le fait des plus riches tandis que les risques environnementaux (liés à la dégradation de la santé, de l'alimentation, de l'air, la pauvreté énergétique et en matière de mobilité, etc.) sont supportés principalement par les plus pauvres ; b) la question de la perte d'emplois dans les secteurs dépendants du carbone sans assurance concernant le nombre ou la qualité des emplois dans les nouvelles filières vertes ; c) la répartition inégale des coûts fiscaux de la transition juste combinée à l'inégale capacité à investir dans des moyens techniques pour en atténuer les effets.

Au final, il apparaît clairement que le tournant culturel de la transition juste n'a pas encore eu lieu en Europe. Une large majorité de dirigeants comme de citoyens pense que la transition pourra être opérée sans changement fondamental de notre mode de vie, dès lors que les moyens technologiques d'une bascule énergétique sont déployés efficacement, via des investissements et des instruments de compensation sociale en direction des plus défavorisé·x·e·s. Fruit de luttes politiques houleuses, ce modèle de croissance verte semble mener à l'échec et ne permettra sans doute pas d'atteindre les objectifs de neutralité carbone fixés pour 2030 et 2050.

Pour mettre en œuvre une transition juste, il faudrait imaginer un nouveau « European way of life ».

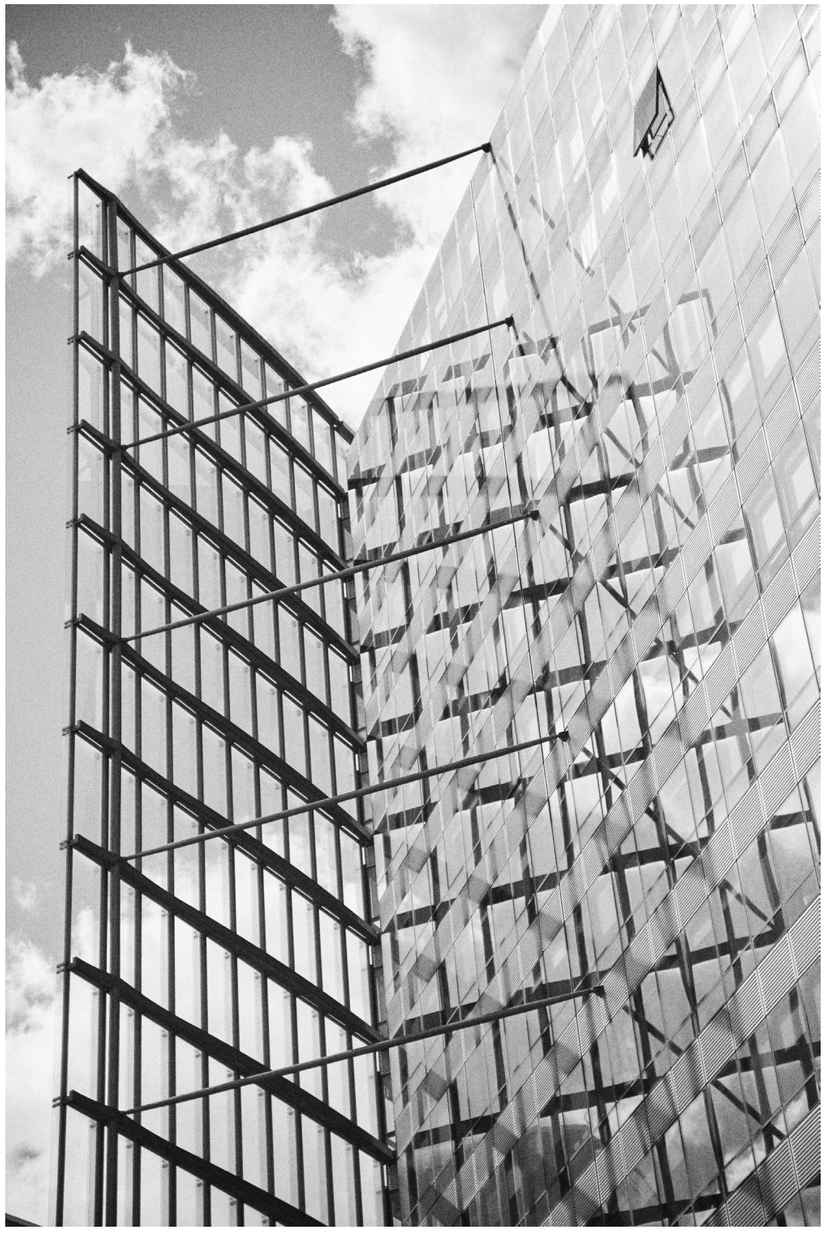

Schuman – Quartier Européen
Bruxelles 1000, Avril 2023

C. TRAVAIL ET MESURES SOCIOÉCONOMIQUES

LA GAUCHE EN RETRAITE OU EN TRANSITION ?

article

Christophe Sente
Docteur en Sciences politiques
à l'Université libre de Bruxelles

La fragilisation d'un consensus international

Les paramètres du débat relatif au financement des pensions de retraite semblaient connus. La continuité du financement des pensions requérait jusqu'à présent, aux yeux du plus grand nombre en Europe, un allongement de la durée individuelle de cotisations à des fonds publics ou privés. Une augmentation du montant de ces cotisations n'était guère à l'agenda dès lors qu'elle signifiait une réduction du pouvoir d'achat des travailleur·x·euse·s et/ou de la propension des employeur·x·euse·s à embaucher. À tort ou à raison, le recul de l'âge de la cessation de toute activité professionnelle, couplé à l'ouverture du droit à l'obtention d'une somme mensuelle sans autre contrepartie à l'égard de la société que le respect des lois de celle-ci, était admis, comme méthode pour pérenniser le contrat social scellé en 1945. Selon le panorama offert par les données rassemblées par le Missoc[1], l'âge réglementaire du départ à la retraite a été progressivement relevé à 65 ans, voire au-delà, à de rares exceptions près parmi lesquelles d'anciens États communistes (Estonie, Bulgarie, Tchéquie) et la France .

Ce consensus européen a été, sinon brisé, à tout le moins fragilisé par la contestation sociale et politique soulevée par le projet de loi présenté par le gouvernement d'Élisabeth Borne et visant à porter l'âge légal de la retraite de 62 à 64 ans. Si les journées de manifestation nationale n'ont pas empêché l'adoption du texte, elles restent cependant importantes pour au moins trois raisons.

La première est que cette rupture du consensus international est le fait d'un grand nombre de citoyen·ne·x·s de l'un des pays les plus importants aux plans économique et diplomatique de l'Union européenne.

La seconde est tout aussi remarquable : cette rupture du consensus européen sur le mode de consolidation des retraites résulte de l'initiative d'un cartel de partis qui fait de la transition vers une société écologiquement plus responsable, voire post-capitaliste, un enjeu. Cependant, le lien installé entre l'âge, le travail et une transition sociale reste vague dans la bouche comme sous la plume des leaders français de l'opposition de gauche.

Liée à la précédente, la troisième raison s'énonce comme suit : la gauche française s'expose au risque d'une transformation en une force réactionnaire minoritaire dont des nationalistes conservateur·x·rice·s adoptent déjà le discours social et l'utilisent pour séduire les électeur·x·ice·s en y ajoutant d'autres ingrédients. La matérialité de ce risque est attestée par les revendications de la NUPES dans le dossier des retraites: la recherche du rétablissement du statu quo ante les résume.

Que la NUPES soit différente du Rassemblement national est une évidence. Que les deux partis se soient rejoints dans le vote de la motion de censure déposée par le groupe de député·x·e·s indépendant·x·e·s LIOT « Liberté, indépendants, outre-mer et territoires » en est une autre. Que le cartel forgé par Jean-Luc Mélenchon stagne dans les sondages alors que le RN est crédité de 26% des voix complète le tableau[2].

La capacité du nationalisme conservateur à concurrencer, voire à se substituer, aux forces qui, à gauche, faute d'audace et de capacité d'innovation, cherchent à ressusciter un programme qui attribue à un État central la protection sociale de la population est avérée. Elle remonte au moment où Jean-Marie Le Pen a commencé à capter le vote ouvrier avant de devancer le Parti socialiste au premier tour d'une élection présidentielle. Elle a été consolidée par sa fille dans un époque de transition que des sociologues comme Ulrich Beck[3] dépeignaient, déjà dans les années 1990, comme une société du risque, notamment interpellée par l'évolution climatique et le vieillissement de sa population.

L'avenir dira si les événements du printemps 2023 relèvent d'une exception française ou anticipent les débats sociaux et leurs expressions politiques dans les autres États européens. Nombre d'entre elleux sont tout aussi concerné·e·s par l'adaptation de la gestion des finances publiques aux enjeux simultanés de la sécurité sociale, de l'investissement écologique, du refinancement de la défense et, last but not least, de la maîtrise de la dette dans un contexte d'inflation et de hausse des taux d'intérêt. Ils font également, comme en Italie ou en Pologne, l'expérience de la puissance d'un nationalisme conservateur porteur d'une promesse sociale aux accents passéistes et souvent xénophobes.

1 Le MISSOC est le système d'information mutuelle sur la protection sociale mis en place par l'Union européenne.

2 Antoine BRISTELLE, À qui profite la crise des retraites, note éditée en ligne par la Fondation Jean Jaurès, 4 avril 2023.

3 Ulrich BECK, Ecological Politics in an Age of Risk, Cambridge, Polity Press, 1995.

Les fondamentaux du régime des retraites

Une approche plus sereine de la problématique des pensions de retraite pour limite d'âge que celle qui agite Paris et d'autres grandes villes françaises demande une prise de recul et un retour aux fondamentaux.

Le rapport Beveridge constitue un aliment indispensable à une telle démarche. S'il ne s'agit pas de la seule référence historique de la mise en place des systèmes de sécurité sociale en Europe à la fin de la deuxième guerre mondiale, ce document est allé à l'essentiel dans les quelques pages consacrées à la problématique de la pension pour limite d'âge. Il est en outre plus étoffé que le programme du Conseil national de la résistance souvent mentionné dans les débats contemporains.

Selon les termes du rapport, la question de l'âge est la plus complexe à appréhender à partir d'une législation et d'un budget en raison de plusieurs éléments.

Le premier d'entre eux est le rapport mathématique entre le nombre des aîné·x·e·s et le volume du reste de la population qui, selon ce rapport déposé en 1942, était appelé à devenir problématique à partir des années 1970.

Le deuxième est l'inégalité des individus devant les conséquences physiques du vieillissement biologique qui impose ou non la cessation d'une activité professionnelle.

Le troisième est l'hétérogénéité des situations financières individuelles au fil de la vie et l'impact de ceci sur la capacité d'épargne et de cotisation à une assurance obligatoire ou complémentaire.

Les auteurs du rapport en retiraient la conclusion que, étant donné la capacité variable de chacun à travailler jusqu'à un âge avancé, fixer un âge limite à l'exercice d'une activité constituait une erreur en même temps qu'une injustice « à éviter par tout système d'assurance sociale se fixant comme objectif une augmentation du bonheur humain »[4]. Ceci avait été rappelé à la fin des années 1990 par le sociologue Anthony Giddens[5] qui défendit le principe d'une grande liberté individuelle dans la détermination du moment du départ .

Au XXI[ème] siècle, ces fondamentaux sont, sinon oubliés, à tout le moins minorés par une gauche qui, au fur et à mesure de l'effritement électoral de la social-démocratie, cherche un avenir dans la redécouverte de la culture politique des années 1970. Voici cinquante ans, l'époque était traversée elle aussi par une crise énergétique, l'inflation et l'endettement public. L'électorat traditionnel de la gauche était alors exposé à la séduction de l'écologie politique en même temps qu'à la tentation de protéger le marché du travail national par des options protectionnistes et étatistes.

La synthèse entre écologie politique et étatisme social n'a pas eu lieu dans les années 1970. La NUPES réalise à présent celle-ci et il est remarquable que cette synthèse constitue un appauvrissement des ambitions dont l'appréhension du dossier des retraites est une illustration.

Au-delà du dossier des pensions, la question du travail

Là où, dans les années 1970, l'écologie politique, inspirée par André Gorz[6], faisait de la libération du travail dans une direction autogestionnaire une revendication centrale, la gauche radicale contemporaine entend en France consolider le régime salarial et relocalise l'enjeu de la libération en fin de vie professionnelle.

De même, là où l'écologie politique des années 1970 valorisait la libération du choix individuel de l'usage du temps, la gauche radicale met sur la table une différentiation des régimes de cessation d'une activité professionnelle basée sur le critère, restant à objectiver, de la pénibilité des tâches. Or si, selon la DARES, en France, « en 2019, 37% des salarié·x·e·s ne se sentent pas capables de tenir leur travail jusqu'à la retraite »[7], en particulier dans « les métiers les moins qualifiés, au contact du public ou dans le secteur du soin et de l'action sociale », cela ne signifie pas que ces citoyen·ne·x·s soient pour autant devenus inaptes à toute activité. Ni que puisse se le permettre une société européenne dans laquelle le taux d'emploi reste à améliorer pour assurer une production économique suffisante et indépendante. Et ce, d'autant plus, selon la même étude de la DARES, que la perception de l'insoutenabilité du travail tend à décroître avec l'âge, laissant supposer qu'elle est caractéristique des emplois précaires occupés en début de carrière.

AUJOURD'HUI, LA GAUCHE QUI, EN FRANCE, PRÉTEND À LA RADICALITÉ COMMET AU MOINS DEUX ERREURS QUE LES SYNDICATS, LE MOUVEMENT ÉCOLOGISTE ET LE PARTI SOCIALISTE PEUVENT ENCORE RECTIFIER.

Premièrement, elle étend aux années 2020 la nostalgie d'une partie de la gauche des années 1970 et 1980 pour des économies nationales de marché des « trente glorieuses » (1945-1975), capables, dans une division internationale du travail favorable aux seuls travailleur·x·euse·s de l'hémisphère nord et à leurs employeur·x·euse·s, de financer l'extension indéfinie de la protection sociale.

Deuxièmement, elle ignore deux maux de la société industrielle qu'aucune force de gauche, hormis des courants de l'écologie politique et des sociaux-démocrates minoritaires, n'a cherché à éradiquer.

L'un a été étudié de façon précoce par Émile Durkheim qui l'a qualifié d'« anomie », autre nom pour qui est plus banalement dénommé la solitude, « moderne » depuis l'estompement du groupe familial et « post-moderne » depuis la construction de la « co-présence » à l'intérieur d'une société « connectée » par la révolution technologique. En d'autres termes, la société du travail, complétée par le phénomène de rassemblements ponctuels de masse, est la seule société qui demeure.

L'autre, entrevu sur les traces d'Hegel par Marx et mieux exploré par la tradition philosophique de Francfort dont Axel Honneth[8] est l'héritier, est celui de l'aliénation, c'est-à-dire un mode de travail dans lequel, indépendamment des conditions de la rémunération, l'individu devient étranger à lui-même au travers de la répétition d'une tâche

4 The Beveridge Report, édition originale publiée en ligne par Internet Archive, p96.
5 Anthony GIDDENS, The Third Way and its Critics, Cambridge, Polity Press, 2000.

quotidienne dont, à la différence de l'artiste ou de l'entrepreneur·x·euse, il n'a pas la capacité de définir le sens.

La mise en avant de ces deux erreurs n'écarte pas de la problématique des pensions. Elles sont au cœur de celle-ci dans un environnement où des forces qui se définissent comme progressistes n'offrent aux citoyen·ne·x·s d'autres perspectives de libération qu'un écartement obligatoire individuel de la société du travail en contrepartie d'une rente à vie, le plus souvent modeste.

Elles signifient qu'une gauche à la hauteur des exigences d'une transition sociale vers un futur indéterminé ne peut se contenter d'un positionnement sur la question des pensions.

Cela signifierait qu'elle bat en retraite.

L'enjeu est celui de repenser le travail et les cadres de celui-ci de telle sorte que l'économie nécessaire à la Cité ne relève plus de la corvée pour les travailleur·x·euse·s et de la recherche effrénée du profit pour les détenteurs d'un capital, mais constitue une entreprise collective, « sociale et solidaire » dans les termes de Robert Boyer[9].

En France, un timide pas en avant a été accompli par les partenaires sociaux qui se sont rencontrés sur le thème du « partage de la valeur ».

À ce stade, cette reprise de la concertation sociale n'a permis qu'un accord sur le principe de l'instauration de formes de rémunération extra-salariale permettant de réformer le partage des profits[10].

La question de la définition, dans une société dont l'ordre ancien est bouleversé par l'évolution climatique et technologique, de la valeur elle-même attend.

Elle ne pourra être abordée que si les producteur·x·ice·s – qu'ils soient employé·e·s, entrepreneur·x·euse·s ou propriétair·x·es – sont placé·e·s dans les conditions de dialoguer sur un pied d'égalité, ou au moins à l'intérieur d'un rapport de forces équilibré, par la mise en place, dans les entreprises, de formes de démocratie qui n'existent encore que dans la sphère politique.

En France, l'enjeu est pour le syndicalisme réformiste incarné par la CFDT[11], le parti socialiste et le mouvement écologique d'écarter la tentation du populisme et de ressusciter les ambitions mutuellistes que Jacques Delors a tenté de porter à l'échelle européenne et que le mouvement coopératif maintient en vie.

Le contexte de l'an 2023, caractérisé par un quasi plein emploi en même temps que par des tensions inflationnistes, est favorable à la revendication de droits politiques à l'intérieur des entreprises. L'obtention de ces droits est indispensable pour qu'une gouvernance en forme de co-gestion[12] responsabilise chacun dans la définition d'objectifs et de modalités de production économique compatibles avec l'épanouissement des personnes et la protection du cadre de vie.

9 Robert BOYER, L'économie sociale et solidaire : une utopie réaliste pour le XXIè siècle ?, Paris, Les petits matins, 2023.
10 Emmanuel DUNAND, Partage des profits : Elisabeth Borne loue un « accord historique », Le Figaro, édition en ligne, 20 février 2023.
11 La CFDT est la Confédération française démocratique du travail.
12 Christophe SENTE, Democracy and the future of work, Social Europe, 4 janvier 2023. Le texte est accessible gratuitement en ligne sur le site de la revue électronique Social Europe.

COMMENT LUTTER CONTRE LE CHÔMAGE PENDANT LA TRANSITION VERTE ?

article

Yves Martens
Coordinateur Éducation Permanente à CSCE asbl et coordinateur du Collectif Solidarité Contre l'Exclusion

La lutte contre la crise climatique peut-elle concourir à la lutte contre le chômage ? Le « capitalisme vert » peut-il mener à une économie décarbonée et riche en emplois ?

Il n'est pas possible de se demander comment lutter contre le chômage, quel que soit le contexte politique, économique et social, et donc aussi environnemental, sans se demander d'abord ce qu'on entend par « lutter contre le chômage ». En particulier, depuis une vingtaine d'années, les responsables politiques et beaucoup d'idéologues ont œuvré à un déplacement de la notion de responsabilité collective de la question du non-emploi vers une responsabilisation, voire une culpabilisation, des personnes subissant le risque de la perte ou de l'absence de travail. La stigmatisation des chômeur·x·euse·s existait évidemment déjà avant, elle est d'ailleurs aussi ancienne que le chômage. Mais l'État social actif a porté un véritable changement de paradigme en individualisant à l'extrême cet enjeu sociétal. A ce stade, il est déjà intéressant de pointer une certaine analogie, la question climatique étant également très souvent réduite, ou en tout en cas concentrée, aux/sur les efforts individuels de chaque citoyen·ne·x. Qui a-t-il pourtant de plus collectif que de savoir comment nous allons pouvoir continuer à respirer sur la terre que nous habitons ? Et, un bon tiers de notre vie quotidienne étant consacrée au travail, comment ne pas voir que cette question du travail et du non-travail est également éminemment un enjeu de bien commun ?

Petits pas ou révolution ?

À cet égard, est-il pertinent de décerner des bons ou des mauvais bulletins à tel ou tel citoyen·ne·x sur le climat, à tel ou tel sans-emploi sur le chômage ? Certes, comme le dit l'adage, « ce sont les petits ruisseaux qui font les grandes rivières ». Mais les enjeux du climat et de la Sécurité sociale ne semblent pas pouvoir, vu leur ampleur, se régler uniquement par des petits gestes pas davantage que par des politiques de « petits pas ». Ce qui ne veut pas dire que chacun·x·e n'a pas son rôle à jouer. Une contribution intéressante à cet égard est le récent ouvrage d'Édouard Morena : *Fin du monde et petits fours. Les ultra-riches face à la crise climatique*. Le titre en dit évidemment long sur la thèse de l'auteur qui ne manque pas cependant de mentionner d'autres avis. Morena cite notamment l'un de celleux que l'on entend le plus en Belgique sur ces questions : « *Faut-il « manger » les riches pour sauver le climat ?Dans une tribune datée du 13 septembre 2022 et publiée dans le journal* Libération*, le politologue François Gemenne estimait que « non » : «* La lutte contre le changement climatique est avant tout une lutte pour garder la Terre habitable pour tous et pour toutes. *» Avant de poursuivre : «* Encore importe-t-il d'identifier correctement l'adversaire au-delà de la formule un peu facile et creuse selon laquelle l'écologie sans lutte des classes ne serait qu'un aimable jardinage. *» Ce qui nous dérange avec les ultra-riches aux «* comportements climaticides *» serait qu'iels donnent l'impression «* d'être hors-sol littéralement, ou d'avoir renoncé à l'idée d'un "monde commun" pour reprendre l'expression de Bruno Latour *». Dès lors, écrit Gemenne, leur apparente inaction servirait de prétexte à notre propre inaction : «* Combien, en voyant l'énorme empreinte carbone des autres, renoncent à agir eux-mêmes ou elles-mêmes, persuadé·e·s que la lutte contre le changement climatique est une question binaire, une bataille que l'on gagnerait ou que l'on perdrait ?Chaque tonne de dioxyde de carbone qui n'est pas émise, pourtant, fait une énorme différence. *» En somme, en se focalisant sur les comportements des riches, on se trompe de combat, voire pire : on contribue à aggraver le problème. Le problème de cette analyse est qu'elle réduit les ultra-riches à des symboles et le débat climatique à une simple question de tonnes de dioxyde de carbone émises dans l'atmosphère du fait de comportements irresponsables. »*[1]

Un capitalisme vert ?

Bien sûr qu'il est trop facile pour les citoyen·ne·x·s « lambda » de se réfugier derrière l'inaction des autres (*a fortiori* des riches) pour ne pas apporter sa pierre à l'édifice. Mais, rappelle Édouard Morena, « *les ultra-riches [sont] responsables, selon l'ONG Oxfam, de plus de la moitié des émissions cumulées de CO_2 liées à la consommation au cours de la période 1990-2015* ». Prenant l'exemple des demandes politiques et associatives de taxer voire d'interdire purement et simplement les jets privés, il considère que cet intérêt pour ce symbole du mode de vie carbonifère des ultra-riches « *est symptomatique d'une focalisation plus large du débat climatique sur les comportements individuels. Moins consommer est présenté comme « l'action politique la plus viable pour remédier au changement climatique ». Les riches sont les symboles d'une société de la surabondance et de l'excès qui va droit à sa perte. Tel un miroir grossissant, iels entretiennent notre propre « culpabilité carbone ».Ce qui distingue les ultra-riches du commun des mortel·le·x·s, ce n'est pas seulement leur mode de vie extravagant à base de jets privés et de super-yachts. C'est aussi leurs immenses fortunes ; des fortunes le plus souvent composées de liquidités, de biens immobiliers et d'actifs financiers* ».

Et si l'écologie était rentable ?

Une partie de la solution peut sembler résider dans le fait qu'il deviendrait rentable, économiquement intéressant, d'adopter une économie décarbonée, d'améliorer l'environnement, bref de sauver la planète. C'est ce que certain·ne·x·s avec enthousiasme, d'autres avec un certain mépris, qualifient de « capitalisme vert ». Car, avant d'envisager si la transition écologique peut représenter un gisement d'emplois tel qu'il permettrait à la fois de redonner du boulot à celleux qui le perdraient à cause de la suppression de certaines activités nocives pour le climat ET en donner aux délaissé·x·e·s du marché actuel de l'emploi, il faut s'interroger sur l'intérêt du capitalisme, et donc des employeur·x·euse·s du privé, à développer ces activités et ces jobs. Dès 2010, Daniel Tanuro, dans son ouvrage *L'impossible capitalisme vert*, considérait que capitalisme vert était un oxymore et qu'il était donc impossible à concrétiser[2]. Aujourd'hui, qu'en dit Morena ? « *Au cours des années 2000, de la Silicon Valley au West End de Londres, en passant par les beaux quartiers de New York, Paris et Genève, s'est dessiné un triangle d'or climatique composé de riches individus souvent issus ou proches des milieux de la tech et de la finance et partageant un même intérêt et une même vision de ce qu'il convient de faire pour le climat. Ces activistes d'un genre particulier brouillent volontairement les lignes entre leur engagement pour le climat et leur sens des affaires, passant allègrement de l'un à l'autre. Naviguant au sein des mêmes réseaux professionnels et amicaux et des mêmes cercles d'influence, iels partagent une même conscience climatique de classe. Celle-ci combine une conscience de l'impact du capitalisme fossile sur le climat, et donc du besoin de le réformer pour en atténuer les effets négatifs (tout en tirant profit de ces efforts d'atténuation), et une conscience aiguë des menaces que fait peser le dérèglement climatique sur leurs intérêts de classe et leur pouvoir. S'y ajoute une conscience des profits à engranger en promouvant les mécanismes de marché et le technosolutionnisme. Nous l'avons vu, les ultra-riches ne sont pas que des gros émetteur·x·rice·s. Iels sont aussi, à travers leurs patrimoines extraordinaires, exposé·x·e·s aux multiples risques associés au dérèglement climatique : dépréciation de leurs actifs, instabilité économique, politique et sociale, mesures et politiques autoritaires mises en place pour y faire face.* » La possibilité de tirer profit d'un capitalisme vert et la peur que la crise climatique nuise à leurs intérêts pourraient donc pousser des ultra-riches à investir dans la transition écologique. Mais, selon toute vraisemblance, ces contributions intéressées ne seraient pas suffisantes. Le recours aux mécanismes de marché et une foi inébranlable dans le « technosolutionnisme », c'est-à-dire la confiance dans la technologie pour résoudre un problème souvent créé par des technologies antérieures, ne permettent pas de penser que ce seul levier capitaliste suffirait à résoudre la crise, loin de là. Se contenter de cette option ne donne aucun gage non plus de développement d'emplois nouveaux et permet encore moins de penser que ceux créés permettraient d'offrir de nombreuses opportunités aux chômeur·x·euse·s.

Le chômage « nécessaire »

D'abord, comme on l'a dit plus haut, parce qu'il faut s'attendre à ce que des travailleur·x·euse·s en poste actuellement doivent se réorienter vers de nouveaux métiers si le leur disparaît. Or les employeur·x·euse·s privilégient toujours l'engagement de candidats en poste ou ayant perdu leur emploi depuis peu. Le chômage de longue durée refroidit les employeur·x·euse·s qui considèrent que ces chômeur·x·euse·s sont beaucoup moins « employables ». Même celleux de ces sans-emploi de longue durée qui suivent des formations de métiers dits en pénurie éprouvent de grandes difficultés à convaincre les recruteur·x·euse·s de leur donner une chance. Sans compter une dimension peu connue mais essentielle du chômage dans une économie capitaliste : le NAIRU. Le NAIRU pour *Non accelerating inflation rate of unemployment* (en français taux de chômage n'accélérant pas l'inflation) est un concept formulé par la théorie économique néoclassique qui détermine un taux de chômage minimum « nécessaire » pour limiter

1 Morena, Edouard. *Fin du monde et petits fours. Les ultra-riches face à la crise climatique.* La Découverte, 2023

2 Daniel Tanuro, *L'impossible capitalisme vert*, La Découverte, 2010

les exigences salariales et l'inflation. Ce « minimum de chômage nécessaire » est appelé chômage d'équilibre. Celui-ci constitue un instrument de pression à la baisse sur les prétentions salariales des travailleur·x·euse·s avec emploi. La théorie néoclassique postule donc que le retour au plein emploi n'est pas souhaitable car il se traduirait par une reprise de la progression des salaires, de l'inflation.

Une volonté politique forte

On voit donc que faire confiance aux mécanismes de marché semble fort peu prometteur, tant pour une transition écologique efficace et juste que pour lutter contre le chômage. François Gemenne a beau dire que la formule selon laquelle « l'écologie sans lutte des classes ne serait qu'un aimable jardinage » est un peu facile et creuse, le moins que l'on puisse dire est que, si l'on reste dans la logique du capitalisme, les contraintes à exercer sur celui-ci par les autorités politiques doivent être bien plus fortes qu'aujourd'hui. Pour ce faire, il faut sans doute que nos responsables publics soient eux-mêmes et elles-mêmes convaincu·x·e·s que le problème de la transition écologique ne doit pas, loin de là, reposer sur le seul citoyen·ne·x·s individuel, tout comme la question du chômage n'est pas, loin de là également, de la seule responsabilité de la personne sans-emploi...

QUELLE(S) PLACE(S) POUR LE REVENU DE BASE ?

interview

François Denuit
conseiller politique de Philippe Lamberts, eurodéputé et co-président du groupe des Verts/ALE

par Lucien Veys et Romain Nanga

Pouvez-vous vous présenter ?

Mon nom est François Denuit, je travaille actuellement pour Philippe Lamberts, qui est le Coprésident du groupe des Verts au Parlement européen. Je suis également collaborateur scientifique au Centre d'étude de la vie politique (Cevipol) et à l'Institut d'études européennes (IEE) de l'ULB. Dans le cadre de ma thèse de doctorat, réalisée en cotutelle à l'ULB et à l'Université de Warwick, je me suis intéressé à l'idée d'un revenu de base et plus particulièrement à son instauration à l'échelle de l'Union européenne.

Pourriez-vous brièvement nous expliquer ce qu'est le revenu de base et à quelle échelle est-il réalisable (mondiale, continentale, nationale ou communale) ?

Le revenu de base est défini comme un revenu qui est distribué en espèces de manière individuelle, universelle et inconditionnelle à tous les membres d'une communauté politique. Quand on dit qu'il est perçu à titre individuel, cela veut dire qu'on ne se base pas sur la composition du ménage, contrairement à ce qui existe aujourd'hui, par exemple pour l'octroi du revenu d'intégration sociale. Il est aussi universel au sens où il est distribué à tous les membres d'une communauté politique, sans tenir compte de leurs ressources. Il y a différentes façons d'envisager l'idée, mais le principe de base est que tout le monde puisse percevoir, « du berceau au tombeau », une somme forfaitaire mensuelle. Suivant les modalités proposées, certaines propositions envisagent des montants différents pour les enfants, les adultes en exercice et les personnes qui sont à la pension. Enfin, il est inconditionnel dans le sens où il n'y a pas d'obligation assortie à l'octroi, comme le fait de devoir rechercher un emploi par exemple, pour pouvoir en bénéficier, comme c'est actuellement le cas dans d'autres types de prestations sociales.

Si l'on s'attache à la définition de la communauté politique concernée, il y a différentes manières de l'envisager. On peut définir la communauté politique au niveau national. Elle concernerait donc tous·x·te·s les citoyen·ne·x·s ou résident·x·e·s d'un État. On peut l'envisager aussi au niveau d'une région par exemple, ou au niveau supranational. Certaines propositions très théoriques s'intéressent au niveau mondial, mais les propositions les plus charpentées visent surtout l'instauration d'un revenu de base à l'échelle européenne, tout simplement parce qu'elles considèrent que les institutions existantes pourraient permettre sa mise en œuvre.

Le Revenu de base doit-il être mêlé à d'autres projets au sein des états ? Si oui, lesquels seraient les plus favorables à un épanouissement de celui-ci ?

Il est important de rappeler qu'il n'y a pas "un" revenu de base mais une ribambelle de propositions "de" revenus de base. Il y a une véritable auberge espagnole idéologique avec des propositions traversant une grande partie du spectre politique, certaines dérogeant d'ailleurs souvent à l'une ou l'autre partie de la définition donnée ci-dessus.

Chaque proposition a donc une philosophie sous-jacente différente quant à sa façon d'être articulée à l'Etat social existant et quant aux objectifs qui lui sont associés. Les modalités de la proposition elle-même ainsi que le paquet de politiques et

autres réformes qui doivent accompagner sa mise en œuvre sont donc cruciaux pour apprécier la pertinence d'une proposition au regard de ce que l'on considère comme « juste » et « émancipateur », et de ce que l'on vise à obtenir comme résultat : s'agit-il de donner plus d'autonomie aux individus, de leur permettre d'avoir un revenu suffisant pour vivre ou de leur assurer un socle devant être complété par un emploi ? L'objectif est-il de favoriser des emplois hors de la sphère productive ? La proposition vise-t-elle au contraire à faire « solde de tout compte » en remplaçant l'arsenal de prestations sociales, le tissu de solidarité, par une seule prestation monétaire visant à « responsabiliser » les individus ?

Et qui paye ? Comment le finance-t-on ? Est-ce que le revenu de base est accompagné d'une réforme fiscale ? Comment le revenu de base s'articule-t-il avec les politiques de régulation du marché du travail ? Je pourrais continuer, les questions sont nombreuses et essentielles.

C'est important de recadrer cela, car selon que l'on défende par exemple un « revenu-socle » de 700 euros adossé à la sécurité sociale existante comme dans les propositions provenant du côté écologiste, ou une « allocation universelle » de plus de 1000 euros venant remplacer un paquet de choses dans la sécurité sociale comme le propose le Président du MR, on a pas le même « revenu de base », pas les mêmes objectifs et pas la même approche de la justice sociale.

Mon approche personnelle est la suivante. Je considère que le pouvoir émancipateur du revenu de base, s'il venait à être introduit avec un montant situé au niveau du seuil de pauvreté a minima, dépendra du paquet de mesures dans lequel il est placé. Je pense par exemple aux propositions suivantes : salaires minimum décents et contraignants, minima sociaux relevés, réduction collective du temps de travail, réforme de la fiscalité pour que le revenu de base soit financé par redistribution, par une politique d'emploi axée sur la transition écologique, par l'introduction d'un revenu maximum, par le développement des services publics universels, par une réforme de la gouvernance des entreprises avec l'introduction d'un conseil des travailleur·x·euse·s, etc. De plus, le montant du revenu de base peut être moindre s'il est accompagné d'autres services publics en « nature » permettant non seulement d'assurer une série de services essentiels (provision d'une quotité d'eau et d'énergie de base gratuite, transports (quasi-)gratuits, logements publics isolés, télécommunications, sans compter bien sûr l'éducation et la santé, etc.) mais qui sont aussi plus redistributifs, et potentiellement plus porteur en matière de transition écologique (pour le développement du bâti et du transport par exemple). C'est un gros chantier, et beaucoup de choses dépendent du niveau européen, notamment des règles budgétaires (le niveau de déficit et de dette permis) et donc des perspectives données à l'investissement dans le domaine social et environnemental.

Il est utile dans un premier temps de concevoir le revenu de base comme un horizon désirable pour faire progresser la sécurité sociale dans le sens d'une plus grande universalité afin de réduire le fameux taux de non-recours aux droits, dans le sens d'une plus grande inconditionnalité allant à rebours des politiques d'activation stigmatisantes et contre-productives que nous connaissons et dans le sens de l'individualisation des droits. Je pense, comme le dit très bien Daniel Dumont dans son dernier ouvrage « Le revenu universel : avenir de la sécurité sociale ? », qu'il faut prendre l'idée au sérieux, et que les tenant·x·e·s de la gauche sociale-écologiste, qu'iels soient partisan·ne·x·s de la sécurité sociale ou du revenu de base comme pilier additionnel de la sécurité sociale (pour faire court), ont tout intérêt à se retrouver dans un dialogue stratégique visant à faire évoluer les choses dans le sens de ces trois dimensions qu'iels partagent.

Verrait-on une conscience environnementale plus grande grâce à une potentielle libération du temps de travail ?

Il est important de préciser que je vois avant tout le revenu de base et le débat qui l'entoure sous l'angle de la lutte contre la pauvreté et de l'émancipation individuelle et collective, plus que comme un outil de transition écologique. Je pense par exemple qu'une réduction collective du temps de travail est une solution plus intéressante si l'objectif défendu est celui de réduire l'empreinte écologique et de donner plus de place au temps hors de la sphère productive. Certes, si le revenu de base est d'un montant suffisant pour vivre – ou même s'il ne l'est pas mais que des personnes décident de vivre avec moins en communauté –, il peut permettre de choisir d'organiser son temps différemment. Mais il peut tout aussi bien, par le surcroit de revenu qu'il procure, n'être qu'un subside à la consommation. Comment s'assurer qu'il va nécessairement avoir un effet positif sur les consciences, sur les modes de consommation, sur les choix de vie ? C'est difficile à dire et ce n'est pas la première raison de le défendre selon moi. Et le levier fiscal, la politique de l'emploi, le développement des services publics, l'éducation…, sont des outils plus efficaces pour favoriser la transition écologique. Enfin, je considère qu'il faut que le politique prenne ses responsabilités pour assurer le cadre nécessaire à la réalisation d'une économie post-croissance, fonctionnant dans le cadre des limites planétaires et visant la satisfaction du bien-être social, plutôt qu'en espérant qu'un revenu de base soit le déclencheur providentiel d'un changement de conscience.

Quelle serait la place du travail productif ? Est-ce qu'on verrait une revalorisation de l'autosuffisance ?

C'est un des effets potentiels, et c'est clair qu'on a une capacité à être moins dépendant de l'emploi productif grâce à un revenu de base inconditionnel, pour autant qu'il soit d'un montant suffisant ou que les personnes s'organisent pour vivre selon de nouvelles formes d'habitats partagés permettant de réduire les dépenses collectivement. Mais je ne pense pas que ce soit un modèle généralisable. Que certains aient la liberté de le choisir, c'est une chose fondamentalement souhaitable, mais nous aurons encore besoin d'une sphère productive. La question c'est plutôt : comment est-ce qu'on articule la sphère productive, comment est-ce qu'on la fait évoluer pour rester dans le cadre des limites planétaires et pour qu'elle bénéficie davantage aux travailleur·x·euse·s ? Comment est-ce qu'on transforme nos emplois, comment est-ce qu'on transforme les processus de production et la gouvernance des entreprises ? N'oublions pas non plus que nous avons besoin de continuer à nous organiser collectivement pour faire face à des évolutions qui portent atteinte aux conditions de travail des travailleur·x·euse·s. L'exemple récent de la « franchisation » de Delhaize le montre bien. La part, toujours croissante, du revenu national allant au capital plutôt qu'au travail, le démontre aussi. Bref, vous l'aurez compris, si le revenu de base permet de revaloriser les activités dites autonomes, de développer d'autres modes de vie, c'est une excellente chose, mais je crois que nous avons beaucoup de pain sur la planche pour transformer la sphère productive en elle-même également.

Verrait-on une désertion des métiers pénibles ? Est-ce que cela engendrerait une chute de la production et donc une décroissance et comment est-ce qu'on peut accompagner cette décroissance pour ne pas engendrer de crise ?

Je pense qu'il est important de rappeler avant tout que le revenu de base en tant que tel dans la définition que j'ai utilisée n'existe pas aujourd'hui (si ce n'est sous une version embryonnaire en Alaska qui n'a rien d'une politique sociale). De ce fait, il est donc impossible aujourd'hui de dire si le revenu de base va avoir tel ou tel autre effet avec certitude. Tout ce que l'on peut faire ce sont des hypothèses sur le type d'effets que l'on cherche à tester, et réaliser des expériences en laboratoire, des simulations avec des modèles économétriques, ou des projets pilotes qui peuvent nous donner des indications par rapport à ces hypothèses et par rapport à ces hypothèses là uniquement. Et sur cette question, je n'ai pas connaissance de résultats particuliers.

Cela étant dit, sur la question des métiers pénibles, il faut d'abord identifier de quels métiers l'on parle. Il y a des critères de pénibilité pour des policier·x·ère·s, des pompier·x·ère·s, des aides-soignant·x·e·s, des agriculteur·x·ice·s, etc. Mais beaucoup de ces métiers ont un sens, une reconnaissance sociale et une utilité collective forte, qui font que, tant que l'on améliore les conditions de travail (en termes de temps de travail, de salaire, d'âge de départ à la pension, etc.) on peut imaginer que l'effet de l'introduction d'un revenu de base ne soit pas de faire déserter tous·x·tes les travailleur·x·euse·s.

Pour d'autres types de métiers, par exemple pour ce qui concerne la collecte des déchets, s'il devait y avoir un tel impact, j'ai tendance à dire qu'il y a différentes alternatives. La première c'est évidemment de revaloriser les conditions de travail : c'est un métier essentiel, d'utilité sociale mais qui est pénible, on le sait, alors pourquoi ne pas le valoriser bien plus sur le plan salarial (et bousculer la pyramide de valorisation des revenus en fonction des études et non de l'utilité collective des métiers) ? Il peut aussi y avoir un incitant à automatiser davantage certains pans de ces métiers, et le désintérêt des travailleur·x·euse·s peut inciter à innover, investir dans ces segments. Enfin, il y a la possibilité d'une nouvelle organisation collective à l'échelle locale : certain·x·e·s imaginent par exemple que les communes mettent en place un partage des tâches entre habitant·x·e·s.

Pour ce qui est de la suite de la question sur la décroissance, je pense c’est encore quelque chose de différent. La chute de la production non choisie dans le système existant correspond à une crise économique, tandis que la décroissance vise à réduire de façon coordonnée et planifiée la production et la consommation dans les domaines où l’activité économique a engendré un dépassement des limites biophysiques de notre écosystème.

Comment pouvons-nous pallier à une crise en cas de décroissance permise grâce au revenu stable ?

De nouveau, je ne suis pas sûr de bien comprendre ce que veut dire une “crise de décroissance” et je ne considère pas qu’un revenu stable puisse engendrer une quelconque crise. Mais je pense que la question permet de s’intéresser au débat entre une sobriété choisie versus une récession subie. Ce n’est par contre certainement pas le revenu de base qui va engendrer telle ou telle situation. Le sujet est bien plus large : les débats sur l’économie du bien-être, la post-croissance, la décroissance, l’économie du Donut, etc. se fondent, malgré leurs divergences, sur un constat principal commun : la recherche d’une croissance économique infinie fondée sur l’exploitation continue des ressources et du vivant (en ce compris des êtres humains) et sur l’augmentation constante de la production et de la consommation est un système insoutenable et injuste. Il est insoutenable puisqu’il va de pair avec l’épuisement des ressources, la destruction de la biodiversité, le dérèglement climatique, l’accumulation des déchets et la pollution… Mais c’est aussi un modèle qui trahit sa promesse sociale puisque les gains de croissance ne se traduisent pas – ou du moins plus – en une baisse des inégalités. Bien au contraire, ils sont de plus en plus concentrés entre les mains de quelques-uns au détriment du plus grand nombre. La « crise » est en fait une réalité structurelle du système actuel, lequel est malade et nous emmène dans le mur.

Pour avancer dans le sens d’une économie post-croissance, cela suppose que l’on construise d’abord de nouveaux objectifs de politiques publiques et qu’ils soient prioritaires dans notre appréciation collective de ce que l’on considère comme « progrès », par rapport à la recherche de quelques points de PIB supplémentaires. Ces objectifs doivent être soutenus par de nouveaux outils liés à la prise de décision (indicateurs, modèles macro-économiques, etc.) intégrant les variables environnementales et sociales. Et l’on doit également modifier les cadres de gouvernance qui organisent les processus de décision politique.

Bifurquer vers une économie post-croissance, dans laquelle le revenu de base peut évidemment avoir un rôle à jouer, c’est donc organiser l’économie de telle sorte que nous soyons justement plus résilient·x·e·s aux crises, plus solides dans nos acquis sociaux et moins consommateurs de ressources. Au centre de ce système, il y a la question de la sobriété, « sufficiency » en anglais, qui prend de l’ampleur dans les débats actuels, sur les réformes du marché de l’énergie par exemple. Il faut penser l’organisation de notre économie de façon à servir simultanément bien-être et soutenabilité, et le concept de suffisance est sans aucun doute la force unificatrice. Le revenu de base participe de cette approche de la suffisance et peut bien entendu avoir sa place dans une économie post-croissance, mais il n’en est pas la panacée.

Schuman – Quartier Européen
Bruxelles 1000, Avril 2023

Robin – Graines de Paysans – Espace Test Agricole
Anderlecht 1070, Avril 2023

L'EXTENSION DE LA SÉCURITÉ SOCIALE À L'ALIMENTATION

article

Jeanne Dardar
Chargée de projet droit à l'alimentation–sécurité sociale de l'alimentation chez FIAN

La Sécurité Sociale de l'Alimentation (SSA) est une proposition qui consiste à construire une 8ième branche de la sécurité sociale, une institution publique dotée de trois objectifs : augmenter le budget alimentaire des ménages ; dégager des financements pour la transition des systèmes agricoles et alimentaires ; démocratiser le contrôle politique de l'alimentation. Le contexte dans lequel la proposition de SSA s'inscrit est présenté dans cet article, avant d'en esquisser le mode de fonctionnement et l'avancement du travail en Belgique, en s'appuyant notamment sur les travaux du Collectif de réflexion et d'action sur la Sécurité Sociale de l'Alimentation (CréaSSA)[1].

Un système alimentaire et agricole en déroute

En Belgique la précarité ne cesse d'augmenter, avec comme conséquences des difficultés d'accès à une alimentation suffisante et de qualité pour de nombreuses personnes. L'alimentation étant une variable d'ajustement, les ménages précarisés restreignent au minimum leur budget alimentaire afin de payer leurs factures non-alimentaires – logement (30% du budget), transport, énergie, – avec pour conséquences une diminution de la quantité et de la qualité de leur alimentation[2]. Par ailleurs, en 2021 600 000 personnes ont eu recours à l'aide alimentaire[3]. Cette dernière ne peut pas être considérée comme une réponse structurelle à la précarité alimentaire, il s'agit d'un filet de sécurité pour des situations d'urgence. Elle ne garantit en effet pas un accès digne et autonome à une alimentation suffisante, de qualité, saine qui répond aux cultures alimentaires des personnes. Pourtant, elle tend à se pérenniser pour de nombreux ménages, qui se retrouvent ainsi dans une situation d'insécurité alimentaire sur le long terme.

Par ailleurs l'inégalité d'accès à une alimentation de qualité et en quantité suffisante contribue aux inégalités en matière de santé. Il est deux fois plus cher d'avoir un régime alimentaire équilibré, que de se contenter d'un régime alimentaire satisfaisant au niveau calorifique[4]. Ainsi il y a une prévalence de l'obésité et des maladies cardiovasculaires chez les personnes en situation de précarité et chez les usager·x·ère·s de l'aide alimentaire. Néanmoins la malnutrition est un problème général, en Belgique, entre 11% (2021) et 14% (2020) des décès y sont directement liés[5], soit entre 12 000 et 15 000 personnes par an.

Enfin, les conditions des travailleur·x·euse·s des filières alimentaires et agricoles sont particulièrement désastreuses. Les revenus des agriculteur·x·ice·s sont environ 44% moindres que ceux de la moyenne des travailleur·x·euse·s. L'industrialisation et la standardisation de l'agriculture, l'organisation de la filière en de nombreux intermédiaires et le contrôle de la grande distribution sont des facteurs de précarisation et de mal-être des agriculteur·x·ice·s[6]. Face à cette précarité, les acteurs de l'agro-industrie génèrent des milliards d'euros de bénéfices et sont des contributeurs majeurs au dérèglement climatique.

Ces enjeux alimentaires, sociaux et écologiques auxquels notre société se trouve confrontée, ne peuvent pas rester de l'ordre des responsabilités individuelles et il est nécessaire de porter une réponse politique collective : le développement d'une Sécurité Sociale de l'Alimentation apparaît comme une solution.

Vers un droit à l'alimentation : construire une Sécurité Sociale de l'Alimentation (SSA)

Pour garantir un droit à l'alimentation, l'extension de la sécurité sociale à l'alimentation semble être une piste de choix. La SSA s'appuie sur trois piliers : une cotisation proportionnelle aux revenus sur une large assiette fiscale ; une redistribution universelle et ; un conventionnement démocratique vers des produits durables, justes et en circuit court.

Afin de financer la SSA, un pot commun de solidarité serait créé au niveau fédéral, il permettrait de mutualiser les risques, les coûts et les vulnérabilités. Sur le même principe que la sécurité sociale, il serait financé par les cotisations sociales (salariales et patronales) et complétées d'une dotation de l'État, qui pourrait provenir, par exemple, d'un impôt sur les bénéfices des multinationales de l'agroalimentaire et

1 http://collectif-ssa.be
2 Jonathan Peuch, « Bien manger : un droit, pas un choix », Santé conjuguée, mars 2023.
3 Fédération des services sociaux, 2021.
4 Sciensano : Stefanie Vandevijvere, Camille Pedroni, Karin De Ridder, [et al.], « The Cost of Diets According to Their Caloric Share of Ultraprocessed and Minimally Processed Foods in Belgium », Nutrients, vol. 12 / 9, septembre 2020, p. 2787.
5 OCDE, État de santé dans l'Union européenne, Profil de santé de la Belgique, 2020 et 2021.
6 Yuna Chiffoleau et Benoît Prévost, « Consommer local, plus qu'une mode, une éthique ? », Courrier de la planète, vol. 87, 2008, p. 4852.

de la grande distribution ou bien d'une augmentation des accises sur les produits nutritionnellement malsains.

Pour une somme de 150 € par mois et par personne[7], il serait nécessaire d'augmenter le budget de la sécurité sociale, actuellement d'environ 100 milliards d'euros par an, de 17 milliards d'euros par an. Une hausse de 10% des cotisations sociales serait nécessaire, ce qui est irréalisable à court terme. Ainsi la progressivité est de mise : à 50 € par mois, il faut augmenter les cotisations de 3% ; à 150 € par an, le budget n'est plus que de 1,45 milliards d'euros par an, soit moins de 1% de hausse des cotisations.

La sécurité sociale de l'alimentation est une mesure universelle. Ainsi, chaque adulte recevrait automatiquement une allocation mensuelle versée sur une carte électronique. Le budget distribué serait à long terme de 150 € par mois par adulte (50% pour les enfants[8]), il pourrait être différencié à la hausse pour les personnes précarisées (sans démarche spécifique à faire).

La somme allouée ne pourrait être dépensée que pour des produits conventionnés. Le conventionnement reposerait sur des critères définis démocratiquement, mais reprenant à minima : durabilité, circuits courts, respect des conditions de travail de toute la filière alimentaire (de la production à la vente) et juste rémunération des producteur·x·rice·s. Ces critères seront évolutifs, ils pourront être complétés, discutés avec les acteur·x·rice·s des filières agricoles et alimentaires mais également avec les citoyen·ne·x·s. Actuellement il n'existe pas, en Belgique, une offre suffisante permettant de répondre à des achats conventionnés de 150€ par mois par personne. Les filières agricoles et alimentaires doivent s'adapter. C'est aussi pour cela que la SSA doit être mise en place de manière progressive.

Ainsi la SSA permettrait de démocratiser l'accès à une alimentation saine et durable tout en soutenant les filières dont les modes de production respectent des critères sociaux, économiques et environnementaux.

Le Collectif de réflexion et d'action sur la Sécurité Sociale de l'Alimentation et ses avancées

En Belgique le Collectif de réflexion et d'action sur la Sécurité Sociale de l'Alimentation (CréaSSA) s'est monté afin de porter cette initiative politiquement – https://www.collectif-ssa.be/. Il rassemble divers.es acteur·x·rice·s : des citoyen·ne·x·s, des institutions, telles que des mutuelles, des ONG militant pour le droit à l'alimentation et œuvrant à la transition agroécologique, des associations d'éducation permanente, des structures de lutte contre la pauvreté et d'action sociale, des maisons médicales, des syndicats agricoles et des initiatives d'agriculture urbaine et périurbaine.

Au sein de ce collectif, trois groupes de travail existent. Le GT plaidoyer a pour objectif d'inscrire l'idée d'une SSA à l'agenda politique pour les élections de 2024 et d'élaborer une proposition législative – Note de plaidoyer. Le GT projets concrets rencontre et analyse des initiatives locales de terrain tendant à mettre en œuvre les principes de la SSA – « La SSA sur le terrain ça donne quoi ? ». L'objectif est de fournir des ressources aux acteur·x·rice·s de terrain mais aussi de créer des ponts entre eux·elleux·elles et de constituer un mouvement social autour des principes de la SSA. Enfin, le GT éducation permanente a pour mission de vulgariser les enjeux et le concept de la SSA auprès du grand public et développe des dispositifs pédagogiques. Tous ces groupes de travail construisent ensemble les contours d'une sécurité sociale de l'alimentation en Belgique.

Les projets pilotes permettent d'expérimenter certaines facettes de cette complexe proposition, mais aussi de l'incarner. Ils sont nombreux en France - initiatives locales de la SSA. À Bruxelles, une expérimentation a été lancée. Ce projet a été mis en place en 2022 par la Beescoop, le CPAS de Schaerbeek et l'épicerie sociale Episol. 57 personnes usagères de l'épicerie sociale ou bénéficiaires d'aides du CPAS, sont devenues coopératrices de l'épicerie Beescoop et reçoivent une somme de 150 € par mois afin d'y faire leurs courses. Les premiers retours des personnes sont très enthousiasmants et permettent de voir un futur pour une sécurité sociale de l'alimentation à l'échelle du pays !

7 Cette somme correspond au montant minimum nécessaire pour manger correctement. Tout en sachant qu'elle vient compléter les budgets déjà existants.

8 Les enfants auraient un montant moindre pour éviter une trop forte redistribution des ménages isolés vers les familles nombreuses.

Robin – Graines de Paysans – Espace Test Agricole
Anderlecht 1070, Avril 2023

FACE À L'URGENCE ÉCOLOGIQUE, LE TRAVAIL PEUT-IL ROMPRE AVEC LA « LOGIQUE D'INGÉNIEUR » ?

article

Fanny Lederlin
docteure en philosophie politique, auteure de Les dépossédés de l'open space. Une critique écologique du travail, *Paris, Puf, 2020.*

Le travail est l'un des modes d'agir par lesquels l'humanité médiatise son rapport à la nature. En coupant des arbres dans la forêt, en débitant des troncs, en taillant des planches puis en les assemblant pour façonner une charpente sous laquelle s'abriter (ou produire une chaise sur laquelle s'asseoir), les êtres humains « métabolisent » la nature et fabriquent le monde plus stable et plus durable qu'iels habitent[1]. Il en va évidemment de même pour le raisin qu'iels transforment en vin, le sable qu'iels transforment en verre, le charbon, l'eau ou le soleil qu'iels transforment en énergie, et ainsi de suite.

1 ARENDT, Hannah, *L'Humaine Condition*, 1958-1972, sous la dir. de P. Raynaud, trad. G. Fradier, M. Berrane avec la coll. de J-F Hel-Guedj, collectif ; G. Durand, Quatro, Gallimard, 2012, Condition de l'Homme moderne, 1958, p. 51-323

Le problème est que l'entrée de l'humanité dans la Modernité – qui a débuté au XVI[e] siècle, qui a pour épicentre l'Occident, et dont l'une des caractéristiques est la foi illimitée accordée à la raison calculante et à ce que l'on pourrait appeler une « logique d'ingénieur » (utilitariste, finaliste et programmatique) pour conduire les êtres humains vers « l'abondance » et le « progrès » – le problème est que l'époque Moderne a donné au travail la forme extractiviste et productiviste que nous lui connaissons et qui menace, à l'heure actuelle, l'équilibre biologique de la planète[1].

On pourrait objecter que ce n'est pas tant la Modernité que le capitalisme – c'est-à-dire, le modèle économique qui l'a accompagné jusqu'à nos jours –, qui a modelé, au gré de ses transformations successives, le travail tel que le pratiquent les êtres humains d'un bout à l'autre de la planète. Et, de fait, les conditions de travail ont évolué au fil des révolutions industrielles qui ont émaillé le capitalisme depuis près de trois cents ans. Ainsi, aux mines de charbon, aux manufactures et à la condition ouvrière apparues au milieu du XVIII[e] siècle ont succédé, au cours du XIX[e] siècle, la division du travail dans les grandes industries organisées autour de l'acier et des machines à vapeur. Le début du XX[e] siècle a quant à lui été celui de la découverte du pétrole et de la standardisation du travail. Puis, la période qui s'est ouverte avec la fin de la seconde guerre mondiale a vu triompher l'informatique et la robotique dans une société dite « de consommation ».

À chaque étape, les limites matérielles de l'extractivisme et du productivisme ont été repoussées, et leurs conséquences dévastatrices sur l'environnement – pudiquement nommées « externalités négatives » par les acteur·x·rice·s économiques – se sont multipliées de façon exponentielle. Pour autant, le capitalisme n'est pas seul en cause, puisque, au cours du XX[e] siècle, les États se revendiquant du communisme (en particulier l'Union Soviétique) ont également promu cette vision extractiviste et productiviste du travail[2], tout en défendant (du moins, dans leur doctrine) un modèle économique et social fondé sur l'égalité.

Depuis la chute du bloc soviétique et l'émergence d'un néolibéralisme[3] mondialisé, le travail a de nouveau connu des transformations. Sous l'effet de nouvelles mutations technologiques (digitalisation et l'essor de l'intelligence artificielle), de nouveaux modèles de création de valeur (le « capitalisme de plateforme[4] » exploitant les données des usager·x·ère·s, par exemple), et d'une effervescence théorique qui a donné naissance au « néomanagement » (dont les mots d'ordre sont l'adaptation et la performance individuelle), les travailleur·x·euse·s se sont notamment atomisé·x·e·s et tâcheronisé·x·e·s. Cela signifie, d'une part, que la mise en concurrence des travailleur·x·euse·s[5], la mise à distance des télétravailleur·x·euse·s[6] et l'essor du travail indépendant[7] tendent à faire disparaître la dimension collective du travail, et, d'autre part, que le travail « à la tâche » se généralise, concernant non seulement les travailleur·x·euse·s digitaux·ales[8] mais aussi les employé·x·e·s des secteurs plus traditionnels dont les activités sont de plus en plus segmentées, quantifiées et mesurées (et ce, y compris dans les métiers du soin[9]). Si bien que l'on pourrait aujourd'hui parler de « néotravail[10] » pour qualifier cette forme de travail, contemporaine du néolibéralisme, qui s'étend sur nos vies au bureau, au champ, à l'hôpital, à l'usine, et jusque dans nos domiciles.

Comme les autres modalités de travail apparues depuis la Modernité, le « néotravail » est polluant (l'impact carbone de l'activité humaine n'a jamais été aussi élevé), il surexploite les ressources naturelles (l'économie numérique se nourrissant elle aussi d'énergie et de minéraux : cuivre, fer, platine, silicium, nickel, etc.), et il épuise les vies végétales et animales (la visée de productivité maximale touchant aussi bien l'agriculture que l'industrie ou les services).

Comme les autres modalités de travail apparues depuis la Modernité, le « néotravail » repose sur des inégalités structurelles entre les propriétaires des moyens de production (qui possèdent le Capital) et les travailleur·x·euse·s, contraint·x·e·s de vendre leur force de travail[11]. Et comme les autres modalités de travail apparues depuis la Modernité, il renferme pour les travailleur·x·euse·s des risques psychiques, ces dernier·x·ère·s tenant davantage aujourd'hui à une auto-exploitation des travailleur·x·euse·s par eux·elles-mêmes (ce qui peut conduire au *burn out*, par exemple).

Face à ces écueils, et alors que la perspective d'une révolution prolétarienne s'est éloignée de l'horizon politique de nos sociétés, les forces qui contestent l'ordre dominant au nom de la justice sociale et de l'écologie semblent prêtes à « jeter le travail avec l'eau de leur critique ». Ainsi, qu'il s'agisse de préconiser modestement la semaine des quatre jours, de revendiquer plus audacieusement un « droit à la paresse[12] », ou d'en appeler radicalement au « détravail » pour précipiter l'avènement d'un modèle décroissant, c'est plutôt en direction d'une fuite du travail que paraissent s'orienter, à l'heure actuelle, les défenseur·x·euse·s de l'environnement et les promoteur·x·rice·s d'une société plus juste et plus viable. Comme si syndicats, responsables politiques, militant·x·e·s écologistes et travailleur·x·euse·s éclairé·x·e·s avaient renoncé à l'idée d'une émancipation collective *dans* le travail au profit de celle d'une libération *du* travail.

Mais comment prétendre bâtir une société plus juste et plus viable en renonçant au travail, c'est-à-dire en se passant de l'un des rares modes d'agir dont dispose l'humanité pour espérer « changer le monde » (ou tout au moins, tenter de le réparer) ? Autrement dit, comment espérer apporter des réponses à la crise écologique aussi bien qu'aux crises démocratiques, logistiques, démographiques ou géopolitiques auxquelles est confrontée l'humanité, en se passant de la puissance d'un agir qui repose précisément sur des contraintes collectives et des responsabilités partagées à l'égard du monde commun ?

« La liberté consiste moins (ou de moins en moins) à nous affranchir du travail nécessaire à la vie qu'à nous affranchir de l'hétéronomie, c'est-à-dire à reconquérir des espaces d'autonomie où nous puissions *vouloir ce que nous*

1 Certes, la Modernité a rencontré de nombreux foyers de résistance et continue de générer des contestations, y compris à l'intérieur de l'Occident. Mais le colonialisme (jusqu'à la fin du XIX[e] siècle), puis la mondialisation (à partir de la seconde moitié du XX[e] siècle) l'ont malgré tout propagée à l'échelle planétaire.
2 Sur le rapport du communisme (et plus largement de la pensée socialiste) avec le productivisme, voir notamment AUDIER, Serge, *L'âge productiviste. Hégémonie prométhéenne, brèches et alternatives écologiques*, Paris, La Découverte, 2019.
3 Sur ce concept polymorphe et débattu, voir AUDIER, Serge, *Néolibéralisme(s), une archéologie intellectuelle*, Paris, Grasset, 2012
4 SRNICEK Nick, *Capitalisme de plateforme. L'hégémonie de l'économie numérique*, trad. P. Blouin, Montréal, Lux Éditeur, 2018.
5 LINHART, Danièle, *Travailler sans les autres ?*, Paris, Seuil, 2009.
6 LEDERLIN, Fanny, « Le télétravail est-il un progrès social ? », Le Droit Ouvrier, mars 2021, n°871.
7 LEDERLIN, Fanny, « Travail dit « indépendant » : un inquiétant idéal », *Études,* mai 2021, n°4282.
8 CASILLI, Antonio A., *En attendant les robots. Enquête sur le travail du clic,* Paris, Seuil, 2019.
9 CASSIN, Barbara (sous la dir.), *Derrière les grilles. Sortons du tout-évaluation*, Paris, Mille et une nuits, 2014.
10 Voir LEDERLIN, Fanny, *Les dépossédés de l'open space. Une critique écologique du travail*, Paris, Puf, 2020.
11 MARX, Karl, *Le Capital*, Livre I, 1867, publié sous la responsabilité de J.P. Lefebvre, Paris, Puf, coll. Quadrige, 1993, 2[ème] édition 2006.
12 LAFARGUE, Paul, *Le droit à la paresse,* 1883, Paris, La découverte, 2010.

faisons et en répondre[13] » écrivait le philosophe André Gorz (1923-2007) à la fin des années 1980. Voilà la perspective à l'aune de laquelle nous devrions peut-être aujourd'hui critiquer le travail. En l'envisageant, non pas comme une erreur historique dont nous prétendrions nous débarrasser, mais comme une manière d'agir qui tisse matériellement notre rapport à la nature aussi bien qu'aux autres, à nous-mêmes et au monde, et dont nous devons urgemment engager la reconquête pour, enfin, pouvoir « vouloir » et « répondre » de ce que nous « faisons ».

Cette reconquête ne sera possible qu'à condition d'abandonner la « logique d'ingénieur », ce cadre conceptuel hérité de la Modernité qui commande d'exploiter les ressources et de maximiser les intérêts et les profits de façon illimitée, et qui prétend inscrire l'action humaine dans le mouvement inexorable et programmatique d'un progrès téléologique. Face à cette logique d'ingénieur, qui repose *in fine* sur la quête d'optimum et l'idée selon laquelle « la fin justifie les moyens », il est temps d'opposer une logique inverse : celle selon laquelle ce sont les « moyens » – ressources naturelles limitées, êtres vivants fragiles, objets déjà là et parfois usés ou cassés, travailleurx·euse·s qui ne font jamais que ce qu'iels peuvent –, ce sont les moyens qui doivent justifier la fin.

Cette logique, nous pourrions la nommer « bricolage[14] ». En partant d'une curiosité (au sens étymologique de soin, *cura*) et d'une préoccupation pratique pour le monde – dont il s'agit de se rappeler qu'il est constitué d'êtres vivants aussi bien que de matériaux, d'objets inertes et d'artefacts aussi bien que de déchets – et en n'ambitionnant plus de posséder ou de « mettre la main sur » les choses, mais plutôt de « se faire prendre en main » par elles en les glanant, en les collectionnant, en les nettoyant, en les réparant, en les recyclant…, peut-être cette logique pourrait-elle enfin faire émerger une nouvelle forme de travail, un « éco-travail » par lequel les êtres humains pourraient parvenir à prendre en charge le monde-nature auquel iels appartiennent et, ainsi, à répondre de ce qu'iels font ?

(…)EN N'AMBITIONNANT PLUS DE POSSÉDER OU DE « METTRE LA MAIN SUR » LES CHOSES. MAIS PLUTÔT DE « SE FAIRE PRENDRE EN MAIN » PAR ELLES EN LES GLANANT. EN LES COLLECTIONNANT. EN LES NETTOYANT. EN LES RÉPARANT. EN LES RECYCLANT…

David – Berger Urbain
Zavelenberg, Ganshoren 1083, Avril 2023

chapitre 3

DIFFÉRENTS PRISMES DE L'ÉCOLOGIE

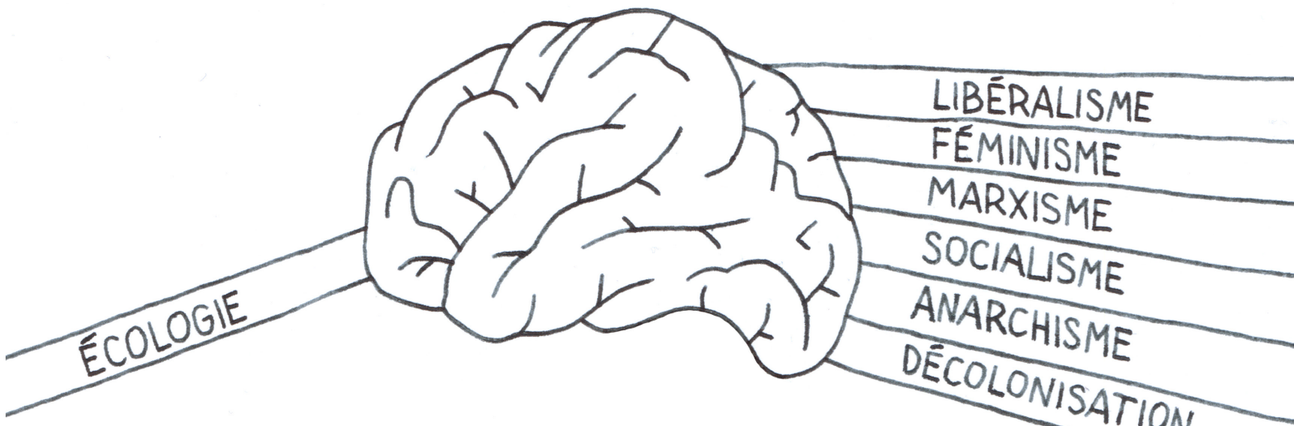

Robin – Graines de Paysans – Espace Test Agricole
Anderlecht 1070, Avril 2023

ANDRÉ GORZ : UNE PHILOSOPHIE ÉCOLOGIQUE DU TRAVAIL

interview

Céline Marty
professeure agrégée de philosophie et doctorante en philosophie du travail sur l'oeuvre d'André Gorz professeure agrégée de philosophie et doctorante en philosophie du travail sur l'oeuvre d'André Gorz

par Paul Servais
et Nour Verkindere

Céline Marty est chercheuse en philosophie du travail, et réalise sa thèse sur une des figures principales de l'écologie politique en francophonie : André Gorz (1923 – 2007). Avant d'entamer son parcours de recherche, elle a étudié les sciences politiques à Sciences Po, et la philosophie à la Sorbonne. Elle est l'auteure de "Travailler moins pour vivre mieux, *Guide pour une philosophie anti-productiviste*", paru en 2021 aux éditions DUNOD. Elle a répondu aux questions de l'*Arrosoir* sur André Gorz, et ses propositions pour réorganiser le travail dans une société écologique.

Comment en êtes-vous arrivée à étudier l'œuvre de Gorz ?

À l'origine, je m' intéressais à la philosophie de la démocratie et je m'intéressais aux moyens de partage du pouvoir politique entre les citoyen·ne·x·s. Je me suis rendue compte que les mécanismes de participation au pouvoir politique sont souvent superficiels, si on n'interroge pas le travail comme activité sur laquelle les gens pourraient avoir du pouvoir, qui les occupe quotidiennement et réduit le temps pour la politique. Ce constat m'a donc progressivement amenée à la question du travail comme condition matérielle de la démocratie. Ensuite, j'ai découvert André Gorz pour ses propositions écologistes - notamment un texte qui s' appelle le *Fil Rouge de l'écologie* (recueil d'entretiens de 1991, 2003 et 2005). J'avais l'impression de découvrir une écologie radicale, anti-greenwashing, anti-capitalisme vert, et ses propositions fortes étaient rafraîchissantes. De là, j'ai aussi découvert une réflexion féconde sur le travail, comme dans son texte visionnaire *Métamorphoses du travail* de 1988, où il anticipe notamment la société de services de nos jours, dans laquelle des travailleur·euse·x·s stabilisé·e·s sont servi.e.s par des travailleur·euse·x·s plus précaires (à l'image des sociétés de livraison de nourriture, par exemple). Je trouve ses critiques radicales visionnaires, mais trop peu diffusées, alors que le débat public en aurait bien besoin. Je crois qu'on a à apprendre de ses réflexions, et il faut qu'on les adapte aux problèmes qu'on rencontre aujourd'hui.

Qui était André Gorz ? Quelles sont les étapes principales de sa vie et de sa pensée ?

André Gorz est en quelque sorte un marginal de la discipline, parce qu'il n'a pas fait d'études de philosophie. Il est issu d'une famille juive et chrétienne autri-

chienne, en exil en Suisse, où il poursuit des études d'ingénieur chimiste - qu'il choisit pour quitter la Suisse. Il fait la rencontre de J.-P. Sartre à Lausanne, qui lui trouve un petit boulot de traducteur, qui lui permet de monter à Paris, où il devient journaliste à Paris-Presse puis l'Express. Plus tard, il cofondera le Nouvel Observateur en 1964, dans lequel il commente l'actualité économique et sociale. Il signe ses articles du pseudonyme Michel Bosquet, et ses ouvrages théoriques du nom d'André Gorz, jusque dans la fin des années 70 avec la parution d'un recueil sur l'écologie politique, moment où il révèle cette double identité. Son travail journalistique a une influence profonde sur sa pensée philosophique, qui s'ancre véritablement dans l'actualité du capitalisme de l'époque. On peut distinguer trois époques principales dans son œuvre. D'abord, Gorz s'intéresse à l'autonomie *dans* le travail. Il défend des pratiques autogestionnaires au travail, des améliorations des conditions de travail, et réalise une théorie des syndicats et des mécanismes de contrôle ouvrier pour reprendre le pouvoir sur le travail et les moyens de production, fait rare en philosophie politique. Le syndicat est pour lui l'organe d'élaboration des idées et d'expression des besoins des travailleur·euse·x·s, comme l'acteur de terrain qui doit porter la vision collective des travailleur·euse·x·s. Cependant, le mouvement spontanéiste d'après 68 fait douter des formes organisationnelles. En effet, les spontanéistes défendent que les institutions – syndicats et partis – ont saboté 68 et étouffé le mouvement social de l'époque, en concluant trop rapidement les accords de Grenelle. La réflexion autogestionnaire de Gorz à l'époque, qu'il partage avec des opéraïstes italiens, tente de répondre à la question : comment faire vivre et organiser le mouvement social, sans l'étouffer par des institutions ? Ce questionnement est encore d'actualité aujourd'hui en France dans les manifestations contre les retraites, où l'intersyndicale est accusée d'étouffer la diversité des tactiques présentes à la base du mouvement social. Dans une deuxième phase, qui commence à partir des années 70, il pense l'autogestion de la vie dans une forme élargie qui inclut l'autogestion écologique. Sa pensée concerne, non plus seulement les travailleur·euse·x·s, mais la société civile en général, et sa capacité d'exprimer, de défendre et de reprendre du pouvoir sur toutes les conditions de sa vie : habitat, transports, loisirs, consommation, et non plus seulement les conditions de travail. En 1980, il publie *Adieux au prolétariat*, qui va marquer la troisième période de son œuvre, et grandement affecter sa réception à gauche. Il défend une forme d'autogestion du temps, dont le but dépasse la gestion du temps de travail, et où il défend l'instauration d'un rapport plus autonome vis-à-vis de notre propre gestion existentielle du temps. Son raisonnement est alors plus existentiel, et il amorce une réflexion sur la répartition du temps de travail, mais à l'échelle de toute la vie. C'est dans cette perspective qu'à partir de 1995, il soutiendra le revenu universel.

Quelle est son originalité en philosophie du travail ?

Je dirais que l'originalité de Gorz se situe dans sa capacité à avoir tenté de faire coexister à la fois l'autonomie *dans* le travail et *vis-à-vis* du travail. Il veut libérer le travail, et s'en libérer. Quoiqu'on ait souvent tendance à le mettre dans la catégorie des défenseur·euse·x·s de la libération totale du travail, Gorz a également rédigé des théories de défense de l'autonomie *dans* le travail. Il considère qu'il faut pluraliser les perspectives d'autonomie, parce que se concentrer uniquement sur l'amélioration des conditions de travail peut générer des attitudes potentiellement conservatrices vis-à-vis d'autres revendications. Un problème de sa réception est que beaucoup ont tendance à arrêter le jugement de son œuvre à certaines publications des années 80, et de s'y arrêter. Or la pensée de Gorz n' a pas cessé d'évoluer, et il fait partie des auteurs à avoir rédigé une œuvre composite, qui revient sur des positions antérieures, à mesure que sa pensée philosophique et politique changeait avec son temps. Il y a dans cette démarche intellectuelle une forme d'humilité, qu'on ne retrouve pas chez d'autres auteur·rice·x·s.

Quels sont les déclencheurs de la pensée écologique de Gorz ?

La première prise de conscience de Gorz est que le capitalisme est incapable de tenir ses promesses d'abondance, de confort et d'opulence pour tous·x·tes et qu'il n'est même pas en mesure de répondre aux besoins. Il y oppose une critique du développement de la société de consommation, et montre que les décisions sont systématiquement prises en faveur du capital et de l'augmentation de la valeur d'échange, plutôt que pour l'amélioration de la valeur d'usage et la satisfaction des besoins. Par la suite s'ajoute une prise de conscience des dégradations environnementales comme les pollutions atmosphériques et des écosystèmes, conséquences des modes de production. Enfin, il développe sa techno-critique, en particulier vis-à-vis des techniques énergétiques et du programme électronucléaire français, qui vise selon lui à alimenter la machine du productivisme tout en consolidant le pouvoir central.

La progression de sa réflexion écologique précède donc le développement du nucléaire en France ? Comment analyse-t-il le déploiement massif du nucléaire en URSS ?

Non, en réalité, ces deux évolutions sont concomitantes. En France, le Commissariat à l'Energie Atomique a déjà été fondé en 1945, et la réflexion écologiste de Gorz va accompagner le déploiement du nucléaire en France. C'est un sujet sur lequel il s'exprime énormément – il rédige là-dessus plus de 70 articles dans le *Nouvel Observateu*r – et sur lequel il prendra très souvent position : lorsque des fissures sont découvertes dans des réacteurs à la Hague, et que l'information lui parvient par des camarades de la CFDT, il prend par exemple le risque de les divulguer dans la presse. Un pan de sa critique vient du fait que la technologie nucléaire implique intrinsèquement un pouvoir centralisé, et donc, un fonctionnement antidémocratique (qu' il soit mené par une entreprise ou par un État) – ce qui explique d'ailleurs son essor en URSS. Outre leur avantage de ne dépendre que de ressources renouvelables, il considère que les énergies éoliennes et solaires pourraient permettre de développer une société autogestionnaire et autonome localement en énergie, parce que ces techniques sont plus proches des pratiques quotidiennes des citoyen·ne·x·s. Cette dimension d'autonomie est importante : une gestion centralisée par EDF des ressources renouvelables ne réglerait pas le problème selon lui, parce que les moyens de satisfaction des besoins resteraient monopolisés par des institutions et le capitalisme. Comme dans d'autres contextes, il propose de réfléchir aux *besoins*, à qui détient les moyens pour les satisfaire, et critique la volonté de surenchère et de surproduction énergétiques.

Quels liens fait Gorz entre les conditions de travail qui évoluent avec les progrès technologiques et l'influence sur l'environnement qui évolue avec ces progrès ?

Il fait ce lien assez longuement dans l'ouvrage *Critique de la division du travail* (1973), en s'inspirant des opéraïstes italiens qui ont aussi montré comment les techniques de production étaient déterminées par les impératifs capitalistes. L'organisation capitaliste du travail, et donc ses outils techniques, ne peuvent pas être réappropriés en tant que tel, auto-gérés, à l'identique. L'auto-gestion suppose toute la réorganisation du système de production, notamment en passant par des "unités de production" plus petites, des outils conviviaux qui sont choisis par les travailleureuse·x·s. Il y a dans une certaine mesure une valorisation des "low-tech" tant dans le travail, dans la dimension énergétique que dans celle de l'habitat. Il vante par exemple la terre crue comme une façon d'avoir un matériau plus émancipateur et plus écologique que le béton. Ce que dit Gorz, c'est que cette réappropriation de la production de ses besoins ne passe pas nécessairement par l'emploi. Le bricolage ne se fait pas nécessairement dans le cadre de l'emploi, mais aussi en dehors. D'une certaine façon, c'est une vision plus pluraliste que de dire qu'il faut absolument que tous les emplois soient du bricolage et donc qu'on travaille plus de quarante heures par semaine. C'est l'idée de laisser du temps et des ressources pour bricoler, ou pour satisfaire des désirs et des envies qui ne sont pas liés à des besoins nécessaires. L'autonomie, c'est aussi faire des choses qui sont "inutiles".

D'où vient la volonté de Gorz de penser lutte sociale et écologique de pair ?

Ce que dit Gorz, c'est que l'intégration des paramètres écologiques va perturber la logique de production telle qu'elle est aujourd'hui, mais qu'elle n'implique pas l'effondrement du capitalisme. Il estime qu'il trouvera à court terme d'autres façons d'assurer son taux de profit. Notamment en marchandant les étapes de dépollution, en sur-facturant la consommation de certaines ressources naturelles privatisées, comme l'eau. Il dit que, face à cette situation, on peut avoir un capitalisme qui intègre ces paramètres écologiques, un éco-fascisme qui utilise la situation écologique pour renforcer le pouvoir autoritaire et centralisé, ou faire le choix d'adopter un éco-socialisme auto-gestionnaire. La crise écologique représente l'occasion de bouleverser les structures de production industrielle et de reprendre la main sur les moyens de satisfaire nos besoins.

Il n'adhère jamais à un parti politique ?

Il n'adhère jamais à un parti parce qu'il considère qu'il doit garder un pas de recul en tant qu'intellectuel. Par contre un de ses grands amis, Brice Lalonde, est un des

premiers candidats écologistes à la présidentielle en France. Ce sont des gens qu'il fréquente. Il a uniquement adhéré à la CFDT une partie de sa vie.

Son œuvre introduit-elle une perspective internationale ?

Dans le cadre de ses articles, il commente le développement que l'on propose aux pays en cours de développement. Il remarque qu'on leur demande de s'insérer dans la logique du développement capitaliste, notamment par la spécialisation de leur production. Pour lui, n'importe quel pays devrait en premier lieu satisfaire ses besoins et permettre à la population de le faire sans être dans une logique de mondialisation. C'est difficile à concevoir dans la façon dont à été menée la mondialisation, mais il s'agit *a minima* de remettre en question le rôle des pays du Nord dans le développement de la mondialisation. Il faut se rendre compte de la pression qui a été mise et redonner les terres qui servent à nourrir le bétail mondial, pour permettre aux populations de satisfaire leurs propres besoins.

Pour finir, pensez-vous qu'il y ait des angles morts dans la pensée d'André Gorz ? Lesquels ?

Je pense qu'un point compliqué, c'est que tout son objectif de réduction du temps de travail repose sur les gains de productivité qui sont permis par la mécanisation et l'utilisation des énergies fossiles. La question c'est de savoir si on va encore pouvoir compter sur ces gains de productivité. En même temps, je ne crois pas au fait de se dire qu'il va falloir les remplacer par une hausse de travail humain. Actuellement, on consomme autant d'énergie parce qu'il y a des panneaux publicitaires électriques dans les rues. Je ne veux pas pédaler pour remplacer leur source d'énergie, je n'en veux simplement pas. La question n'est pas de remplacer cette électricité par plus de travail humain mais de se débarrasser du gaspillage et de notre toxicomanie énergétique. L'analyse de la soutenabilité écologique de ces gains de productivité est donc peut-être un angle mort chez Gorz. Et en même temps, il soutient dès 1972 la décroissance de la production. Il ne célèbre donc pas intrinsèquement les gains de productivité mais veut en profiter pour les mettre à disposition d'une extension de la liberté et de l'autonomie. Et ce, tout en repensant le contenu de la production, ses conditions, sa quantité et ses finalités.

L'ÉCOFÉMINISME : UNE REMISE EN CAUSE TRANSVERSALE DU RAPPORT AU MONDE DE L'HOMME MODERNE

interview Nathalie Grandjean par Daphné Baralon

La philosophe Nathalie Grandjean travaille sur les questions féministes et écoféministes, mais aussi sur la technologie numérique et l'écologie. Chercheuse postdoctorale pour le FNRS (Fonds de la recherche scientifique) à l'Université Saint Louis, avec Benedikte Zitouni – chercheuse en écoféminisme, elle donne aussi un cours dans le Master de spécialisation en études de genre.

Pourriez-vous expliquer et contextualiser la naissance de l'écoféminisme ? Quels liens pouvons-nous faire entre inégalités de genre et crise climatique ?

On peut situer la naissance du mot "écoféminisme" dans les années 70 avec Françoise d'Eaubonne – philosophe, féministe française et militante du MLF (mouvement de libération des femmes). Elle est la première à théoriser une homologie entre la domination des femmes par les hommes et la domination de la nature par les hommes, en expliquant que toutes deux procèdent du même geste : le patriarcat.

La naissance de ce mouvement s'inscrit dans un contexte de deuxième vague féministe où il n'y a pas encore de féminisme intersectionnel. On ne met pas en relation les différents régimes de domination pour voir ce que ce croisement induit sur certains corps, à certains endroits et à certains moments.

De manière générale, on ne peut pas vraiment parler d'un écoféminisme, on doit parler des écoféminismes, voire d'une constellation écoféministe. À la différence des autres mouvements féministes, l'écoféminisme est beaucoup moins institutionnalisé. Il existe différentes tendances, si on peut dire, qui parfois sont contradictoires entre elles. Par conséquent, il n'y a pas vraiment une homogénéité des mouvements écoféministes.

Vous expliquez que le monde actuel est régi par l'opposition nature/culture, qu'entendez-vous par cela ? Est-ce que cette binarité a un impact sur la crise climatique ?

Notre métaphysique, c'est-à-dire notre rapport au monde, est organisée de manière binaire entre nature et culture.

Ce qu'on entend par nature, c'est évidemment tout ce qui tombe sous notre sens commun : les forêts, les prairies, la faune, la flore mais c'est plus que ça. C'est l'imaginaire de tout ce qui est là sans intervention humaine. La culture regroupe tout ce qui est de l'ordre de l'intervention humaine : tous les artefacts humains, la technologie, les maisons…

Ce qui devient problématique, et les écoféministes l'ont bien montré, en particulier Carolyn Merchant dans son ouvrage *La mort de la nature*, c'est qu'à partir du

"LA DOMINATION DES FEMMES PAR LES HOMMES ET LA DOMINATION DE LA NATURE PAR LES HOMMES (...) PROCÈDENT DU MÊME GESTE : LE PATRIARCAT."

moment où les sciences modernes émergent au XVI-XVII[e] siècle, il va y avoir la création de liens d'exploitation et donc de transformation de la nature en ressource.

Prenons l'exemple d'une rivière. On pourrait lui attribuer une âme, des intentions, une agentivité, donc une capacité d'action. Mais si on est simplement dans une vision très moderne du rapport nature/culture, la rivière c'est de l'eau. La vision scientifique la rend objet, la réifie. C'est aussi pour cette raison qu'on détruit des forêts en Amazonie pour cultiver parce que finalement ce n'est jamais que du bois. On voit la nature avec un statut d'objet ce qui nous donnerait le droit de l'exploiter, exactement comme les femmes. Elles sont du côté de la nature et les hommes de la culture, ce grand partage démontré par Bruno Latour, Donna Haraway et des centaines d'autres chercheur·x·euse·s.

Dans le monde du travail, il y a une inégalité de répartition des genres en fonction des secteurs, avec une surreprésentation des femmes dans le milieu du care. Dans un premier temps, qu'est-ce qui en est à l'origine ?

Il y a différentes choses mais l'origine des inégalités, c'est le patriarcat qui est la source d'un héritage de socialisation genrée très difficile à transformer. Il continue à normer les choix, à normer les corps et à naturaliser aussi des désirs ou des envies. C'est à dire qu'il n'y a pas tellement de jeunes filles qui se sentent contraintes dans leurs choix. On pourrait faire une enquête, mais je ne suis pas sûre qu'en Belgique il y en ait beaucoup qui se disent « *j'aurais voulu choisir ça, mais j'ai fait ça* ». Mais la majorité d'entre elles font des choix qui relèvent du désir collectif, qui correspondent à ce qu'on attend collectivement de ce qu'est être une femme, même une femme libérée. C'est-à-dire une femme indépendante, qui travaille, mais quand même avec un métier de lien, de communication ou de care.

Est-ce qu'il y a des pistes ou des exemples de bonnes initiatives pour sortir de ce schéma-là ?

Il y a eu beaucoup de politiques de sensibilisation, d'attractivité autour des métiers, par exemple du numérique. Je prends cet exemple-là parce qu'il est criant. On voit que ça fait 20 ans que les filles ont disparu de ce secteur et ça fait 20 ans qu'elles ne reviennent pas. Je commence à me poser des questions, pas sur les bonnes intentions des campagnes de sensibilisation, mais sur le fait que ça ne fonctionne pas. Je pense qu'on se trompe en pensant que les filles ont toujours le syndrome de l'imposteur, il y en a plein qui se sentent très capables. Simplement, elles n'ont pas envie de faire de l'informatique parce qu'elles n'ont pas envie de se retrouver dans un auditoire avec que des garçons, dans un univers très masculin où elles savent bien qu'elles n'auront pas de place.

Est-ce envisageable de revaloriser les valeurs et les métiers du care en veillant à une meilleure répartition des tâches domestiques, du congé parental etc. ? Serait-ce une piste de rééquilibrage ?

Pourquoi pas, il faudrait essayer. Les congés parentaux sont encore en majorité pris par les femmes. Plus les femmes font des enfants, plus cela nuit à leurs carrières alors que plus les hommes en font, plus cela contribue à valoriser leurs carrières. C'est une bonne idée de faire en sorte que les mères et les pères aient les mêmes nombres de semaines de congés parentaux mais il faudrait voir dans les faits si les pères les prendront ? Si ce n'est pas obligatoire, ils ne le feront pas, pour plein de raisons. Si c'est obligatoire, que vont-ils faire ? Est-ce que cela va vraiment contribuer à une distribution égalitaire des tâches ménagères ? Est-ce qu'ils ne vont pas déléguer cela à un tiers ? On voit quand même que beaucoup d'hommes délèguent leur part à une troisième personne comme une aide ménagère.

Pourquoi le soin est toujours vu comme la chose à la fois la plus importante et la plus négligée ? Pourquoi est-ce si difficile de revaloriser les métiers d'aides-soignant·x·e·s, d'infirmier·x·e·s… ? La première réponse qu'on peut avoir c'est que ce sont des métiers de femmes et gratuits. Je veux dire que les infirmières, à l'origine, ce sont des bonnes sœurs qui sont dans une congrégation et qui ne demandent pas d'argent.

Pour faire le lien avec la transition climatique, est-ce que les valeurs portées par le care – prendre soin des autres et par extension prendre soin de la planète – doivent être replacées au centre de la société pour que la transition climatique s'opère ?

Je crois que c'est indispensable mais il faut aussi penser à ce que veut dire "prendre soin". Avec un point de vue féministe, les théories du care nous invitent à nous interroger sur qui sont les bénéficiaires. Qui opère ce qu'on appelle "le sale boulot" du care ? Je crois qu'il faut imaginer la question du soin comme une éthique. Il y aurait toujours des bénéficiaires et des passe-droits ou en tout cas des gens qui bénéficieraient de la bonne volonté de celleux qui seraient les plus gentil·x·le·s.

D'autre part, au sein d'une commune, d'une université, ça veut dire quoi prendre soin ? Même dans un point de vue de l'organisation du travail, comment envisager la question des promotions dans un point de vue de soin ? Par exemple, à l'université quand on veut une promotion, on compte nos publications, nos thèses etc. C'est hyper productiviste. Est-ce que les doctorant·x·e·s n'ont pas souffert par exemple ? Prendre soin est une problématique transversale exactement comme les questions de genres, ce n'est pas simplement trier ses poubelles et ne pas utiliser de pesticides.

Comment sortir de ces schémas de domination ?

On a identifié que les féminismes étaient « en vagues ». Première vague, elles luttent pour obtenir des droits civils dont le droit de vote, qu'elles acquièrent en Belgique en 1948. Deuxième vague, les femmes luttent pour leurs droits reproductifs, leur libre disposition des corps mais également pour sortir de la tutelle de leur mari ou de leur père, notamment le droit à travailler, ouvrir un compte en banque sans l'autorisation de leur mari ou de leur père. Maintenant que nous sommes dans la quatrième vague féministe, on se rend compte qu'on arrive au bout du processus, dans le sens où le droit peine encore à fabriquer de l'égalité. Par exemple, il y a une loi sur le sexisme dans la rue. C'est très bien, mais si on ne sait pas appliquer la loi, cela ne change rien. Les femmes sont toujours harcelées dans la rue et sont toujours en insécurité.

Donc comment cela doit-il changer ? C'est très compliqué d'y répondre. On doit changer les mentalités. Il y a effectivement des questions d'éducation tout en sachant qu'elle n'est pas du seul fait des parents ou de l'école. Les sociologues le montrent bien, un ensemble de facteurs entre en jeu. Il faut aussi qu'il y ait des hommes "pionniers", tout comme des mères et des pères qui éduquent autrement. Il faut des politiques volontaristes. Mais celleux qui ont le plus conscience de ces problématiques sont justement celleux qui subissent les dominations et non pas celleux qui sont supposé·x·e·s nous aider à les résoudre.

Vous travaillez aussi sur la question des technologies, certain·x·e·s affirment que la géoingénierie est une solution. En quoi le technosolutionnisme est une fausse piste ? Comment sortir de cette course au progrès technologique ?

On croit toujours que les technologies sont des solutions. On le voit en informatique, toutes les innovations sont appelées solutions. Quand je travaillais en Faculté d'Informatique, je disais aux étudiants : « *vous appelez ça une solution, mais quel était le problème ?*» et parfois il n'y a pas de véritable problème, mais une jolie technologie qui voudrait rencontrer son problème.

La géoingénierie va avec notre vision de la technologie. À travers les technologies, on fabrique un rapport au monde. La technologie est une médiation du réel, qui est pétri de capitalisme et de néolibéralisme. Donc, faire de la géoingénierie veut dire redémarrer une nouvelle industrie, une nouvelle économie, dans lesquelles on reprend ces mêmes principes mais sans s'interroger sur ce pourquoi on en est arrivé là.

Certain·x·e·s voient les problèmes climatiques comme un problème technique : « On va mettre des voitures électriques à la place des voitures thermiques. On va résoudre le problème ». C'est vraiment l'illusion que les technologies sont forcément des solutions. Il ne faut pas applaudir à l'idée que les voitures seront toutes électriques en 2035. On troque un problème contre un autre. On ne va pas sauver la planète en inventant 1500 technologies toutes aussi énergivores. Il faut dire : « réduisons, sobriété, low-tech ».

Avec la transition écologique, il va y avoir des postes qui vont se créer et d'autres qui vont disparaître. Comment s'assurer que cette transition se déroule en respectant l'égalité homme/femme et qu'on ne va pas reproduire le même schéma de domination ? Autrement dit, comment veiller à ce que les femmes ne soient pas les premières à perdre leur emploi et les hommes les premiers à bénéficier des nouveaux emplois "verts" ?

Premièrement, il faut reprendre cette question là où elle a démarré, c'est-à-dire probablement dans les années 60-70. Regardez les travailleur·x·euse·s de la Poste, de la SNCB ou de toutes ces grosses entreprises, comme Caterpillar ou même Delhaize, qui se désagrègent car le capitalisme a muté. Ce vieux monde industriel

disparaît, et avec lui les institutions de la social-démocratie. La question n'est pas neuve. Elle n'est pas encore adressée à la transition climatique.

Deuxièmement, il faut s'interroger sur qui ont été et qui seront les premier·x·ère·s perdant·x·e·s. Ce sont surtout les étranger·x·ère·s, les gens pas qualifiés, les sans-papiers, les étudiant·x·e·s, les vieux·eilles travailleur·x·euse·s…

Je ne suis pas spécialiste donc je remets la question à des collègues qui font de l'histoire économique. J'interrogerais peut-être aussi des centrales syndicales comme le MOC.

Nous avons donc contacté Ariane Estenne, présidente du Mouvement Ouvrier Chrétien pour répondre à cette dernière question.

interview

Ariane Estenne

par Mila Katanic

Comment s'assurer que la transition écologique va se dérouler en respectant l'égalité homme/femme et qu'on ne va pas reproduire le même schéma de domination ?

Tout d'abord, d'après le MOC, la société est organisée selon 3 systèmes de domination structurels que sont le système patriarcal, le système raciste et le système capitaliste. À la base, ce sont les mêmes mécanismes de domination qui sont à l'œuvre. Le système de domination raciste, la politique migratoire, les questions écologiques, les questions décoloniales répondent au même système de hiérarchisation patriarcale. Il est donc impossible de lutter contre un des systèmes de domination sans lutter contre les autres. Le partiacrat, ce n'est pas seulement une question d'inégalités homme-femme mais c'est un rapport de domination structurel de catégories de la population qui seraient perçues comme ayant plus de droit ou de pouvoir que d'autres catégories. Il faut bien saisir que ce sont les mêmes systèmes de domination structurels à l'œuvre et qui fonctionnent ensemble dans une logique de pouvoir, de prédation, de violence, de harcèlement. De ce point de vue là, dans ce monde hyper patriarcal, il n'y a aucune évolution profonde écologique possible.

Par rapport à cela, l'égalité homme-femme est une condition à la transition socio-écologique. Il y a un travail de prise de conscience culturelle, qu'on n'a aucun droit sur la nature, ni sur les générations futures et qu'on doit se comporter autrement collectivement. L'égalité homme-femme et la transformation des systèmes de domination est un prérequis pour toute évolution écologique.

La répartition des tâches ménagères est par exemple intrinsèquement liée à la question écologique. Dans les théories féministes, les hommes sont chargés de tâches dites productives dans le monde professionnel et les femmes sont cantonnées à des rôles de reproduction et de tâches ménagères dans la sphère privée. De facto, les femmes sont mises dans un rôle de prise de soin de l'environnement, des enfants, des personnes âgées.

Les femmes sont plus en prise avec les questions écologiques parce qu'elles s'occupent plus des personnes qui en souffrent, elles sont responsables de toute la logistique du foyer, des questions de consommation. Non seulement les femmes sont les premières à vivre les conséquences du désastre écologique mais en plus, elles occupent dans cette société stéréotypée un rôle qui leur permet d'être un levier de changement.

De ce fait, la transition écologique et l'égalité hommes-femmes ne sont pas deux combats parallèles, et c'est justement la transformation de la société patriarcale qui permettra la transition écologique. La question de l'emploi est donc une question parmi d'autres.

Pour citer un exemple, aujourd'hui l'actualité autour des franchises de Delhaize [1] montre bien que la société est moins choquée quand des caissières à contrats plus précaires perdent leur emploi. Il ne faut pas reproduire cette différence de

1 L'actualité des franchises de Delhaize : Le 27 mars, Delhaize annonce vouloir franchiser 128 magasins intégrés. La franchisation d'un magasin mène à la diminution des salaires et à une réduction de personnel.

jugement en se disant que finalement la transition va plus profiter aux emplois traditionnellement masculins et ne rien changer pour les femmes.

Quelles sont les solutions pour ne pas reproduire ces schémas ?

Tout le monde a intégré la grille de lecture de la société à travers ces 3 systèmes de domination structurels que sont le système patriarcal, le système raciste, et le système capitaliste. Ce sont des systèmes qui touchent et concernent tout le monde. Et face à cela il n'y a pas de solution miracle qui puisse agir en un claquement de doigts. Il faut entamer une démarche à moyen et long terme. La seule chose à faire est un travail d'éducation populaire de longue haleine dans le monde éducatif et associatif, en abordant les notions de privilèges, de rapports de force, pour déconstruire les schémas afin de faire évoluer le point de vue collectif et reconstruire une nouvelle société égalitaire, solidaire et juste.

Quelles sont les solutions plus précises pour lutter contre l'écart salarial ?

Dans les discriminations les plus structurantes dans la société, on retrouve les violences conjugales, une femme sur cinq est victime de violences conjugales dans sa vie, et l'écart salariale entre les femmes et les hommes pour le même travail[2].

Les féministes identifient certaines mesures concrètes qui diminueraient l'écart salarial[3]: un congé paternité équivalent au congé maternité, une transparence des salaires et un certificat d'égalité obligatoire.

2 Écart salarial | Statbel. *Language selection | Statbel* [en ligne]. Disponible sur : https://statbel.fgov.be/fr/themes/emploi-formation/salaires-et-cout-de-la-main-doeuvre/ecart-salarial#:~:text=En%20Belgique,%20l'écart%20salarial,heure%20que%20leurs%20homologues%20masculins.

3 Les Glorieuses. *Les Glorieuses* [en ligne]. [sans date] Disponible sur : https://lesglorieuses.fr/campagnes-politiques/6-novembre-15h35/

Robin – Graines de Paysans – Espace Test Agricole
Anderlecht 1070, Avril 2023

Bruxelles-Energie – Incinérateur de déchets
Bruxelles 1000, Avril 2023

LE DÉVELOPPEMENT ÉCOLOGIQUE : QUID DU SUD GLOBAL ?

article

Thierry Amougou
Économiste du développement, Pr. Université Catholique de Louvain (UCL), Belgique. Institute for the Analysis of Change in Historical and Contemporary Societies (IACCHOS)

Dans *Recherche sur les causes et la nature de la richesse des nations* paru en 1776, Adam Smith posait déjà les bases du paradigme développementaliste[1]. Les sociétés extra-occidentales sont qualifiées par lui de barbares comparativement à celles occidentales et suivant un phasage du progrès en quatre phases : le temps édénique (mythologique) où les Hommes bénéficient d'une assurance tout risque de la main invisible (Dieu), le temps des chasseurs-cueilleurs, le temps pastoral-agricole et le temps commercial/industriel. Ce dernier correspond au dernier stade du développement économique d'une société. Adam Smith pensait cette trajectoire universelle tout comme, deux siècles après lui, les économistes du développement qui, dans les années 1950, alimentèrent le développementalisme suivant trois principes majeurs : 1/Tout le monde veut se moderniser suivant la voie occidentale de ce processus ; 2/Toutes les sociétés sont mues par un « gène modernisateur » qui les tracte malgré elles vers la voie occidentale du développement capitaliste ; 3/Les identités, les contextes, les cultures et les histoires singulières ne comptent pas ou très peu. Il faut passer outre pour activer le « gène modernisateur » parfois en latence dans de nombreuses sociétés « arriérées » des Suds. Celleux qu'on désigne aujourd'hui par Sud global se sont lancé·x·e·s corps et âme dans cette trajectoire pour s'entendre dire aujourd'hui qu'iels ont fait fausse route parce que les « sociétés barbares » desquelles iels s'évertuent de sortir depuis 1945 ne sont pas nécessairement moins soutenables que la modernisation capitaliste qui représentait le développement dans son approche dominante. Qui doit payer le prix de ce floutage des esprits du Sud global sur ce que c'est que le développement ? Comment ressusciter les « mondes perdus » et soutenables des Suds ? Comment retrouver les Sud climatiques, biosphériques et écologiques d'avant la modernisation capitaliste sachant que cette partie du monde a toujours été incitée à rattraper le Nord et ses nomenclatures capitalistes aujourd'hui avérées phagocyteuses par rapport au climat, à l'écologie, aux sociétés et à la biodiversité ?

C'est aussi chez Adam Smith que l'on trouve, dans le même ouvrage classique, l'idée d'une mondialisation heureuse au sens de marché planétaire : La productivité du travail s'améliore avec la division du travail qui, elle-même, se bonifie avec l'élargissement du spectre des échanges lui-même en corrélation positive avec l'élargissement du marché. Encore une fois la note est fortement salée à l'arrivée : Renforcement des causes anthropiques du réchauffement climatique, de l'appauvrissement de la biodiversité et de la hausse des inégalités. La mondialisation heureuse passe ainsi du statut d'utopie à celui de dystopie de laquelle il faut sortir de toute urgence. Mais pense-t-on aux priorités des urgences entre populations riches du Nord qui ont très souvent le choix de consommer soutenable ou non et celles du Sud qui n'ont rien à consommer du tout ? Sait-on que ventre affamé n'a point de climat et que cela est le cas de nombreux jeunes du Sud enfants soldats, en guerre, dans les mines artisanales ou dans d'infinis déplacements migratoires lorsqu'ils·x·elles ne finissent pas au fond de la méditerranée ? Que dit-on du climat-problème au sens de résultat contemporain du capitalisme historique où des peuples et des sociétés historiquement dominées ont servi de combustibles ? Sans prétendre répondre à ces questions cruciales, notre contribution tient à montrer que le développementalisme écologique et l'écologie développementaliste, deux faces du néo-développementalisme, continuent dans la logique smithienne aboutissant inévitablement à un occidentalo-climatisme aveuglé et aveuglant duquel il faut sortir.

Le développementalisme écologique et l'écologie développementaliste

En suivant les fondements de la philosophie et des sciences sociales, la raison peut s'entendre comme une faculté qui a pour finalité l'instauration d'un monde intelligible et se détermine elle-même par rapport à une telle fin[2]. Le fait que le développement lui soit postérieur exige que ce soit le processus ainsi qualifié qui éclaire un type particulier de raison qu'est la raison développementaliste tant dans sa dimension théorique (théorie du développement) que pratique (politiques de développement) qui inspire la coopération Nord/Sud. C'est pourquoi les caractéristiques de la raison développementaliste se déclinent non à partir de la raison philosophique fondatrice, mais à partir de nos travaux qui prennent le développement et son produit dérivé le développementalisme comme objets de recherche. C'est donc le processus de développement qui explique le type de raison qui lui est sous-jacent.

1 Thierry Amougou, 2020, *Qu'est-ce que la raison développementaliste ?* Academia.

2 Jean Ladrière, 2005, « Les institutions de la raison », *Les défis de la rationalité. Actes du colloque organisé par l'institut supérieur de philosophie (UCL) à l'occasion des 80 ans de Jean Ladrière*, sous la direction de Bernard Feltz & Michel Ghins, Louvain-Paris-Dudley, Editions de l'institut supérieur de Philosophie Louvain-la-Neuve.

Cela dit, un trait névralgique de la raison développementaliste est qu'elle pense que l'avenir des sociétés extra-occidentales se trouve dans le passé de l'Occident. Cela se matérialise, non seulement par des politiques de développement et des formes de coopération qui orientent les pays du Sud vers des réformes faites dans le passé en Occident, mais aussi par la non-considération d'institutions, de pratiques, de cultures et de savoirs ayant fait leur preuve dans l'amélioration de la vie dans les sociétés du Sud. Il en découle une raison développementaliste synonyme d'un ethnocide bien veillant en ce sens qu'elle détruit des cultures et des façons singulières de faire monde, de vivre le monde et de s'améliorer sous prétexte que cette destruction est pour le bien des sociétés extra-occidentales dont c'est le prix à payer pour se développer. La coopération Nord/Sud est ainsi très souvent une relation du maître et de l'esclave, avec d'un côté le Nord global (le maître) qui détient les clés du développement auquel le Sud global (l'esclave) ne peut avoir accès qu'en se niant comme civilisation particulière et en se considérant comme un ensemble de sociétés folles. C'est-à-dire des sociétés que le Nord soigne malgré elles et à leur corps défendant car la folie est toujours ignorée de celui qui en est victime alors qu'elle est détectée uniquement par le soignant[3]. Il en résulte une néo-colonisation comme le confirme l'économiste américain Daron Acemoglu[4], suivant lequel les États-Unis n'auraient pu devenir la première puissance économique du monde sans avoir éradiqué la culture amérindienne. Là se fonde aussi la dimension antimoderne de la raison développementaliste étant donné qu'elle entraîne paradoxalement la perte d'autonomie du Sud global dit sous-développé, quand la modernisation européenne vise l'abandon d'un monde hétéronome. Cela s'est fait tant à travers les bases coloniales du développement comme modernisation (État-colonial) qu'à travers les politiques contemporaines de développement que sont les programmes d'ajustements structurels ou encore des objectifs de développement durable. Les structures historiques de la domination et de la dépendance des pays du Sud par rapport à leurs anciennes puissances coloniales conservent tant le rapport maître/esclave susmentionné que la dialectique du sachant (le Nord) face à l'apprenant/l'apprenti (le Sud), installée au cœur de la coopération Nord/Sud depuis les ajustements structurels en 1980. D'où le caractère inévitablement classificatoire de la raison développementaliste qui fait du Sud global non seulement un endroit inférieur au Nord (arriération, pauvreté et carences dans tous les domaines), mais aussi le lieu de ceux qui doivent apprendre du Nord qui sait tout et vit dans l'opulence. Il en découle une coopération Nord/Sud à la fois théologique, au sens où le Nord global se présente comme la voie royale et de référence qui mène le Sud global vers le « paradis terrestre ». Ce sont donc les patron·ne·x·s culturel·le·x·s occidentaux·x·ale·s et leurs types idéaux civilisateurs (État de droit, démocratie libérale, économie de marché, LGBTQ, écologie des riches…) qui se vendent au Sud à travers les rapports de coopération régis par une raison développementaliste qui considère le Sud global comme une totalité sociale dans l'enfance et dont il faut tenir la main afin qu'elle traverse la route qui mène vers « la lumière » de la civilisation en la sortant ainsi du *cœur des ténèbres*.[5] Route dont les principales étapes sont déjà balisées depuis 1776 dans *La richesse des nations*[6] par Adam Smith. La coopération Nord/Sud devient de ce fait, un discours, un récit et une pratique qui construisent un système sémiotique au sens de dispositif de pouvoir et d'une division du travail Nord/Sud, où le Nord est le concepteur du développement soutenable, de ses indicateurs, de ses évaluations et de ses politiques à travers des conditionnalités opérationnalisées par des gouvernements, des instances internationales et des Ong, quand les pays du Sud sont des exécutants des décisions qui en découlent.

En conséquence, le développementalisme écologique traduit le néo-développementalisme à l'âge vert. C'est-à-dire la poursuite du développementalisme tel qu'explicité ci-dessus mais en le couvrant du *green* et des préoccupations qui en découlent sans pour autant déroger à l'idée suivant laquelle se développer pour le Sud revient à dupliquer la trajectoire du Nord en passant d'une société traditionnelle (barbares et en carence) à une société moderne synonyme d'une prospérité verte. Le développementalisme écologique est complété par l'écologie développementaliste qui, elle, prend le Nord pour centre des préoccupations écologiques, climatiques et biosphériques et compte les universaliser en utilisant la raison développementaliste comme moteur et principe d'action d'une écologie développante. Dans le premier cas c'est le développement comme modernisation capitaliste qui promeut l'écologie des riches et dans le deuxième, c'est l'écologie des riches qui promeut le développement. De deux côtés, le développement et l'écologie restent des urgences imposées au Sud dans une logique de rattrapage rapide, qui guidée par l'imaginaire productiviste, conçoit le temps comme une ressource rare et coûteuse. La logique développementaliste reste donc intacte dans ces deux versions vertes du développementalisme car c'est toujours le Nord qui conçoit les recettes et compte se reproduire ailleurs en universalisant ses solutions aux problèmes du monde sous formes des Objectifs de Développement Durable.

Y'A-T-IL UN SEUL DÉVELOPPEMENT DURABLE OU PLUSIEURS DÉVELOPPEMENTS DURABLES POSSIBLES ? QUE VEUT-ON RENDRE DURABLE ?

Les Suds ne sont-ils pas dans une dynamique de sous-développement durable étant donné que les générations actuelles n'arrivent pas déjà à satisfaire leurs besoins ? Essayer de trouver des réponses satisfaisantes à ces questions exige de sortir d'un récit climatique, biosphérique et environnemental produit par l'Occident au sens de centre de la civilisation anthropocène ayant aliéné le système-terre.

Mobiliser de nouvelles cosmovisions : Quel rôle pour le Sud global ?

Quelle alternative de sortie d'un récit occidentalo-centré car dominé par la rationalité technoscientifique et ses problèmes contemporains de soutenabilité ? Comment éviter un développementalisme écologique et une écologie développe-

3 Thierry Amougou, 2021, « Un virus pour sortir des Afriques folles ? », *Espace de Libertés*, n°498.

4 Daron Acemoglu, Simon Johnson and James Robinson, 2001, « Les origines coloniales du développement : une enquête empirique », *American Economic Review*, n°91, pp.1369-1401.

5 Joseph Conrad, 2017, *Au Cœur des ténèbres (Heart of Darkness, 1899)*, Flammarion, Paris.

6 Adam Smith, 1776, *Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations.*

mentaliste qui se déclinent de nos jours comme un nouvel impérialisme ethnocidaire ?

Par rapport au défi de bâtir des écosystèmes humains durables, le Sud global doit devenir un acteur qui veille à ce que les politiques de transition ne se réduisent à une simple étape nécessaire à l'ajustement d'un capitalisme qui s'habille en vert pour préserver ses opportunités d'accumulation en bouffant de l'intérieur les ajustements fondamentalement nécessaires à la réparation de la terre. Le Sud global serait, dans le cas contraire, une simple variable d'ajustement à la reproduction contemporaine d'un capitalisme mondial où sa position historique a toujours été celle du subalterne de la division internationale du travail qui en découle depuis le XV^e^ siècle. D'où l'urgence d'un changement de perspective. La démographie du Sud global, jeune et potentiellement dominante dans les générations futures, ne devrait plus être appréciée suivant une perspective malthusienne mais suivant les capacités de reproduction soutenables des sociétés dans le temps long en dehors de la seule croissance économique. Des réserves sont donc à apporter sur l'innovation technologique sur laquelle mise la modernisation écologique, étant donné l'existence de technologies inspirées uniquement par les forces du marché et inutiles à la reproduction soutenable des écosystèmes. Il en découle la nécessité d'un récit non occidentalo-centré du climat, de la biosphère et de l'écologie afin que s'expriment plusieurs rapports à l'environnement, d'autres entendements de la justice climatique et d'autres conceptions des transitions justes. Cet autre récit doit souligner le fait que la solution de sortie du réchauffement climatique n'est pas que scientifique mais aussi politique, culturelle et anthropologique. Pas uniquement scientifique parce que la science est aussi responsable d'une nature rendue intelligible pour son aliénation par le capitalisme. Ce sont donc les apports politiques, culturels, anthropologiques et mythologiques des mondes périphériques par rapport au centre du capitalisme global qui sont à même de penser une extériorité climatique, à l'aune de la civilisation anthropocène. Celle-ci est une grande injustice pour le Sud global dès le moment où, dans le processus de destruction du système-terre, l'anthropocène ne fait distinctement la différence des responsabilités entre l'industrie lourde occidentale depuis le XVIII^e^ siècle et les peuples historiquement défavorisés du Sud global. L'apport politique du Sud global est donc de mettre en avant les asymétries à prendre obligatoirement en compte dans la pensée des transitions justes. Ces asymétries sont un rôle de leader du capitalisme pour le Nord et un rôle de combustible pour le Sud global depuis le XV^e^ siècle ; des économies industrielles au Nord et des économies agricoles au Sud ; des institutions démocratiques au Nord et des institutions prédémocratiques au Sud ; le pouvoir d'ajustement au Nord et le devoir d'alignement au Sud ; des préoccupations post-matérialistes au Nord (jeunes Européens qui marchent pour le climat) et des préoccupations pré-matérialistes au Sud (jeunes Africains qui ne marchent pas pour le climat à cause d'une urgence plus pressante de satisfaction de besoins élémentaires) : Ventre affamé n'a point de climat ! Cultures et mythologies extra-capitalistes sont nécessaires à la préservation d'une diversité de régimes climatiques capable de sortir le monde du climatisme capitalistique qui le colonise. C'est ainsi que le Sud global peut participer au remplacement progressif des mythes prométhéens, progressistes et capitalistes devenus des dystopies avec le réchauffement climatique.

PRODUCTION, TRAVAIL ET CRISE ÉCOLOGIQUE

article

Daniel Tanuro
Auteur pour la Gauche Anticapitaliste et fondateur de l'ONG belge "Climat et justice sociale"

« Produire » signifie « faire apparaître », « faire naître ». La nature produit, la biosphère en particulier produit. On peut cependant, au sein de la nature, distinguer une production spécifiquement humaine. Elle se caractérise par cinq traits principaux :

1. Homo sapiens identifie des ressources dans son environnement, les prélève et les transforme pour satisfaire ses besoins par le biais de choses qui, sans son action, n'apparaîtraient pas spontanément.
2. L'espèce humaine entretient avec le reste de la nature une relation médiée par une activité spécifique – le « travail » ; cette activité met en oeuvre des outils.
3. Le cerveau ajuste constamment le travail à son objectif, en évalue le résultat, et développe sa productivité par de nouveaux outils et/ou de nouvelles formes d'organisation ; dans ce processus, de nouveaux besoins apparaissent.
4. L'espèce étant sociale par nature, le travail est d'emblée social, ce qui suppose des rapports sociaux, une communication et des formes sociales d'organisation.
5. L'évolution du processus de travail explique en dernière instance celle des formes sociales, dont les grands traits permettent de distinguer des modes historiques de production de l'existence.

Il va de soi que la production humaine a émergé de la production naturelle comme fruit des mécanismes de l'évolution. C'est pourquoi des traits mentionnés ci-dessus existent sous une forme embryonnaire dans le reste de la nature : certains animaux créent des outils ; certains insectes vivent en sociétés basées sur une division des tâches ; etc. Cependant, le langage, le perfectionnement constant de la productivité du travail et l'enchaînement de modes historiques de production sont des traits spécifiquement humains. Homo sapiens « produit sa propre existence sociale » comme disait Karl Marx. L'espèce humaine fait évidemment partie de la nature, mais elle y occupe une position très particulière. Le généticien Alain Prochianz estime que nous sommes à la fois dans la nature et hors de celle-ci. La formule[1] est paradoxale mais elle focalise l'attention sur la relation humanité-nature, et nous avons besoin de cette focalisation pour penser « la crise écologique ».

1 Alain Prochianz, « Singe toi-même », Odile Jacob ed.

Nous en avons besoin parce que la perturbation grave de la relation humanité-nature est la cause de la crise et que celle-ci, en plus de détruire d'innombrables richesses naturelles, expose l'humanité à des menaces existentielles. Les scientifiques ont identifié neuf paramètres de la soutenabilité de notre espèce sur Terre. Des limites relatives ont été déterminées pour chacun de ces paramètres. Elles sont franchies dans six cas sur neuf (concentration en gaz à effet de serre, déclin de la biodiversité, pollution atmosphérique, empoisonnement par de « nouvelles entités » chimiques, dégradation des sols, excès de nitrates et de phosphates dans les eaux). L'état de la couche d'ozone stratosphérique est le seul paramètre par rapport auquel les gouvernements ont pris des mesures qui ont amélioré la situation. Les deux derniers paramètres sont les ressources en eau douce et l'acidification des océans. Il est probable que leurs limites relatives sont en train d'être franchies également. Exemple: du fait de l'acidification, selon le GIEC, 95% des massifs coralliens mourront au-delà de 1,5°C de réchauffement… or, ce seuil sera atteint dans moins de 10 ans. Que feront alors les dizaines millions de gens dont l'existence dépend de la richesse de ces massifs ?

La montée angoissante de la catastrophe écologique tend à faire le jeu de certaines pseudo-explications essentialistes: la production humaine serait destructive par essence, nous serions donc trop nombreux sur Terre. On ne peut évidemment nier le fait qu'Homo sapiens a une empreinte écologique spécifique, supérieure à celle d'autres espèces : nous nous vêtons, nous nous logeons, nous préparons nos aliments, nous construisons des machines pour nous déplacer et pour communiquer entre nous… La démographie n'est pourtant pas la cause de la destruction en cours. Selon le dernier rapport du GIEC (AR6), les 3 à 3,5 milliards d'êtres humains qui subissent le plus les impacts des changements climatiques sont précisément ceux qui portent le moins de responsabilité historique dans les émissions (une bonne part n'en porte même pas du tout !) Le 1% le plus riche de l'humanité émet plus de CO_2 que les 50% les plus pauvres. La petite musique sur « les-pauvres-qui-font-trop-d'enfants » sert très clairement à détourner l'attention du fait que ce sont les riches (du Nord et du Sud) qui créent la catastrophe climatique. À coups de jets privés, de voitures de luxe, de palaces pharaoniques, de consommations ostentatoires…

et d'investissements productivistes en tant qu'actionnaires motivés par le seul profit. En bref : les théories essentialistes cherchent à cacher les causes sociales de la crise. Elles font le jeu de l'extrême-droite raciste et des politiques barbares de refoulement des migrants.

Ces causes, quelles sont-elles ? Pourquoi la relation entre humanité et nature est-elle perturbée au point de menacer l'une et l'autre ? Puisque Homo sapiens produit son existence sociale par le truchement du travail, c'est forcément à ce niveau qu'il faut chercher la réponse. Ce faisant, il s'agit d'éviter une variante de la pseudo-explication essentialiste : ce n'est pas le travail en soi qui explique la destruction écologique, mais la forme historique qu'il a prise au cours de l'histoire récente. On le démontre aisément : la plupart des scientifiques considèrent que nous sommes passés de l'Eocène à l'Anthropocène. Selon eux, les trois marqueurs de ce changement d'ère sont la chute de la biodiversité, la prolifération de nucléides radioactifs et la montée du niveau des océans. Or, ces marqueurs ne commencent à imprimer leur empreinte géologique qu'après 1945. La question « quelles sont les causes sociales de la crise écologique » débouche donc sur une autre : quel est le changement qui a affecté le travail au cours de l'histoire récente, et en quoi ce changement explique-t-il l'explosion de la catastrophe écologique dans la seconde moitié du XX^{e} siècle ?

Les cinq traits distinctifs énumérés au début de cette contribution s'appliquent au travail humain en général. Mais le travail prend des formes particulières selon les modes sociaux de production. En gros, pendant la plus grande partie de l'histoire humaine, ces formes ont été déterminées par le fait que le travail avait pour fonction unique ou principale de produire des valeurs d'usage (des utilités visant à satisfaire les besoins humains). Or, ce n'est plus le cas: le travail, aujourd'hui, vise à produire des marchandises (des valeurs d'échange) pour le profit d'une minorité propriétaire des moyens de production, qui accumule de l'argent en exploitant le travail et en pillant les ressources.

Cette situation est le produit d'une longue transition au cours de laquelle l'opération économique qui consiste à « vendre pour acheter » a été remplacée par l'opération économique qui consiste à « acheter pour vendre ». Le point clé ici est que « acheter pour vendre » n'a de sens que si la somme d'argent rapportée par la vente est plus grande que la somme d'argent dépensée lors de l'achat. La différence constitue la « plus-value ». Cette plus-value à son tour n'a de sens que si elle est réinvestie pour rapporter encore plus de plus-value. Du coup, le but concret de l'échange – satisfaire un besoin – est supplanté progressivement par un but abstrait – accumuler de l'argent. C'est la définition du capital : une somme d'argent qui cherche à devenir plus d'argent. Il saute aux yeux que ce capital vise inévitablement à produire toujours plus, ce qui implique aussi de consommer toujours plus. Ce mode de production est productiviste (et consumériste) par nature.

D'abord cantonnée au commerce à longue distance et à la finance, la dynamique productiviste du capital a pris de l'ampleur et de la profondeur au cours de l'histoire. Une étape décisive a été franchie lorsque la force de travail est devenue marchandise. Cette marchandisation a été imposée par l'appropriation des moyens de production : les populations paysannes chassées de la terre ont été contraints de travailler pour les propriétaires, en échange d'un salaire. Ainsi, par une longue transformation, commencée au XV^{e} siècle, le capital a débordé de plus en plus la sphère du commerce pour s'emparer de celle de la production. Du coup, les bases sociales étaient jetées pour que tout, absolument tout, devienne marchandise. Avec la Révolution industrielle, entamée à la fin du XVIII^{e} en Angleterre, le capital boulimique s'est marié aux énergies fossiles, grâce auxquelles il a conquis la Terre entière. Voilà comment, en moins de deux siècle, le productivisme capitaliste a changé la face du monde et a amorcé la catastrophe écologique globale qui grandit autour de nous.

Cette catastrophe ne peut plus être évitée. Tout au plus peut-on tenter d'empêcher qu'elle se transforme en cataclysme. Mais ce n'est possible qu'en sortant de la logique productiviste, donc en émancipant le travail de la contrainte du capital. Le problème est que cette logique organise aujourd'hui l'activité de l'immense majorité de la population mondiale. Privée de toute autonomie, celle-ci dépend entièrement de la vente de sa force de travail pour vivre. La question stratégique majeure de la lutte écologique est donc une question sociale, qui se formule donc comme suit: comment soustraire le monde du travail à la contrainte capitaliste du profit ? Le problème est d'autant plus épineux que le monde du travail est sur la défensive et qu'il ne suffit plus d'arrêter la croissance capitaliste : la catastrophe a pris une telle ampleur qu'une décroissance globale de la production matérielle et des transports est devenue indispensable, notamment pour maintenir le réchauffement sous la barre du 1,5°C, comme décidé lors de la COP21, à Paris. Comment entraîner dans ce combat des travailleurs et travailleuses rongé·x·e·s par l'individualisme, poussé·x·e·s sur la défensive par 40 ans de néolibéralisme brutal, et qui craignent – à juste titre ! – que la soi-disant « transition énergétique » capitaliste se fasse aux dépens de leur emploi et de leur salaire ? That's the question…

Les « Soulèvements de la Terre » ne sont pas une exception française. Ces dernières années ont vu des luttes radicales se développer un peu partout contre la destruction écologique capitaliste[2]. À de rares exceptions près, les travailleurs, travailleuses et leurs organisations syndicales en sont absents. Ces luttes sont portées par la jeunesse, par les peuples indigènes et par les petit·e·x·s paysan·ne·x·s – en particulier par les femmes, en première ligne dans ces trois groupes sociaux. En s'unissant, ces composantes peuvent créer des rapports de forces et, dans certains cas, faire reculer les capitalistes et les gouvernements à leur service. Mais la bataille ne peut être gagnée en définitive qu'en rendant au travail son caractère d'activité sociale productrice de valeurs d'usage pour satisfaire des besoins humains réels (par opposition aux besoins humains aliénés par le capital productiviste/consumériste).

Le « capitalisme vert » est une duperie. Arrêter la catastrophe requiert au contraire l'abolition du capitalisme. Cette nécessité est comprise par de plus en plus de gens. L'anticapitalisme est une boussole stratégique. Sur cette base, les mouvements écologistes radicaux doivent tenter d'articuler leur radicalité légitime et des démarches visant à entraîner des secteurs du monde du travail dans une lutte commune pour un projet de société à la fois social et écologique. Schématiquement, ces démarches comportent deux aspects :

- premièrement, un soutien systématique aux travailleurs et travailleuses en lutte pour leurs revendications sociales, car c'est seulement dans les luttes qu'une conscience écosociale commune à tous les mouvements sociaux peut se développer ;
- deuxièmement, l'invention de revendications répondant à la fois aux besoins sociaux et écologiques, telles que, par exemple, la réduction radicale du temps de travail sans perte de salaire, la socialisation de l'énergie ainsi que du crédit, et l'extension de la gratuité.

La difficulté est énorme, mais il n'y a pas d'autre voie. La droite en crise de légitimité glisse de plus en plus vers l'extrême-droite, notamment en désignant démagogiquement les activistes de l'écologie radicale comme des ennemis de l'emploi et du niveau de vie, voire comme des « écoterroristes », « wokistes » de surcroît. Elle espère ainsi attirer des électeur·x·rice·s des classes populaires, pour encore mieux les soumettre à ses politiques antisociales. Trump, Darmanin, Bouchez sont quelques exemples de ce dangereux phénomène. Pour leur faire barrage, une stratégie écosocialiste est indispensable.

2 Pour un aperçu, voir l'ouvrage que j'ai coordonné avec Michaël Löwy, « Luttes écologiques et sociales dans le monde. Allier le vert et le rouge », Ed. Textuel, Paris, 2021.

Ferme du Chant des Cailles
Watermael-Boitsfort 1170, Avril 2023

chapitre 4

LA TRANSITION JUSTE DES PARTIS POLITIQUES

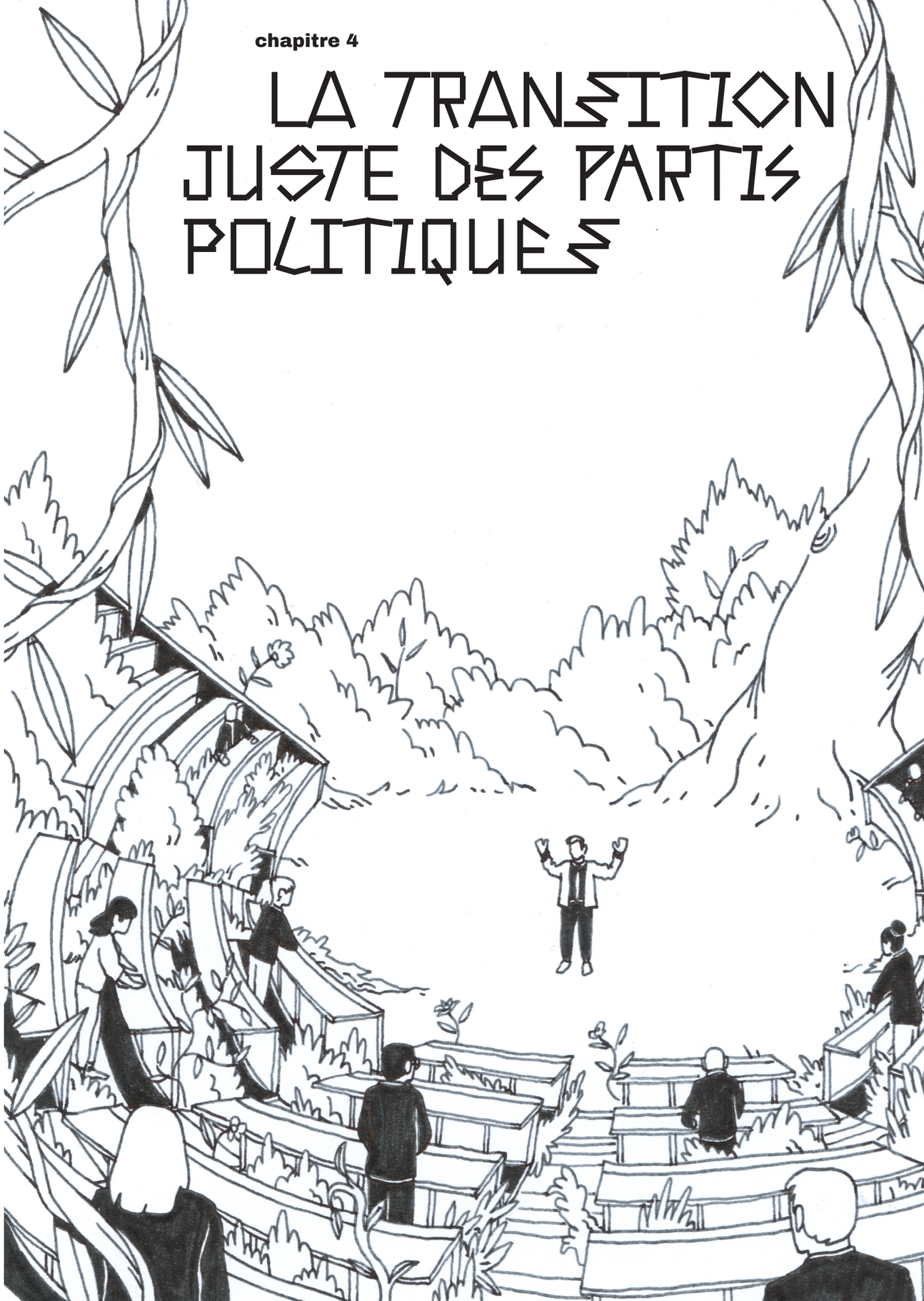

PRÉAMBULE

Nous avons demandé à tous les partis politiques francophones de la Belgique, à l'exception de l'extrême droite, de rédiger un article sur leur vision de la transition juste. Les partis politiques ayant répondu favorablement à notre demande étaient le PTB, Ecolo, PS et DéFi. Dans une période où l'extrême droite progresse partout en Europe, nous avons décidé de ne pas contacter l'extrême droite car nous ne voulons pas participer à sa dédiabolisation et à la légitimation de sa présence dans le paysage politique et médiatique francophone

DE LA TRANSITION JUSTE À L'ÉCOLOGISATION DU TRAVAIL

LA VISION DE LA TRANSITION JUSTE D'ECOLO

article

Laurence Blésin
conseillère politique au Centre Jacky Morael pour le parti Ecolo

Pour Ecolo, la nécessaire transition écologique, économique et sociale doit s'accompagner d'une profonde réflexion sur le travail et l'emploi, de pistes pour son « écologisation », en lien avec la « qualité de vie ».

Dans une optique de *transition juste*, toutes les mesures prises dans le cadre de la transition climatique doivent garantir la justice sociale, c'est-à-dire qu'elles doivent aussi avoir pour finalité et méthode de renforcer les solidarités collectives et de lutter contre les inégalités.

L'inaction climatique n'est pas une option. Aujourd'hui, « *la plupart des passagers de la première classe parviennent à trouver des canots de sauvetage et à éviter les pires effets de la catastrophe tandis que les plus pauvres sont massivement engloutis par elle* »[1]. Le système économique actuel est violent. Il détruit la planète et détruit l'humain pour ne « profiter » qu'à une petite partie de la population. Les inégalités se manifestent tant sur le plan socio-économique que sur le plan de l'exposition aux risques environnementaux. On le sait, alors que les plus précaires participent moins à la « production » du dérèglement climatique, ce sont pourtant les milieux populaires qui sont les plus touchés par ses effets. Les récentes inondations dans le sud de la Belgique sont un exemple éloquent. Au quotidien, ce sont aussi les travailleuses et travailleurs les moins valorisé·x·e·s qui sont en contact avec des produits dangereux, qui travaillent dans des univers pollués ; ce sont de trop nombreux citoyennes et citoyens qui n'ont pas accès à un logement de qualité, à un air pur, à une alimentation saine…

Pour Ecolo, il est donc urgent de s'engager résolument dans la « transition juste » tant pour des raisons environnementales que de cohésion sociale, de « pouvoir de vivre dignement » et de qualité de vie.

La vision que nous portons de la transition juste est en adéquation avec celle portée par le mouvement syndical[2]. Elle s'appuie sur :

- Un large *consensus social*. Il est indispensable d'organiser la concertation entre les partenaires sociaux, les autorités régionales et locales et les associations de la société civile organisée, notamment les associations environnementalistes. Il s'agit de s'appuyer sur l'expertise de terrain et d'organiser enfin un vrai débat autour de la démocratie économique ;
- Un large *plan d'investissement financier*[3] dans la décarbonation et la transformation de l'économie, dans les secteurs à faible émission, dans l'énergie (renouvelable, efficacité énergétique…), dans le soutien à la « shifting economy » et aux plans de diversification économique, mais également dans les secteurs qui vont améliorer le bien-vivre des citoyen·ne·x·s (rénovation énergétique, services collectifs, « care », mobilité, agriculture et alimentation…). Il faut également des investissements importants dans la recherche et le développement (notamment les (nouvelles) technologies bas carbone) ;
- Un *plan stratégique* autour (de la transformation) des emplois[4] nécessaires à la transition écologique et sociale et des *compétences* à acquérir et développer. La Belgique est fort en retard par rapport à ses voisin·x·e·s quant aux données quantitatives de la transformation des métiers. Des initiatives existent[5] mais il faut les coordonner afin de collationner un véritable cadastre permettant de mettre en œuvre des stratégies actives d'éducation, de formation, et de développement des compétences en collaboration avec les opérateurs publics (FOREM, Actiris…), les secteurs professionnels et les synergies locales telles que les IBEFE (Instances Bassin Enseignement-Formation-Emploi) ;
- Un *renforcement du système de protection sociale*, afin que personne ne soit laissé sur le bord du chemin et que l'on puisse contrer le sentiment d'angoisse provoqué par les incertitudes socio-économiques propres à toute transformation. La crise du Covid nous a montré à la fois l'importance du filet de sécurité sociale mais également la trop grande porosité de ses mailles. On le sait, notre système de sécurité sociale est fortement mis sous pression. Pour Ecolo, il est urgent de refonder la sécurité sociale afin que ce système puisse accompagner la

3 Voir interview de Jean-Marc Nollet, « Il faut créer un fonds wallon de transition écologique d'au moins un milliard d'euros », *La Libre Belgique*, samedi 9 avril 2023.
4 Cf. Raphaël Dahl et Roméo Henry, « La transition écologique, un levier majeur pour la création d'emplois », *Les Cahiers du CJM*, mars 2023, 40 pp.
5 Notamment des études sont en cours à l'initiative de Zakia Khattabi, Ministre du Climat, de l'Environnement, du Développement durable et du Green Deal, et d'autres types d'acteurs, comme le FOREM.

transition[6]. Concrètement, cela implique de réfléchir à son financement (aujourd'hui fortement lié à la croissance), aux risques à couvrir[7], aux besoins fondamentaux des citoyen·ne·x·s et aux instruments pour les rencontrer[8]. Cette refondation du contrat social demande un large débat démocratique. Dans l'immédiat, Ecolo veut avancer sur une protection sociale qui garantisse le pouvoir de vivre dignement en cas de reconversion d'un secteur d'activités (garantie d'emploi, possibilités élargies de formation…) et vers une sécurité sociale alimentaire.

Bien entendu, ces différents axes doivent respecter des balises transversales telles que d'une part, le respect des droits humains et du travail décent[9] –aussi sur le plan international–, et, d'autre part, la réduction des inégalités en lien avec un renforcement des politiques d'inclusion. En ce qui concerne ce dernier point, pour Ecolo, il est essentiel d'avoir, pour toute mesure, systématiquement, un *checking ex ante* des impacts en termes de genre, d'inclusion des personnes étrangères ou d'origine étrangère, d'inclusion de personnes porteuses de handicap, de renforcement des compétences des personnes les moins qualifiées…

ECOLO SOUTIENT DONC UNE VISION DE L'ÉTAT QUI PLANIFIE. QUI INVESTIT. QUI ENCADRE ET QUI PROTÈGE. PAR UNE REFONDATION DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA FISCALITÉ. PAR DES SERVICES COLLECTIFS FORTS ET UNE PLACE IMPORTANTE POUR LE CARE[10] ET LES COMMUNS.

Cela doit s'appuyer sur l'expertise de terrain, sur la vitalité démocratique des corps intermédiaires et des initiatives citoyennes, ainsi que sur un large débat démocratique, car nous sommes face à un véritable choix de scénario[11], un choix de société. Et cela doit se traduire concrètement par des mesures « à triple-dividende (écologique, social, économique) », à savoir des « politiques publiques qui visent à maximiser les synergies entre les objectifs d'accélération de la transition écologique et de lutte contre la pauvreté et les inégalités »[12].

Mais le scenario de la « reconversion écologique » amène également à **questionner le travail de manière plus fondamentale**[13]. Les catastrophes climatiques, les risques présents et à venir ont un impact non seulement sur les projets de transition à décliner (transformation des secteurs, des métiers), mais également sur les conditions de travail, sur la manière de travailler. Le « travailler » est aussi profondément touché par d'autres méga-tendances, au premier rang desquelles la « numérisation » et l'« automatisation ». On ne travaillera plus comme on travaillait avant. Pour Ecolo, cette nécessaire transformation doit être une opportunité pour remettre en chantier la place et le sens du travail dans la société. Traditionnellement, l'écologie politique a questionné le travail, critiquant sa dimension hétéronome, remettant en question la socialisation par le travail, revendiquant pour certain·x·e·s de rompre le lien entre travail et revenu…

Aujourd'hui, face à l'urgence climatique mais également face à la double crise de l'emploi et du travail, il nous semble essentiel, d'une part, de réaffirmer la centralité politique du travail, le fait que le travail est central pour avancer vers plus de justice sociale et la transformation de l'appareil productif, et, d'autre part, de répondre à l'exigence d'une expérience de travail qui permette le sens, l'émancipation individuelle et collective, ce que nous nommons une forme d'« écologisation » du travail. Pour Ecolo, c'est la *réduction collective du temps de travail*[14] qui permet cette articulation essentielle de l'écologique et du social.

Du point de vue des personnes, le travail articule différentes couches de significations : une dimension instrumentale (le salaire qui permet une intégration socio-économique dans la société, un statut, de la sécurité, des droits sociaux…), une dimension « symbolique » (des formes de reconnaissance qui sont fortement liées aux rapports sociaux existants) et une dimension expressive (au sens où le travail porte en lui des possibilités de réalisation, d'épanouissement et d'émancipation). Sur le plan sociétal et collectif, le travail articule une fonction économique (production de biens et de services, redistribution de la richesse...), ainsi que diverses fonctions sociales. Mais aussi une fonction politique : le travail et l'emploi sont en effet au cœur de la reproduction ou de la transformation des rapports sociaux, ce sont de puissants « outils » pour toute transformation sociale. Et, si la démocratie est bien un régime juridique qui postule l'égalité des droits fondamentaux pour toutes et tous, elle exige dès lors un travail perpétuel de réflexivité critique et de mobilisation pour transformer les structures inégalitaires de nos sociétés. Dans cette optique, la défense du travail, de sa qualité, de la « valorisation » de la production sociale est un enjeu démocratique fondamental.

Ces différentes dimensions nous plongent aujourd'hui dans une situation de paradoxe. D'une part, le travail reste central tant d'un point de vue « social »[15] que du point de vue des individus qui y placent des attentes à la fois instrumentales, expressives et symboliques. Mais, d'autre part, l'emploi et le travail sont sérieusement malmenés dans le régime capitaliste néolibéral. Nous vivons en effet une crise de l'emploi et une crise du travail. Cette « crise » est généralisée, même si nous y sommes exposés de manière très inégalitaire. Sur le plan de l'emploi[16], il y aurait énormément à dire de la déstabilisation du salariat, de la précarisation croissante (CDD, interim, sous-traitance, temps partiels, flexi-jobs, économie collaborative…), de la flexibilisation, de la tendance à l'individualisation et, de manière plus générale, de la tension visant l'affaiblissement du droit du travail et de la négociation collective. Sur le plan du travail, c'est-à-dire de l'expérience vécue de travail, la qualité est également mise sous pression. Organisation managériale, mise en concurrence des travailleur·x·euse·s, intensification, bullshit jobs… de nombreuses enquêtes attestent des attaques contre le « travail vivant », et les chiffres sérieusement en hausse du nombre et de la durée des incapacités de travail viennent malheureusement confirmer cet état des lieux.

Face à ce tableau, pour Ecolo, le travail doit être remis au cœur de la réflexion et de l'action politiques. Le combat pour un travail émancipé est un enjeu de démocratisation de la société, et, comme nous l'avons vu, une dimension essentielle et déterminante de la transition écologique et sociale juste.

Combattre les formes d'exploitation et d'aliénation, améliorer les conditions de travail, renforcer le droit du travail, assurer un revenu décent, sécuriser les parcours professionnels, poursuivre le débat autour des métiers essentiels et de la valorisation de l'utilité sociale en lien avec la critique du productivisme, subventionner les métiers du *care*, mettre le travail au service des communs, soutenir les alliances concrètes entre les luttes du mouvement ouvrier et les luttes écologistes, renforcer les pratiques émancipatrices permettant plus de démocratie (coopératives, autogestion...), approfondir la démocratie sociale,… En articulant cela à une véritable réduction collective du temps de travail pour retrouver du temps de vie, pour diminuer notre empreinte écologique, mais aussi pour un meilleur partage de l'emploi et des richesses,… Voilà autant de pistes pour une société plus verte et plus juste !

6 On verra par exemple : Mathilde Viennot, « Notre modèle de protection sociale est-il soutenable ? », in *Regards*, 2020/2, n°58, pp. 85-94 ; Eloi Laurent, « Construire une protection sociale-écologique : le cas de la France face aux canicules », *Sciences Po OFCE Working Paper*, n°17/2021 ; Elise Dermine et Daniel Dumont, « Le droit social et le productivisme. Marché, démarchandisation et transition écologique, in M. De Vos, P. Humblet, F. Kefer (coord.), *De Taal is gans het recht. Liber amicorum Willy van Eeckhoutte*, Malines, Kluwer, 2018, pp. 35-78.

7 Outre les risques sociaux des branches actuelles de la sécurité sociale, un débat démocratique doit pouvoir mettre en lumière les nouveaux risques qui devraient être mutualisés et non soumis à l'assurance privée. On peut penser ici aux inondations, aux sécheresses et vagues de chaleur, aux nouvelles maladies…

8 Allocations monétaires, prestations… mais la réflexion doit aussi se poursuivre sur l'accès à un certain nombre de biens considérés comme communs et comme socle pour pouvoir exercer ses droits fondamentaux.

9 Avec une attention spécifique aux travailleuses et travailleurs sans papiers qui aujourd'hui travaillent dans des conditions indignes et sans se constituer des droits sociaux.

10 Cf. Pascale Vielle et Alain Henry, « L'écoféminisme, une perspective pour penser la crise de notre écosystème ? », *Sociétés en changement*, n°9, mai 2020.

11 On verra par exemple, les scenarios de l'ADEME : https://www.ademe.fr/les-futurs-en-transition/les-scenarios/

12 Jean-Marc Nollet, Conquêtes, op.cit., p. 78.

13 On se reportera par exemple à des auteurs comme Alexis Cukier ou Stephen Bouquin. Voir aussi *Les mondes du travail*, n°29 « Travail et écologie », mars 2023 [acessible : https://lesmondesdutravail.net/n-29-travail-et-ecologie-mars-2023/].

14 Au sens de réduction uniforme de la durée légale du temps de travail avec maintien du salaire et embauche compensatoire. Nous n'avons malheureusement pas l'espace dans ce court article de développer l'argumentaire écologique pour une réduction collective du temps de travail, s'appliquant à l'ensemble de la société.

15 La valeur-travail reste au cœur du débat politique, que ce soit en termes « comptables » (atteindre les 80 % de taux d'emploi) ou en termes « moraux »

16 Cf. Jean-Marie Harribey : « l'emploi, salarié ou non, est la forme institutionnelle dans laquelle s'exerce le travail. Et ce sont l'OCDE et tous les chantres du néolibéralisme qui, dans les années 1980-1990, ont théorisé que l'activité remplacerait le travail, afin d'entériner la baisse des droits sociaux attachés à l'emploi » (« Le travail au prisme de l'écologie politique », in *Politis*, n°1677, octobre 2021, accessible : https://www.politis.fr/articles/2021/10/le-travail-au-prisme-de-lecologie-politique-43733/).

FAISONS LE SWITCH VERS UNE TRANSITION INDUSTRIELLE, SOCIALE ET CLIMATIQUE

LA VISION DE LA TRANSITION JUSTE DU PARTI DU TRAVAIL BELGE

article

Octave Daube
vice-président du Comac, mouvement étudiant du PTB

Les effets du dérèglement climatique se font sentir de plus en plus fortement en Belgique et dans le monde. Les conséquences de ce dérèglement touchent en premier lieu les travailleur·x·euse·s et leurs familles, que ce soit dans la vallée de la Vesdre ou au Pakistan. Faire face au changement climatique, en réduisant au plus vite les émissions de gaz à effet de serre et en adaptant le territoire, nos villes et villages aux conséquences déjà visibles sont l'un des plus grands défis actuels de l'humanité.

L'urgence de mettre fin à l'inaction climatique

Face à cet enjeu collectif, que font nos gouvernements ? Trop peu, trop tard et même tout le contraire de ce qu'il faudrait. Un exemple : en 2022, en plein cœur crise de l'énergie, le gaz fossile a été reconnu comme une énergie verte par l'Union européenne, les cinq plus grands producteurs européens et américains de gaz et de pétole (Shell, Exxon, Chevron, TotalEnergie et BP) ont fait les profits les plus élevés de leur histoire, plus de 200 milliards[1], tandis que les investissements dans l'installation d'éoliennes en Europe ont atteint leur niveau le plus bas depuis plus de dix ans, mettant en danger l'emploi dans le secteur.

Pourquoi une telle situation ? Car nos gouvernements belges et européens continuent à faire une confiance aveugle aux logiques de marchés et au patronat pour mener la transition climatique. Or, ça ne marche pas et ça ne marchera jamais. Et c'est le patron de TotalEnergies, Patrick Pouyanné, qui l'explique le mieux lorsqu'il déclare : « ce dont les actionnaires veulent avant tout s'assurer… c'est de la durabilité de nos dividendes ». Leur seule boussole, c'est la recherche du profit maximum. Or, il y a encore beaucoup d'argent à faire avec les technologies et les énergies polluantes. Alors, le patronat, les actionnaires et leurs lobbyistes font tout pour prolonger leur utilisation, et donc détourner et ralentir la transition. Cela ne veut pas dire qu'iels n'investissent pas en parallèle dans la transition verte, mais c'est à leur rythme et selon leurs règles, donc en réclamant des subsides publics et n'allant pas trop vite pour ne pas mettre en danger les péril les profits faits avec les énergies fossiles. Faute de transformation collective, nos gouvernements sont contraints de pousser des mesures individuelles injustes comme des taxes vertes qui font monter les prix des produits du quotidien, une taxe carbone qui augmente le prix du chauffage, des taxes kilométriques qui rendent la mobilité plus chère pour les familles.

Conséquence logique, nos émissions de gaz à effet de serre restent bien trop élevées pour respecter nos maigres engagements climatiques. L'industrie est le premier poste, environ 45% de ces émissions. Mais c'est aussi l'industrie qui a vu ses émissions le plus baisser depuis 1990, un quart en moins, grâce à des changements de processus mais surtout en raison de la fermeture de nombreuses usines, de la perte d'emplois et de la délocalisation de la production et donc des émissions de gaz à effet de serre hors du pays. On ne peut pas continuer dans cette voie. Une transition climatique qui va de pair avec la disparition de l'industrie en Belgique et en Europe est injuste socialement et inefficace climatiquement. D'une part, elle revient à délocaliser les émissions sur une même planète. D'autre part, nous avons besoin de produire plus de matériel pour développer l'énergie renouvelable, plus de matériaux d'isolation, plus de véhicules de transport en commun et de véhicules partagés et décarbonés, plus d'aliments de qualité et qui ne détruisent pas le sol, l'eau et les travailleur·x·euse·s de l'agriculture.

Les travailleur·x·euse·s de l'industrie, un atout pour le climat.

L'industrie et ses travailleur·x·euse·s ne sont pas les ennemis du climat, ce sont les choix du patronat et des actionnaires qu'il faut combattre. Les travailleur·x·euse·s belges et européen·ne·x·s de l'aéronautique ont toutes les compétences pour produire des éoliennes ou des pompes à chaleur, mais leur direction préfère produire des pièces d'avion car c'est plus rentable à court terme. Nous avons deux usines de pointe dans la production de véhicules électriques, où sont actifs plusieurs milliers de travailleur·x·euse·s, Volvo à Gand et Audi à Forest. Plutôt que de produire des petits véhicules partagés, des vélos, des bus ou des trains, leurs patrons préfèrent les faire fabriquer des SUV hors de prix et extrêmement lourds, avec des batteries qui demandent des tonnes de lithium très polluant, car c'est ce qui rapporte le plus. La Belgique est le premier pôle pétrochimique européen et le second au monde, avec des dizaines de milliers d'ingénieur·x·e·s et d'ouvrier·x·ère·s qui ont toutes les connaissances pour se passer de pétrole pour produire les biens du quotidien et développer le recyclage. Mais leurs actionnaires misent plutôt sur l'importation de gaz de schiste américain pour continuer à faire du profit tant que c'est possible. Tout comme iels ont été capables, au cœur de la crise du Covid, de se mobiliser en quelques jours pour produire des respirateurs, les travailleur·x·euse·s de l'industrie sont un atout pour faire face à crise climatique.

Nous voulons nous appuyer sur ces compétences des travailleur·x·euse·s de l'industrie pour répondre à la crise climatique.

POUR NOUS, LA TRANSITION CLIMATIQUE JUSTE ET EFFICACE PASSE PAR UN PLAN D'INVESTISSEMENT PUBLIC MASSIF, POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES GENS.

C'est la vision que nous développons dans « fais le switch ». Nous ciblons prioritairement trois secteurs, qui représentent ensemble deux tiers des émissions de gaz à effet de serre en Belgique : le transport, l'énergie et le logement.

Moins de 10%[2] de l'énergie que nous consommons est issue de ressources durables. Résultat, nous dépendons encore énormément du gaz, du pétrole et du charbon polluants et lorsque leur prix explose, comme c'est le cas pour l'instant, les familles ne peuvent plus se chauffer, les commerces ferment et les industries sont mises en danger. Pour passer à une énergie verte, nous avons besoin de produire et installer plus d'éoliennes, de panneaux solaires, de capacités de stockage d'énergie. De même, pour respecter nos objectifs climatiques, on estime qu'il faudrait tripler le rythme actuel des travaux d'isolation des bâtiments en Belgique. Si on poursuit la trajectoire actuelle, il faudra 70 ans pour isoler l'ensemble des bâtiments. Là aussi, les besoins des travailleur·x·euse·s dans la construction et dans la production de matériaux de qualité sont immenses. En matière de mobilité, le constat est similaire. Les usager·x·ère·s s'en rendent compte chaque jour, après des décennies d'économies, le chemin de fer et ses travailleur·x·euse·s sont proches de la rupture. Des plans ambitieux existent pour faire du train le mode transport de demain, en Belgique mais aussi en Europe avec de nouveaux trains de nuit notamment, pour les passager·x·ère·s et les marchandises. Leur concrétisation demande des investissements importants, dans l'infrastructure, dans la production de wagons et locomotives. De même, rendre les transports publics, les vélos et les véhi-

1 https://www.lecho.be/entreprises/energie/les-geants-petroliers-affichent-200-milliards-de-dollars-de-benefices/10444557.html

2 Energy Key Data – Édition février 2022 – FOD Economie

Schuman – Quartier Européen
Bruxelles 1000, Avril 2023

David – Berger Urbain
Zavelenberg, Ganshoren 1083, Avril 2023

cules partagés plus attractifs que la voiture privée implique de créer de nouveaux services, de nouvelles autoroutes cyclables, des lignes de bus et trams rapide dans et autour des grandes villes.

Un switch vers un autre modèle de société

Les moyens nécessaires pour ces investissements existent. Pour faire ce switch, ce changement de société, nous avons besoin de 160 milliards d'euros au cours des dix prochaines années[3]. 16 milliards d'euros chaque année, cela correspond à peu près au montant estimé de la fraude fiscale en Belgique ou aux ristournes que les entreprises reçoivent sur les impôts. De même, au niveau européen, les 200 milliards de profits des cinq plus grands pétroliers occidentaux correspondent au montant nécessaire pour construire et installer plus de 60.000 éoliennes et presque doubler leur nombre sur le continent[4].

Pour que ces montants soient bien investis, nous avons besoin d'une reprise en main démocratique de ces secteurs clés. C'est pour cela que nous voulons recréer des entreprises publiques d'énergie, pour la sortir des mains de la dizaine de géants du secteur, d'Engie à Shell, qui s'accaparent l'argent de nos factures et les subsides publics aux énergies vertes. Nous voulons protéger et développer les entreprises publiques de transport et arrêter les projets de libéralisation qui détruisent le service et l'emploi. Du côté du logement aussi, plutôt que des promoteur·x·euse·s privé·x·e·s qui rendent nos villes plus chères et bétonnent à tout va pour produire bureaux et centres commerciaux inutiles, nous voulons renforcer la production et la rénovation publique de logement. Enfin, nous défendons la création d'une banque publique, qui encadre et coordonne les investissements nécessaires et investit intelligemment l'épargne des belges. Bien sûr, cela passe aussi par une protection et un renforcement de la recherche publique, notamment dans les universités, pour développer une expertise libre de brevets et partageable avec les pays du nord et du sud sur la lutte et l'adaptation au changement climatique.

Un contrôle public et démocratique qui a deux objectifs. D'abord rendre ces biens de premières nécessité, se chauffer, se déplacer et s'abriter, accessibles à tous·x·tes, avec des prix fixes et plus bas pour l'énergie, des transports publics moins chers et même gratuits en ville et des logements à prix abordable avec un loyer fixe. Mais aussi permettre le développement de l'emploi dans l'industrie, en pilotant la transformation de l'industrie via des normes sociales et environnementales sur les investissements publics. Dans l'industrie, toujours, nous nous appuyons sur les travailleur·x·euse·s et les organisations syndicales pour organiser la transformation de leur outil productif.

Et tout cela ne relève pas de l'utopie, même dans le monde actuel. Au Danemark, le contrôle public sur la production et la distribution d'énergie a permis de passer en moins d'une génération d'une production électrique parmi les polluantes d'Europe, basée majoritairement sur le charbon, à un champion mondial de l'énergie éolienne. Le tout en développant aussi le chauffage collectif pour la majorité de la population. À Vienne et en Allemagne, les toits et murs des bâtiments sont isolés par de grandes vagues de rénovation, quartier par quartier, maison par maison, et sans faire payer les habitants, grâce à un pilotage public. Ce que le Luxembourg et la Suisse font en matière de transport public, nous pouvons le faire aussi. Des trains, des bus et des trams qui vous amènent à n'importe quelle endroit rapidement, confortablement et même gratuitement au Luxembourg. Dans l'industrie aussi les travailleur·x·euse·sfont bouger les lignes. Dans l'acier, le syndicat FNV de Tata Steel aux Pays-Bas, soutenu par plusieurs organisations environnementales, a mis la pression sur la direction, avec succès, pour se tourner vers la production sans énergie fossile. Dans l'automobile, la CGT de Renault a développé un plan de transformation pour protéger l'emploi et se tourner vers la production de véhicules électriques légers et recyclables. En Ecosse, les syndicats des travailleurs des plates-formes pétrolières et gazières mènent la lutte pour une transition juste, au côté de Greenpeace notamment, en revendiquant une reprise en main publique de leur secteur, pour le réorienter vers l'énergie éolienne notamment.

Arrêtons de faire monter la température de la terre et le coût de la vie, développons une énergie qui chauffe nos maisons et pas la planète, développons une société qui crée des emplois et pas des émissions polluantes. Notre vision n'est pas un rêve, mais une nécessité absolue dans un pays riche comme la Belgique. Allons chercher les moyens dans la poche des responsables de la crise climatique et pas dans celle des travailleur·x·euse·s, mettons hors-jeu les actionnaires et les fonds d'investissements et reprenons notre avenir en main. Nous ne pouvons plus attendre le changement, nous devons l'exiger et le diriger. En luttant au avec celles et ceux qui ont le plus à gagner de cette nouvelle société, les jeunes et travailleur·x·euse·s mobilisés ensemble.

3 Article de Bloomberg, publié le 30 mars 2023 https://www.bloomberg.com/news/articles/2023-03-30/wind-investment-in-europe-is-plummeting-when-it-s-most-needed

4 Vidéo des Gastivistes https://www.springiscoming.org

LA VISION DE LA TRANSITION JUSTE DU PARTI DÉMOCRATE FÉDÉRALISTE INDÉPENDANT

article

Christophe Verbist
Directeur du Centre d'Etudes Jacques Georgin

NOTRE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EST À HAUTS RISQUES ÉCONOMIQUES, SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX.

En effet, sortir rapidement des énergies fossiles implique une transformation d'une ampleur inédite des activités économiques, de l'emploi sur les territoires ou encore de la mobilité – laquelle dépend du pétrole à plus de 90%.

L'aménagement des territoires s'est longtemps fondé sur l'abondance pétrolière. Il a donné la priorité aux déplacements favorisant une division de l'espace en grandes fonctions (habitat, consommation, production) ainsi qu'un phénomène de périurbanisation qui a entériné la dépendance à la voiture individuelle pour les besoins du quotidien.

Or, les personnes qui risquent de souffrir le plus des effets des bouleversements écologiques et climatiques sont celles qui y contribuent le moins par leurs émissions de gaz à effets de serre. Les gens dont les revenus sont les plus modestes sont aussi ceux qui risquent le plus de subir les conséquences d'une transition énergétique mal organisée. Ce sont eux aussi qui éprouvent le plus de difficultés à évoluer vers des modes de vie sobres en carbone.

Pour demeurer désirable et tenir ses promesses en dépit des crises inéluctables, la transition énergétique et écologique doit impérativement s'accompagner d'un processus d'amélioration continue de la résilience de nos territoires. C'est ainsi que nous concevons le développement durable: comme un équilibre qui se déploie avec l'assentiment des citoyen·ne·x·s

La transformation des pratiques imposée par les défis de la transition dépend des spécificités et de choix collectifs propres à chaque territoire.

La régulation de l'économie, basée sur des objectifs de stabilité et d'équilibre, est de nature à restaurer dans sa pertinence et sa légitimité une économie de marché aujourd'hui dévoyée par un néolibéralisme prédateur.

Pour DéFI, le développement durable ne peut être l'alibi d'un modèle de décroissance économique : nous devons pouvoir concilier écologie urbaine et rurale, environnement et économie.

La décroissance économique, qui relève plus d'un dogmatisme idéologique que d'une véritable analyse scientifique, risquerait de nous diriger vers des restrictions particulièrement substantielles en termes de consommation des ménages, de santé de nos entreprises, avec tous les effets induits sur le plan social. Elle fait aussi l'impasse sur les légitimes aspirations des pays en développement.

Sans prôner la décroissance, il n'en demeure pas moins que nous devons réinterroger l'approche de notre modèle macro-économique. Nous souhaitons voir émerger de nouveaux paradigmes économiques liés au mouvement de transition écologique, paradigmes qui intègrent une croissance qualitative, où toutes les mesures qui permettent de limiter le gaspillage et la non-efficience nourrissent la création de richesses, une croissance qui répare plutôt qu'une croissance qui abîme et qui épuise.

On ne peut toutefois faire l'impasse sur le contexte géopolitique et économique international, auquel nous devons faire face, depuis la sortie de la pandémie COVID 19, associant le dérèglement climatique plus que jamais prégnant, l'instabilité due à la guerre en Ukraine, et le choc énergétique.

Devant ce triple mouvement à l'égard duquel économiste·x·s et expert·x·e·s osent aujourd'hui parler de récession, à ne pas confondre avec décroissance, les perspectives nous demandent humilité et d'oser une lucidité pragmatique, éloignée de tout dogmatisme et d'un idéalisme dépassé.

Le fil rouge doit être double :

- Agir, afin de limiter les effets du dérèglement climatique sous le prisme du développement durable ;
- Et agir en repensant le modèle d'État : un État protecteur à l'égard de ses citoyens et de ses entreprises, un État qui est capable de prévisibilité et de planifier dans le sens noble du terme, un État qui assure une transition du monde du travail reconnaissant le caractère structurel du télétravail et le droit à la déconnexion.

L'installation du télétravail a permis à bon nombre de travailleur·x·euse·s de pouvoir mieux réguler cette vie professionnelle avec leur vie familiale et affective; si les risques psychosociaux d'une mise en place plus structurelle du travail hybride demeurent réels, on ne peut nier qu'il peut contribuer à une meilleure productivité (à moyen terme) et un meilleur épanouissement personnel du et de la travailleur·x·euse·, dans la mesure où il dispose d'un matériel (ordinateur, accès internet) de qualité. DéFI considère que le télétravail peut constituer un mode de travail régulé qu'il convient d'encourager

Pour DéFI, le droit à la déconnexion mérite d'être concrétisé pour tous·x·tes les travailleur·x·euse·s, indépendamment de la taille de l'entreprise, et ce à travers la loi, même si des aménagements peuvent bien évidemment être apportés ensuite, dans un second temps, par le biais d'une convention collective de travail ou d'un règlement de travail, et ce uniquement si la nature du travail ou de l'entreprise le justifie.

Par ailleurs, il est sans doute souhaitable d'être plus assertif sur le plan de la loi en stipulant que l'employeur·x·euse·s doit se conformer à l'interdiction d'utiliser des moyens de communication digitaux de manière explicite durant la période minimale de repos du et de la travailleur·x·euse.

À cet égard, DéFI estime que la carence du dispositif actuel se situe au niveau du non-respect du droit à la déconnexion. Il convient d'assortir cette obligation d'une sanction, ce qui pourrait se concrétiser par l'application du Code pénal social.

Il est souhaitable que le niveau européen puisse légiférer en la matière.

Bruxelles–Energie – Incinérateur de déchets
Bruxelles 1000, Avril 2023

LA VISION DE LA TRANSITION JUSTE DU PARTI SOCIALISTE

article

Mélodie Geurts
Conseillère de la Cellule stratégique du secrétaire d'État pour la Relance et les Investissements stratégiques

La défense des droits sociaux, l'égalité et la justice pour tous·x·tes les citoyen·x·ne·s font partie des valeurs du Parti Socialiste belge. Ces valeurs fondamentales sont étendues à la protection de l'environnement et du climat car la crise climatique que nous vivons est aussi une préoccupation centrale du parti. Pour lutter contre le dérèglement climatique, la transition climatique devient une urgence. Elle implique une refonte du modèle économique et de nos modes de vie. Par conséquent, un changement immédiat est nécessaire dans nos outils de production et dans nos modes de consommation.

Pour le PS, la transition climatique juste devrait offrir un avenir optimiste à tous les ménages, sans exception, en articulant la décarbonation du modèle économique avec l'équité sociale, la solidarité intergénérationnelle et la protection des écosystèmes et des ressources. En effet, cette transition ne doit pas créer de nouvelles vulnérabilités mais au contraire être construite comme un moyen de solidarité à travers le développement de sources locales d'approvisionnement, d'un mix énergétique diversifié, d'un réseau résilient et efficace et d'une consommation responsable et équitable.

La transition climatique doit garantir des emplois de qualité tout en respectant l'environnement et tout en garantissant une répartition équitable des richesses. L'objectif étant de construire une économie durable et socialement juste en adoptant des politiques qui répondent à la fois à la crise environnementale et la crise sociale.

Une transition climatique juste, nécessite une approche intégrée, qui se base sur quatre dimensions :

1. Programme d'investissements verts :

- Mettre en œuvre un vaste programme de travaux publics investissant dans les énergies renouvelables, les infrastructures propres et les transports publics.
- Renforcer le rôle des pouvoirs publics dans la mise en place des fonds nécessaires à faible taux d'intérêt aux entreprises et aux collectivités locales pour des projets de transition.
- Soutenir le développement des nouvelles technologiques et des solutions à travers le renfoncement de la recherche scientifique.
- Encourager les partenariats public-privé pour promouvoir les investissements dans la transition. Il est important de veiller à ce que ces partenariats soient structurés de manière à donner la priorité aux objectifs sociaux et environnementaux plutôt qu'au profit privé.

2. Programme de réindustrialisation et d'emplois verts :

- Le soutien à l'économie et aux secteurs stratégiques afin de leur permettre de décarboner efficacement leurs activités, tout en assurant une plus grande autonomie au niveau international.
- Encourager la réindustrialisation au niveau européen et belge, notamment dans les filières de la transition. Elle permet non seulement de renforcer l'économie circulaire mais aussi de réduire la dépendance aux pays tiers. En créant des emplois de qualité dans ces secteurs, cette réindustrialisation offre des perspectives pour les travailleur·x·euse·s. La réindustrialisation planifiée pourrait faciliter la transition vers de nouveaux métiers tout en garantissant un salaire décent et en luttant contre toute forme d'inégalité et de précarité.
- Mettre en place des politiques de formations et de reconversion professionnelle dans les filières de la transition.
- Impliquer les employeur·x·euse·s, les syndicats, les salarié·x·e·s ainsi que la société civile dans la transformation du modèle économique et dans la définition des parcours professionnels d'avenir et dans la création d'emploi décent et de qualité.

3. Fiscalité progressive :

- Augmenter les impôts sur le capital pour financer les programmes sociaux permettant de s'assurer de distribuer équitablement les coûts de la transition.
- Mettre en place une taxe carbone pour inciter les entreprises à réduire leur empreinte carbone. Les recettes générées par cette taxe peuvent être utilisées pour financer des investissements publics, tel que les projets d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique, ainsi que pour soutenir les plus démuni·x·e·s.
- Établir un fonds de transition juste qui fournit une aide financière aux travailleur·x·euse·s et aux plus démuni·x·e·s. Ce fonds peut soutenir des programmes de recyclage, des services de placement et des projets de développement communautaire afin de s'assurer que personne n'est laissé pour compte.

4. Des protections environnementales plus ambitieuses :

- Renforcer les réglementations environnementales afin de responsabiliser les entreprises de l'impact de leurs activités sur l'environnement. Il s'agit notamment d'alourdir les sanctions en cas de violation des règles environnementales et d'obliger les entreprises à divulguer les informations sur leurs émissions de carbone et leurs empreinte environnementale.
- Intégrer les dimensions de durabilité, de circularité et de réparabilité dans l'offre de produits.

En résumé, il est essentiel de proposer une vision ambitieuse et réaliste pour garantir des emplois de qualité et un financement équitable des investissements pour répondre aux défis environnementaux et sociaux.

De ce fait, le PS considère que cette transition doit être intimement démocratique et inclusive. La transition climatique ne peut pas être imposée, elle doit être le fruit d'un processus impliquant l'ensemble de la société. Cela signifie qu'il est essentiel de prendre en compte les besoins et les perspectives de tous·x·tes les citoyen·n·x·e·s dans la planification et la mise en œuvre des politiques environnementales et climatiques. Si les politiques en faveur du climat se résument à des mesures qui impactent inégalement les plus démuni·x·e·s, alors on en revient à faire payer une fois de plus celles·x·ceux qui sont déjà les victimes des crises climatique et énergétique.

La transition climatique ne doit pas être considérée comme une menace, mais comme une opportunité de créer des emplois de qualité, de promouvoir la justice sociale et de garantir un avenir durable pour tous·x·tes. Dans ce contexte, il est essentiel de restructurer notre économie et nos modes de vie. Après des décennies de traditions économiques (néo)libérales, qui nous ont tout droit mené à une explosion de notre bilan carbone en consommant et en produisant à outrance, il devient urgent d'adopter des mesures éco-socialistes, pour assurer un monde encore vivable et un avenir durable pour les générations futures. Le Parti Socialiste belge croit fermement qu'il est possible de concilier la transition climatique, la lutte contre les inégalités et la transformation du monde du travail en Belgique. Nous proposons une approche basée sur la réindustrialisation et l'investissement dans l'économie belge et européenne.

chapitre 5

ET LE MONDE ÉTUDIANT?

SYNDICALISME ÉTUDIANT : L'IMPÉRATIF ÉCOLOGIQUE

article

Bertil Munk et Lucile De Reilhan
militant·e·s à l'Union Syndicale Étudiante

"Évoquer l'écologie, c'est comme parler du suffrage universel et du repos du dimanche : dans un premier temps, tous les bourgeois et tous les partisans de l'ordre vous disent que vous voulez leur ruine, le triomphe de l'anarchie et de l'obscurantisme. Puis, dans un deuxième temps, quand la force des choses et la pression populaire deviennent irrésistibles, on vous accorde ce qu'on vous refusait hier et, fondamentalement, rien ne change."

– André Gorz (1974), *Leur écologie et la nôtre*

Lieux de formation : l'importance du syndicat

Pour nous qui sommes étudiant·e·s, les injustices et les barrières sociales sont une réalité : coût des études en hausse, taux d'échec en première année de près de 65 %[1], explosion du prix des logements, exploitation lors des stages, recours de plus en plus fréquent aux jobs précaires pour financer nos études, crise de l'énergie et sous-encadrement des étudiant·x·e·s.

Pour lutter contre ces dynamiques, nous nous regroupons en syndicat. Nous le faisons aussi dans le but de ne pas se retrouver seul·e face à des démarches souvent longues et fastidieuses, aux autorités universitaires, à un·x·e employeur·x·euse ou même à un·x·e prof. Car un syndicat, c'est une organisation solidaire qui nous évite de subir la logique de l'isolement individuel. C'est un moyen d'agir collectivement, au niveau de son établissement, de son lieu de travail, de sa ville, de son pays et du monde, pour obtenir de réelles avancées sociales. Face à un propriétaire qui décide d'augmenter les loyers de tout l'immeuble, quoi de mieux qu'une riposte collective à une énième logique de profit ?

Rappelons ensuite que nos lieux de vie, d'études et de travail ont été façonnés durant une période où le productivisme était la norme. Et que depuis, par inertie, rien ne bouge sensiblement. L'espace public du campus reste en grande partie empiété par une omniprésence automobile, notre santé n'est que trop affectée par la pollution élevée de Bruxelles, nos logements étudiants sont des passoires thermiques, et nos choix alimentaires sont trop souvent limités structurellement à des produits issus de grands groupes responsables de la crise climatique.

Il paraît alors évident que lutter pour de meilleures conditions étudiantes au quotidien, c'est aussi lutter pour un campus en meilleure adéquation avec les objectifs climatiques. Pour obtenir plus d'espaces d'étude, de discussions politiques ou de loisirs, et pour sortir de l'environnement austère qui nous entoure, sortons de la sur-bétonisation calquée non sur nos besoins mais sur ceux des voitures et encourageons une utilisation plus durable du campus. Pour garder une espérance de vie correcte sans détruire nos poumons en allant au campus ou en jobant, revendiquons une gratuité des transports publics, un plus gros investissement dans ce secteur pour qu'il devienne plus qualitatif et nous permette de sortir de la dépendance aux voitures, et exigeons une meilleure isolation de nos logements. Et finalement, pour se nourrir à des prix corrects sans financer l'agro-industrie, faisons notre maximum pour voir émerger des systèmes de distribution alimentaires alternatifs sur le campus même, comme il se fait déjà ailleurs en Belgique. Dans cet esprit, le projet de sécurité sociale alimentaire qui serait à même de combiner nourriture saine et abordable possède un réel potentiel.[2]

Par la même occasion, ces avancées écologiques, lorsqu'elles sont développées avec les premier·x·ère·s concerné·x·e·s, allègent les porte-monnaie étudiants. Et plus, elles libèrent du temps et rendent l'usage de ce dernier qualitativement meilleur. Moins souvent bloqué·x·e·s dans le trafic, une meilleure espérance de vie ou encore moins de trajets lieu de travail – d'étude – de consommation – de loisir, voilà quelques issues possibles face aux difficultés financières que nous vivons. Mais elles ne règleront pas tout.

Dans l'optique de répondre radicalement à nos situations précaires, le salaire étudiant reste l'option la plus viable. En reconnaissant un lien de subordination déjà existant avec la direction universitaire, cette relation salariale clarifiera notre statut de travailleur·x·euse·s en formation. Cela rendra caduque l'inégalité fondamentale entre celles et ceux qui sont obligé·x·e·s de jobber et les autres, mais aussi tout le monde aura la capacité de pleinement participer à la vie démocratique de nos lieux d'études. De cette manière, nous deviendrons maîtres de nos lieux de vie et nous aurons un meilleur pouvoir de levier pour rendre ces derniers plus durables et vivables. Par exemple, nos lieux de formation doivent prendre clairement parti contre les industries fossiles qui rendent notre futur incertain. Cela doit se traduire par un bannissement des entreprises concernées de tout projet lié aux universités et hautes écoles, ainsi qu'une intégration totale d'enseignements critiques quant au fonctionnement économique prédateur actuel.

Tout un système à changer

Néanmoins, ces mesures isolées seront incapables d'inverser à elles seules la courbe du dérèglement climatique. Le système économique dans son ensemble doit changer, et ceci n'est faisable qu'à l'échelle de la société tout entière. Faisant partie d'une génération qui sera massivement touchée par la crise climatique, nous estimons qu'il est essentiel de déjà nous impliquer dans les luttes syndicales du monde du travail, et y apporter un point de vue révolutionnaire. Et lorsqu'on sait que cette crise écologique détruit les conditions de vie sur Terre, il est pour nous impératif de s'engager dans des luttes s'y opposant.

En plus d'épuiser les ressources terrestres et les corps des travailleur·x·euse·s, le productivisme à outrance du système capitaliste s'attaque également à la santé mentale de ces dernier·x·ère·s. Le patronat et la crise du néolibéralisme pousse les travailleur·x·euse·s à répondre toujours plus intensément aux attentes sans fin de la production capitaliste. Les pressions patronales n'ont aucun scrupule à détricoter les avancées sociales durement acquises par les luttes syndicales en augmentant le temps de travail par tous les moyens possible.

Des exemples récents sont révélateurs de ces logiques : en France le gouvernement Borne impose par la force sa loi sur les retraites ayant pour objectif d'augmenter le temps de travail, quand on sait que 25 % des plus pauvres meurent avant même l'âge de la retraite, partiellement en raison de conditions de travail pénible[3]. La Belgique n'est pas non plus en reste. L'acharnement visant à franchiser des magasins Delhaize nous montre que lorsque le profit est brandi comme unique priorité, les projets de flexibilisation du travail se concrétisent au bonheur des patrons. Est-il possible d'imaginer une bonne santé mentale où nous devons sacrifier une grande partie de nos vies pour survivre, et cela aux dépens d'activités épanouissantes ?

Par ailleurs, au vu des diverses formes que prennent les attaques néolibérales, les organisations en capacité de contre-attaquer ne doivent pas se cantonner à exister exclusivement sur les lieux de travail traditionnels. Déjà car de nouvelles formes de travail ont émergées là où le syndicalisme "classique" nécessite un renouveau de ses

1 https://www.ares-ac.be/fr/statistiques/indicateurs (consulté le 11.04.2023)

2 https://securite-sociale-alimentation.org/ (consulté le 12.04.2023) : La sécurité sociale alimentaire est un processus universel dont le financement, basé sur celui des cotisations sociales, offre à toutes et tous la sécurité de pouvoir s›alimenter avec des produits choisis démocratiquement.

3 Ballhausen A. (2023): 25% des plus pauvres meurent avant la retraite: d'où vient ce chiffre et quelles sont ses limites? dans "Le Monde"

«L'idée selon laquelle les aspirations écologiques seraient étrangères aux mouvements ouvriers est totalement erronée.»

modes d'actions. Mais aussi car la lutte des classes ne vit pas seulement sur les lieux de travail. L'exercice de cette démocratie quotidienne nous permettra de prendre les meilleures décisions en ce qui concerne la production, mais également à propos de nos lieux de vie, de l'aménagement de nos quartiers, et plus largement des politiques publiques qui doivent aller dans notre sens.[4]

Écologie et syndicalisme : une vieille histoire commune

L'écologie est-elle ainsi compatible avec le syndicalisme ? En faisant un saut historique dans l'histoire des luttes ouvrières, nous comprenons d'où est né le mouvement écologiste. Sachant que contrairement à la bourgeoisie, ce sont les travailleur·x·euse·s qui sont toujours les les plus touché·x·e·s par la pollution ; ce sont celleux qui sont en première ligne, qui doivent passer des heures au contact de produits nocifs et qui habitent proches des lieux pollués. L'idée selon laquelle les aspirations écologiques seraient étrangères aux mouvements ouvriers est totalement erronée. Dans les débuts de la révolution industrielle, les ouvrières. ers ne se leurrent pas. Les produits, comme la céruse avec lesquels iels sont en contact, sont néfastes pour leur santé et leur environnement. En résultent des grèves de femmes. Mais nous pouvons aussi les luttes andalouses autour de mines Rio Tinto[5] ou alors le syndicat des travailleurs de l'automobile (UAW) qui a initié la première journée d'enseignement sur l'environnement[6]. Les exemples mettant en lumière le rôle pionnier du mouvement ouvrier au sein des luttes écologistes foisonnent.

Quelle écologie est la nôtre

Commençons à nous définir par ce que nous ne sommes pas. Le libre-marché et la croissance infinie sont la source de la situation catastrophique dans laquelle nous nous retrouvons. Penser que ces mécanismes pourront nous sortir d'affaire est au mieux naïf, au pire hypocrite. Le solutionnisme technologique est voué à l'échec. Les marchés de droit à polluer le sont tout autant. L'écologie libérale, ce sera sans nous.

En plus de ces discours, nous nous opposons aussi face à celleux qui parlent d'anthropocène pour expliquer les raisons du dérèglement climatique en omettant le rôle destructeur de la logique même d'accumulation du capital. Dans cet esprit, l'humain dans sa forme moderne serait voué à détruire la planète et au lieu de s'atteler à l'en empêcher, il faudrait déjà se préparer à petite échelle à vivre avec. Souvent allant de pair avec des déclarations confusionnistes pouvant complaire à une écologie d'extrême droite, les adeptes de l'effondrement ont une fâcheuse tendance à raisonner contre le progrès et contre le collectif.[7]

La collapsologie, c'est aussi sans nous!

Enfin, faire l'éloge du syndicalisme ne nous empêche pas de critiquer certains de ses courants encore représentés aujourd'hui. Dans les milieux syndicaux des secteurs fossiles, un corporatisme délétère reste dominant et se déploie contre le bien commun. Dans l'urgence qui est la nôtre, soutenir coûte que coûte des créations d'emplois dans des raffineries ou des aéroports (en expansion) aux côtés de multinationales est politiquement limité. Bien entendu, les travailleur·x·euse·s de ces secteurs ne doivent pas être

4 Scoher C. et Nalpas D. (2018) : La transition écologique est-elle soluble dans le syndicalisme ? Dans Inter-Environnement Bruxelles
5 Farbiaz P. (2021) : Construire l'éco-syndicalisme. Dans "Contretemps"
6 Parks, J.(2009) : Syndicats et mouvement écologiste "Je t'aime ! Moi non plus !". Dans "Pages de gauche", numéro 79
7 Felli, R. (2016), La grande adaptation. Climat, capitalisme et catastrophe. Paris: Éditions du Seuil, 238 pp.

laissé·x·e·s sur la touche et doivent être soutenu·x·e·s par des programmes de reconversion d'emploi. Mais si nous parvenons à obtenir un rapport de force favorable à la sortie des énergies fossiles, ce rapport de force sera certainement là aussi pour assurer un avenir digne à tout le monde: une transition juste.

Déjà moins grave, une croyance répandue dans le monde syndical tend à faire trop confiance à l'État et à sa capacité à nous sortir de ce bourbier avec des programmes d'investissement keynésien en mode Green New Deal[8]. Certains discours radicalement maximalistes diront que, car aucune de ces mesures n'est suffisante pour empêcher la crise climatique, elles n'en valent pas la peine. Loin de prôner cette position stérile contre des nationalisations nécessaires –à commencer par le secteur énergétique–, la lutte syndicale doit tout de même garder comme objectif la sortie du capitalisme qui exploite, pour atteindre un mode de production où les travailleur·x·euse·s elleux mêmes décident de ce qui est produit, comment, combien et pourquoi. Cela nous permettra non seulement d'enfin contrôler pleinement nos vies, cela enrayera aussi la dynamique mortifère du productivisme. Se former entre travailleur·x·euse·s en se donnant les clés intellectuelles pour que nous soyons prêt·x·e·s à gérer nos unités de travail au moment venu est au cœur du syndicalisme écosocialiste que nous défendons.

Un avenir combatif

Ce premier mai, comme tous les autres jours de l'année où la révolte se fait entendre, nous étions dans la rue. Avec les syndicats, les organisations féministes, écologiques et de quartier, nous revendiquons une réduction du travail avec salaire constant. Bloquons urgemment les rouages du système productiviste qui nous a mis dans un pétrin tel que beaucoup perdent déjà espoir. Ce n'est pas notre cas. Des mesures radicales doivent être prises, et dégager du temps pour les travailleur·x·euse·s –tel que revendiqué cette année–, pourra très bien être la première. Lorsque la productivité augmente, soit on pollue plus, soit on partage mieux l'emploi. Il s'agirait alors de lutter pour la seconde option qui ne se fera pas sans conflictualité et rapport de force. La construction d'une large coalition capable d'imposer ces formes d'avancées écologiques et sociales devient urgente. Avoir plus de temps, c'est moins produire ce qui n'est pas nécessaire mais c'est aussi ralentir pour des activités moins polluantes. Avec ou sans nous, la sortie du capitalisme aura lieu. Mais si elle se fait dans une lugubre barbarie, nous aurons perdu. Avec nous, cette sortie aura l'air d'une grande fête.

8 Abraham Y. M. (2019): Pour un syndicalisme écosocialiste. Dans "Les nouveaux cahiers du socialisme"

«Bloquons urgemment les rouages du système productiviste qui nous a mis dans un pétrin tel que beaucoup perdent déjà espoir.»

LES JOB FAIRS : UN LEVIER DE CHANGEMENT ?

interview

Emilie Bruart,
Jeanne Szpirer,
Thibaut Parfait et
Raphaël Boujou
délégué·e·s Job Fair

par Salomé Embise
et Pierre Ducomble

Et si les forums de l'emploi, présents en nombre à l'université et rassemblant plusieurs milliers d'étudiant·x·e·s chaque année, pouvaient jouer un rôle important dans la transition socio-écologique ? C'est la vision que défend le SiTO et, pour tenter de changer le fonctionnement de ces Job Fairs, nous avons décidé de nous pencher plus amplement sur la question. Une "fair Job Fair" est-elle réalisable ? Dans quelles conditions ? Quels sont les obstacles à sa création ? Où en sommes-nous aujourd'hui et que reste-t-il à faire ?

Toutes ces questions, nous avons voulu les explorer avec des délégué·e·s Job Fairs de deux cercles de l'université : le Cercle Polytechnique et le Cercle des Sciences. Emilie, Jeanne, Raphaël et Thibaut ont accepté de répondre à nos questions sans filtre pour tenter de décortiquer ensemble l'avenir des forums de l'emploi à l'ULB.

Nous avons interviewé deux délégués Job Day : Raphaël Boujo et Thibaut Parfait de la Team Job Day du CdS. La Team Job Day organise la « Job Fair », le salon de l'emploi annuel du CdS dédié, surtout, aux étudiant·x·e·s de la Faculté des Sciences, de la Faculté de Pharmacie et de la Faculté de Médecine.

Quelles tendances observez-vous en ce qui concerne la demande étudiante et l'offre des entreprises et ONG ?

Tout d'abord, on observe que les considérations écologiques sont de plus en plus importantes pour les étudiant·x·e·s. Par exemple, de plus en plus de bio-ingénieur·x·e·s viennent à notre Jobday. Les étudiant·x·e·s sont aussi plus intéressé·x·e·s dans des jobs autres que la consultance. L'enjeu pour nous est de proposer, à tous les étudiant·x·e·s de la faculté des sciences, des entreprises qui leur correspondent. En ce qui concerne les entreprises, elles sont majoritairement à la recherche de profils informaticien·ne·x·s ou chimistes et fort tournées vers la consultance. Tout de même, on remarque une « vague verte » qui fait que de plus en plus d'entreprises intègrent les sujets de durabilité à leur discours. Cela dit, il est difficile d'observer des tendances importantes puisque nous bougeons beaucoup le jour J.

La durabilité est-elle progressivement devenue centrale dans l'organisation de vos forums ? Si oui, comment se manifeste-t-elle ?

Oui, la durabilité à une place importante au CdS. Le but, cette année, était de faire une présélection des entreprises invitées. En pratique, avant d'envoyer les mails d'invitation à notre Jobday, on a filtré les entreprises qui, d'après nous, n'avaient pas leur place à cet événement. Ici, on pense par exemple à TotalEnergies, Pfizer ou Coca-Cola. Un accord a été trouvé avec l'ensemble du comité Jobday sur quelles entreprises n'étaient pas les bienvenues. Par ailleurs, on a aussi fixé un objectif d'avoir 10 ONG ou asbl présentent le jour même et au final, on en a eu 12. Ces ONG ou asbl ne paient pas leur place à la Jobday et profitent des mêmes avantages (à quelques petites différences près) que les grandes entreprises. De manière générale, on a fourni un effort particulier pour avoir des entreprises plus éthiques et limiter le nombre de grandes entreprises. En plus, les petites et moyennes entreprises (PME) et start-ups bénéficient d'un prix avantageux (750 €) par rapport aux grandes entreprises (1500€).

Y a-t-il des obstacles à la réalisation de forums de l'emploi qui intègrent la durabilité comme axe important ? Lesquels ?

D'abord, sans doute le point principal, toute l'organisation prend beaucoup de temps. Idéalement, il faudrait établir une liste d'entreprises choisies à partir de critères précis et vérifiables. Ensuite, il s'agirait d'effectivement les vérifier. Le travail en amont est considérable. Qu'est ce qu'une entreprise durable ? Si on est, sans doute, d'accord de dire que TotalEnergies n'est pas une entreprise durable, on serait bien en peine d'expliquer pourquoi et encore plus de le vérifier. Les informations dont nous disposons ne permettent pas un examen approfondi des entreprises. Ensuite, le CdS dépend financièrement des revenus de la Jobday. Les revenus générés par l'événement sont non-négligeables et servent à financer des projets bénéfiques dont on ne voudrait pas se passer. En plus, démarcher les entreprises n'est pas facile, encore moins quand elles sont de petites structures. Les petites entreprises n'ont pas les mêmes réalités que les grandes entreprises. Payer un ou plusieurs employé·x·e·s pendant une journée pour démarcher des étudiant·x·e·s coûte comparativement beaucoup plus cher à une PME avec 5 employé·x·e·s qu'à une grande entreprise qui en compte 100. Finalement, leurs besoins ne sont pas non plus les mêmes. Une PME cherche souvent à embaucher un·x·e employé·x·e ou deux selon des critères précis. Une grande entreprise, en revanche, bénéficie de plus de flexibilité quant à ses critères d'embauches.

À l'avenir, qu'est ce que vous envisagez ? Quel rôle pourrait ou devrait prendre la Jobday du CdS ?

À l'avenir, il faudrait qu'une liste d'entreprises « idéales » soit dressée. On peut envisager de rédiger une charte de critères d'entrée à la Jobday ou, moins contraignant, de transmettre de délégué·x·e·s en délégué·x·e·s un Vade-mecum avec des noms d'entreprises intéressantes, des conseils de recherches, des pistes de critères importants. De toute façon, tout ça va être amené à évoluer, surtout quand on voit le super comité qui va prendre la relève. On pourrait aussi proposer un stand de sensibilisation le jour de la Jobday. On guiderait les étudiant·x·e·s sur les choix à effectuer ou sur des questions intéressantes à poser.

Certains défendent l'idée qu'une Jobday serait avant tout l'occasion de trouver un métier et devrait surtout se mettre au service des étudiant·x·e·s. Son rôle ne serait pas d'interdire certaines entreprises mais surtout de répondre à la demande étudiante dans toute sa diversité. Qu'en pensez-vous ?

Notre point de vue s'articule autour d'une idée simple : si les étudiant·x·e·s veulent travailler pour certaines entreprises, libre à elleux de le faire. Le CdS n'est pas le seul cercle ou la seule organisation à proposer une Jobday en Belgique. Les possibilités de carrières ne s'arrêtent pas aux portes du bâtiment S (où l'événement a lieu). Notre pouvoir est de mettre en lumière certaines entreprises plutôt que d'autres. On profite de ce pouvoir sans jamais prétendre que les étudiant·x·e·s doivent s'y soumettre.

De même que pour le Cercle des Sciences, nous avons également eu le plaisir de discuter avec les déléguées Job Fair du Cercle Polytechnique. Le salon de l'emploi du CP a lieu tous les ans et est surtout destiné aux étudiant·x·e·s en ingénieur civil architecte, ingénieur civil et en bioingénieur.

Quelles tendances actuelles observez-vous à la demande étudiante et à l'offre des entreprises, ONG, etc.?

La mentalité des étudiant·x·e·s est sans aucun doute de plus en plus tournée vers les enjeux de durabilités. Quoique, nous n'observons pas toujours ce changement de mentalité. Par exemple, malgré les discours ambitieux de certain·x·e·s étudiant·x·e·s, nous remarquons que la plupart des diplômé·x·e·s d'ingénieur civil se dirigent quand même vers des boîtes de consultance ou des grandes entreprises par facilité. Autre chose, chaque année nous proposons aux étudiant·x·e·s de suggérer des noms d'entreprises qu'ils aimeraient voir à la Job Fair. Étonnamment (et peut-être pour le troll), nous recevons des réponses qui suggèrent d'inviter plus de multinationales comme TotalEnergies, Audi ou Amazon. Cela ne reflète sans doute pas la demande majoritaire, mais il n'empêche qu'elle se manifeste. Les entreprises ont, pour la plupart, incorporé les axes de durabilité à leurs présentations et peuvent vous en parler 5 minutes. En revanche, chez certaines, le discours sonne vite creux. Nous ne sommes pas sûres que la durabilité soit vraiment une priorité pour toutes les entreprises. Il y a un grand écart générationnel entre nous, étudiant·x·e·s sensibilisé·x·e·s fréquemment aux enjeux de transition, et elles, entreprises, pour qui les considérations salariales, de sécurité de l'emploi ou de bien-être au travail priment.

La durabilité est-elle progressivement devenue centrale dans l'organisation de vos forums ? Si oui, comment se manifeste-t-elle ?

La volonté d'une Job Fair plus équitable est largement partagée par le Cercle et la majorité des membres. Dans cette mesure, nous avons adapté nos tarifs qui sont passés de 900 à 750 euros pour les petites et moyennes entreprises (PME) et de 1500 à 1650 pour les grandes entreprises. Pour les ONG, coopératives ou entreprises à faibles revenus, le tarif est gratuit. L'augmentation pour les grandes entreprises se justifie aussi par l'inflation. Cela dit, d'après nous, nous ne pouvons pas nous permettre de laisser un trop grand écart tarifaire entre les grandes et les petites entreprises parce qu'au bout du compte, elles bénéficient de presque les mêmes services. Ces prix sont évidemment négociables. Par exemple, nous avons accordé une grande remise au service public, considéré normalement comme une grande entreprise. Par ailleurs, nous nous sommes aussi fixé·x·es d'avoir 6 d'ONG et ASBL présentes le jour J cette année même si finalement, nous n'en avons eu que 5. Le Bureau Étudiant de Polytechnique (BEP) a également organisé une conférence, donnée par Oxfam, pour sensibiliser les étudiants au Greenwashing et savoir l'identifier dans une présentation d'entreprise. Lors de la Job Fair, nous avons distribué une liste de questions aux visiteur·x·rice·s à poser aux entreprises concernant l'écoresponsabilité des entreprises. Cette liste[1] se trouve sur le site du collectif « Pour un Réveil Écologique »[2]. Cela permet aux étudiant·x·e·s de se faire leur propre avis. Par ailleurs, toutes les nouvelles entreprises de cette année que nous avons contactées ont été trouvées via des sites tels que « Shift Your Job »[3] qui mettent à disponibilité des listes d'entreprises "éthiques". Un filtre est quand même nécessaire sur ce site puisque certaines entreprises comme TotalEnergies s'y trouvent à cause de leur greenwashing.

1 https://pour-un-reveil-ecologique.org/fr/choisir-son-entreprise/#questions
2 Le collectif « Pour un Réveil Écologique » a pour but de « réformer les formations, l'enseignement supérieur et les employeurs afin qu'ils soient à la hauteur des enjeux du changement climatique ».
3 https://shiftyourjob.org

Y a-t-il des obstacles à la réalisation de forums de l'emploi qui intègrent la durabilité comme axe important ? Lesquels ?

Les difficultés sont les mêmes que pour le CdS : celle de la démarche et puis celle de convaincre les entreprises, surtout les plus petites, et la difficulté de la dépendance du cercle aux revenus de la Job Fair. Le problème principal est celui du temps pour la préparation et la logistique. L'établissement de critères précis demande un travail considérable pour filtrer les entreprises admises ou non à la Job Fair, si nous voulons que ce soit bien fait avec rigueur. Cela nécessiterait au moins un·x·e délégué·x·e supplémentaire et l'aide d'organismes externes spécialisés. Sans délégué·x·e supplémentaire, le CP a malheureusement pris le parti de ne pas filtrer la venue des entreprises à sa Job Fair.

L'urgence de la situation climatique ne justifierait-elle pas un filtre minimum, quitte à ce qu'il soit imparfait ?

L'enjeu principal n'est pas tant de faire un filtre parfait mais surtout de ne pas faire un filtre arbitraire. Si nous ne définissons pas clairement des critères de sélection, si nous ne les justifions pas et que nous ne les vérifions pas, on nie toute la vision de l'ingénieur que notre Faculté défend. D'ailleurs, la Faculté nous soutient dans notre démarche et le doyen insiste sur la nécessité d'utiliser une démarche constructive pour la sélection. C'est pour cela qu'on pense qu'il est nécessaire de faire intervenir d'autres organismes dans ce processus. Notre position est compliquée, il faut trouver un juste milieu entre les valeurs du CP et les envies des étudiant·x·e·s. L'essence de la Job Fair est de trouver un travail, nous voulons être au rendez-vous de cette mission. Si nous filtrons les entreprises admises, nous changeons l'objectif de l'événement : au lieu de proposer une rencontre entre les étudiants et les entreprises, on proposerait une rencontre avec uniquement les alternatives aux grandes entreprises. De nouveau, il est important d'appuyer sur les difficultés rencontrées. S'il était plus facile d'obtenir la présence de plus de chouettes entreprises, elles seraient déjà dans notre mail-liste.

Qu'envisagez-vous à l'avenir ?

La réflexion de filtrer les entreprises a été initiée cette année et fera son chemin à l'avenir. La création d'une deuxième Job Fair « For Impact » comme celui du Campus Recruitment de Solvay n'est pas envisagée à cause d'un manque de temps. Par contre, on pourrait tout à fait proposer des événements de plus petite ampleur et qui correspondent mieux aux besoins des ONG, ASBL, PME ou Start-up.

Conclusion

Après l'écoute attentive des deux interviews, deux réalités nous apparaissent.

La première : oui, les forums de l'emploi ont leur place à prendre dans la transition. Les Job Fairs sont le carrefour ultime entre les futurs diplômé·x·e·s ulbistes et les entreprises ou associations. C'est là-bas que, dans une certaine mesure, s'écrivent les ambitions, les exigences mais aussi les déceptions des étudiant·x·e·s. S'iels pouvaient y trouver des entreprises qui répondent à leurs exigences et qui intègrent pleinement les considérations écologiques et sociales, nous assurerions une transition socio-écologique plus facile. L'idée n'est pas d'imposer aux étudiant·x·e·s de commencer leur carrière dans des petites entreprises ou des ONG. Les étudiant·x·e·s préférant travailler pour de grosses entreprises ou des boîtes de consultance pourraient de toute façon trouver les emplois qu'iels recherchent tant la demande des entreprises est importante. Il s'agit plus de leur proposer une offre à laquelle iels ne sont pas vraiment confronté·x·e·s au sortir de leurs études.

La seconde : non, un forum de l'emploi équitable n'est pas facile à organiser. Outre les difficultés de trouver les entreprises en questions, de les démarcher et de les convaincre. Outre la dépendance des Cercles aux revenus de ces Job Fairs. Outre toutes ces considérations logistiques, c'est déjà trouver une formule de Job Fair adaptée aux besoins de petites structures qui est difficile. Les entreprises équitables ne répondent parfois simplement pas à l'appel, parce qu'elles n'ont pas besoin d'autant de personnel ni du même type de personnel que les grandes entreprises ou parce qu'elles ne peuvent pas toujours financièrement sacrifier une journée de travail payé à la recherche d'un·x·e employé·x·e ou deux.

Par ailleurs, c'est aussi l'établissement d'une définition claire et sans équivoque d'entreprise équitable, qu'il est difficile d'obtenir. Dans quelle mesure pouvons-nous, avec nos relativement faibles moyens, établir des critères d'éco et socio-responsabilité puis les vérifier ? Dans quelle mesure voulons-nous décider de la légitimité de la

présence d'une entreprise à nos Job Fairs ?

À ce sujet, les avis divergent. D'un côté, l'avis des déléguées CP semble plutôt être de ne pas confondre vitesse et précipitation. Il faudrait d'abord établir des critères clairs et vérifiables pour sélectionner les entreprises bienvenues aux Job Fairs. Ce travail prend certes du temps mais éviterait de faire n'importe quoi n'importe comment.

D'un autre côté, l'avis, a priori partagé par les délégués CdS, est de justifier ces décisions relativement arbitraires par l'urgence écologique. Avons-nous vraiment le temps de laisser plusieurs successions de délégué·x·e·s Job Fairs débattre de l'intérêt ou non d'interdire des entreprises comme TotalEnergies (qui sont responsables à elles seules d'émissions considérables de CO_2) ? Quand on pense à l'urgence de la situation et à la relative évidence de certains choix, peut-être qu'engager des mesures tout de suite, quitte à ce qu'elles soient imparfaites, est la bonne solution.

Quoi qu'il en soit, si l'ULB veut être à la hauteur de son image engagée et soucieuse d'entamer une transition socio-écologique au sein de ses campus, sans doute devra-t-elle s'emparer rapidement de ce sujet. Et peut-être, un jour, verrons-nous une Job Fair équitable SiTO rassembler tous·x·tes les étudiant·x·e·s de l'ULB autour d'une ambition commune : faire de la transition un emploi à temps plein pour tous·x·tes.

Bruxelles-Energie – Incinérateur de déchets
Bruxelles 1000, Avril 2023

RECOMMANDATION DE RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

Pour plus de renseignements sur les sujets de l'écoféminisme, l'écologie décoloniale et les emplois liés à l'agriculture, nous vous suggérons une liste de ressources non exhaustive.

Pour l'écologie décoloniale et l'écologie populaire :

- le livre « Une écologie décoloniale, penser l'écologie depuis le monde caribéen » de Malcom Ferdinand,
- le livre « Pour une écologie pirate » de Fatima Ouassak,
- le livre « minerais de sang : les esclaves du monde moderne » de Christophe Boltanski sur l'exploitation du peuple congolais pour nos biens électroniques
- le podcast de « 20 minutes avant la fin du monde » avec Fatima Ouassak « Comment respirer dans les quartiers populaires ? »
- le podcast d'Épicéa sur l'écologie décoloniale avec Kalvin Soiresse, député Ecolo

Pour la question de l'impact du changement climatique sur le travail des femmes :

- le podcast « Du travail domestique aux nouvelles formes de travail gratuits » avec Maud Simonet du Radio Librex
- le podcast « Genre et écologie : Lutte écologiste et justice sociale » avec Eléonore Barrelet et Nathalie Grandjean du Radio Librex et As Bean ASBL
- la bande-dessinée « Il est où le patron » de Maud Bénézit et les paysannes en polaire traitant de la difficulté du quotidien des femmes paysannes dans un environnement machiste, disponible gratuitement dans la Bibliothèque engagée du Librex
- le livre « Le féminisme ou la mort » de Françoise D'Eaubonne.
- le livre « Écoféminisme » de Maria Mies et Vandana Shiva.

Pour les emplois liés à l'agriculture et à l'agroécologie :

- le documentaire « Au nom de la Terre » d'Edouard Bergeon
- les enquêtes de Tchak ! – La revue paysanne et citoyenne qui tranche
- le film « Sur le champ ! » de Michaël Antoine, Nicolas Bier & Jean-Simon Gérard
- la presse et les publications de « La Via Campesina, la voix des paysans et des paysannes qui nourrissent le monde » disponible sur leur site web.

REMERCIEMENTS

Nous remercions infiniment,

Nour Verkindere, Romain Nanga, Louise Pestiau, Marco La Gioia, Adrien Haveaux, Corto Spitaels, Constance Noël, Daphné Baralon, Pierre Ducomble, Salomé Embise et Paul Servais pour avoir retranscrit rigoureusement les interviews.

Lounia Radija Fossion, Lena Bertemes Lalia, Louise Pestiau, Nour Verkindere, Nina Nemry, Marco La Gioia, Mila Katanic, Lucien Veys et Daphné Baralon pour la relecture des articles.

Romain Nanga, Nour Verkindere, Paul Servais, Pierre Ducomble, Salomé Embise, Lucien Veys, Daphné Baralon et Mila Katanic d'avoir réalisé les interviews.

Leur travail invisible, pourtant indispensable, vaut mille trophées.

Un grand merci à Adriano La Gioia, Ninon Henry, Paul Servais et Elisa Veys pour leur précieux conseils et leur aide tout au long de la création de la première revue du SiTO.

Nous remercions les artistes,

Elisa Veys, créatrice de l'identité visuelle du SiTO, d'avoir créé la couverture de l'Arrosoir.

Iason Saïtas, illustrateur, d'avoir embelli l'Arrosoir avec ses illustrations.

Simon et Romain Torbeyns, photographes, d'avoir orné l'Arrosoir avec leurs photos.

Noée Vanderslycken, graphiste, d'avoir réalisé le graphisme et la mise en page du premier Arrosoir.

Finalement, nous sommes très reconnaissant·e·s de tous·tes les intervenant·x·e·s pour la rédaction d'articles instructifs et pour les interviews enrichissantes.

La première édition de L'Arrosoir est le fruit d'un travail collectif qui sans toutes ces personnes n'aurait pas pu voir le jour.

Merci encore et encore.

Mila Katanic, Daphné Baralon, Lucien Veys, Rédacteur·ice·s en chef·fe

L'Arrosoir #1 : Les rapports entre l'écologie et le travail dans des perspectives passées, présentes et futures

Éditeur·ice·s responsables : Lucien Veys et Nour Verkindere

Avec les contributions de : J.-P. Devroey, K. Bertrams, N. Verschueren, F. Perl, M. Hudon, M.,-H Ska et F. Sina, A. Estenne, T. Bodson, E. Laurent, A. Crespy, Y.Martens, J. Dardar, F. Lederlin, C. Marty, N. Grandjean, T. J. Amougou, D. Tanuro, L. Blésin, O. Daube, C. Verbist, M. Geurts, B. Munk et L. De Reilhan, E. Bruart, J. Spizer, R. Boujou et T. Parfait

Illustrations © Elisa Veys et Iason Saïtas

Photographies © Simon et Romain Torbeyns

Conception graphique : Noée Vanderslycken

Typographies utilisées : Times New Roman (Stanley Morison, Starling Burgess et Victor Lardent), Runda (Mark Caneso), Archivo Black (Omnibus-Type) et Anthony (Sun Young Oh)

Cet ouvrage a été achevé d'imprimer en mai 2023 à l'Université Libre de Bruxelles.

Ce projet a été soutenu par la Commision Culturelle de l'Université Libre de Bruxelles